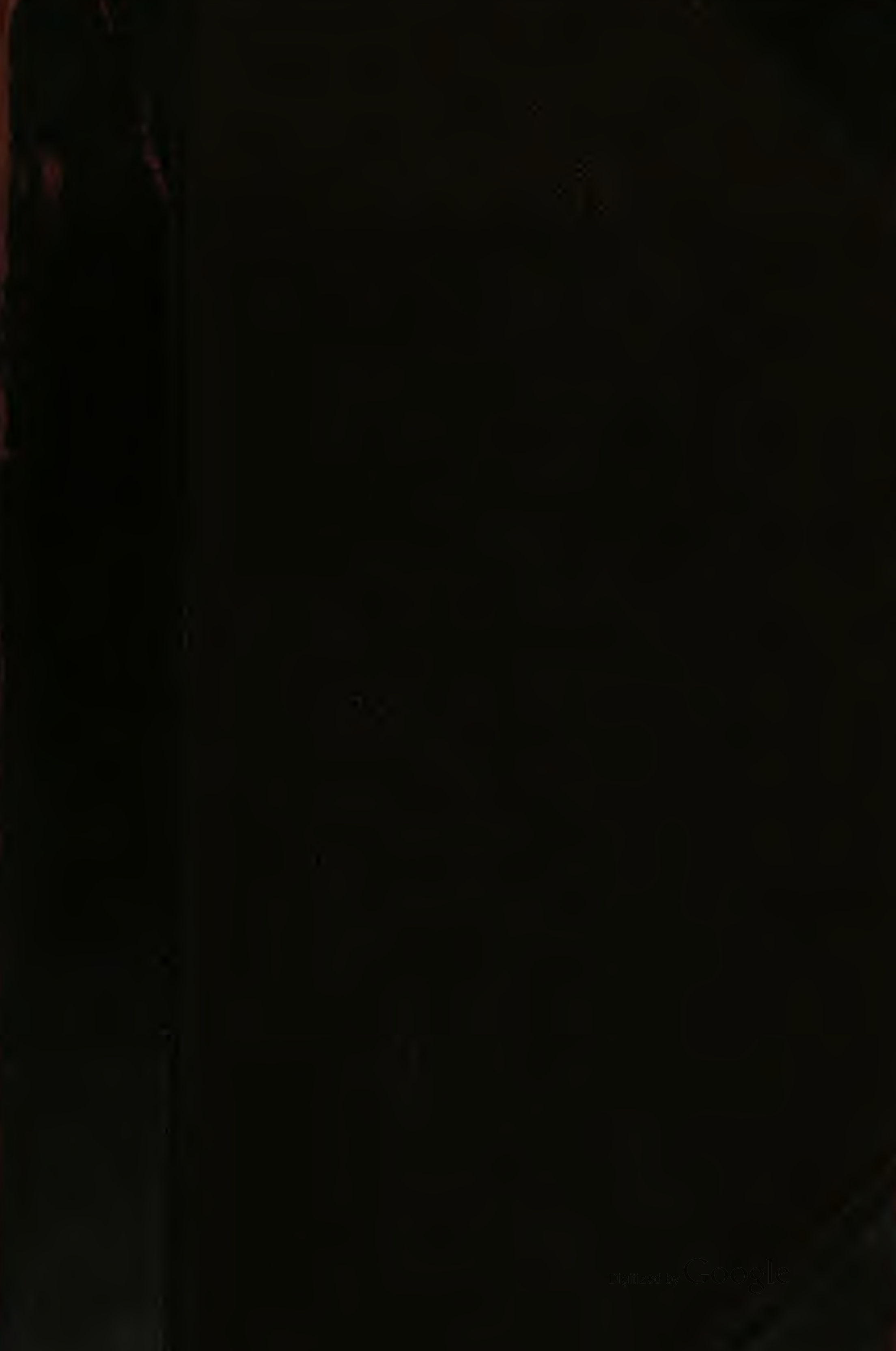
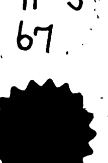



F
ii S
67


DOMI-NUS ILLU-MINA TIO MEA

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE VINGT-TROISIÈME

L'ASCLÉPIEION D'ATHÈNES D'APRÈS DE RÉCENTES DÉCOUVERTES,

PAR M. PAUL GIRARD.

TOULOUSE. — IMP. A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

L'ASCLÉPIEION

D'ATHÈNES

D'APRÈS DE RÉCENTES DÉCOUVERTES

PAR

PAUL GIRARD

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
MAÎTRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE



PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1881

INTRODUCTION

On ne possédait jusqu'ici que de rares documents sur l'Asclépieion d'Athènes. Une scène d'Aristophane, spirituelle parodie des guérisons opérées par le dieu médecin (1), un mot de Xénophon sur la source sacrée d'Asclépios (2), une phrase de Théophraste relative aux offrandes consacrées dans l'Asclépieion (3), une allusion d'Eschine à la fête des Asclépieia (4), une courte description de Pausanias (5), un passage de Marinus aidant à fixer la date de la destruction du temple par les chrétiens (6), tels étaient les principaux textes qui pouvaient nous éclairer sur l'histoire de ce sanctuaire. Si l'on ajoute à ces témoignages quelques inscriptions, quelques bas-reliefs découverts en 1862, lors des fouilles entreprises pour dégager la scène et les gradins du théâtre de Dionysos, on aura réuni à peu près tous les renseignements connus jusqu'à ces dernières années sur l'édifice élevé par les Athéniens au dieu guérisseur et sur le culte qui s'y pratiquait.

On est mieux instruit aujourd'hui, grâce au zèle de la Société archéologique d'Athènes, qui vient de déblayer le versant méridional de l'Acropole et de mettre à découvert les restes de l'Asclépieion dans l'espace compris entre le théâtre

(1) *Plutus*, v. 649-748.
(2) *Mémorables*, III, 13, 3.
(3) *Caractères*, XXI.
(4) *Contre Ctésiphon*, 67.
(5) Ed. Schubart, coll. Teubner, I, 21, 4. Cf. II, 26, 8.
(6) *Proclus*, XXIX.

de Dionysos et l'odéon d'Hérode Atticus. On connaît les résultats de ces fouilles. Commencées le 19 avril 1876, elles ont duré plus d'un an, amenant chaque jour de nouvelles trouvailles, substructions de temples et de portiques, inscriptions, bas-reliefs, fragments de statues, monnaies, terres cuites, etc. Ces monuments, la plupart relatifs à Asclépios et à son temple, nous révèlent maint détail de la vie religieuse d'Athènes que nous ignorions ; en nous permettant de reconstituer la physionomie d'un culte jusqu'ici mal connu, ils nous font pénétrer plus avant que nous ne pouvions le faire dans l'intelligence générale des croyances du peuple athénien.

Ce sont ces documents nouveaux que j'ai essayé de mettre en œuvre. L'étude que j'ai entreprise comprend deux parties : la première contient tout ce qui regarde la topographie de l'Asclépieion, les prêtres, les sacrifices publics et les fêtes, l'administration du temple; la seconde est consacrée à la peinture du culte que les particuliers rendaient au dieu médecin. Tout ce qui concerne le mythe d'Asclépios et les diverses légendes relatives à ce mythe a été négligé ; j'ai cru devoir également m'abstenir, en parlant de l'incubation et des cérémonies accomplies dans le sanctuaire par les dévots qui venaient demander au dieu la santé, de toute considération scientifique qui n'eût pas été de ma compétence. On ne trouvera donc dans les chapitres qui suivent, sauf de rares exceptions, rien qui touche à la mythologie ni à la médecine. Ce que je me suis proposé d'écrire, c'est un chapitre de l'histoire religieuse d'Athènes. Réduit à ces limites, le travail que je présente pourra ne pas sembler dénué d'intérêt, si l'on songe que tout ce qui a rapport à l'activité morale des Athéniens, à leur religion comme à leurs lois, porte en soi un charme puissant et un éternel attrait.

Quant à la période de temps dans laquelle je me suis renfermé, ce sont les documents mêmes dont je me suis servi qui m'ont aidé à en fixer l'étendue. Parmi les monuments relatifs à Asclépios et à son temple qui proviennent des fouilles nouvelles ou qui ont été découverts antérieurement, il n'en est guère qui remonte au delà du quatrième siècle

avant J.-C. ; il n'en est guère non plus qui soit plus récent que le second siècle de notre ère. Je n'ai pas dépassé ces deux dates extrêmes. Durant cet intervalle de six siècles, quelques modifications extérieures furent sans doute introduites dans le culte du dieu guérisseur; le temple fut agrandi; l'importance des ministres subalternes s'accrut; le cérémonial des fêtes varia; la dévotion populaire dont le dieu était l'objet prit un caractère plus exalté : ce sont là des changements qu'il nous est difficile de saisir, mais dont quelques-uns au moins nous sont révélés par les monuments ou par les textes. On peut supposer cependant, sans trop de témérité, que, dans sa forme essentielle, le culte resta le même. Les grands changements sont rares dans la religion athénienne. On voit les Athéniens sans cesse préoccupés de se conformer aux anciens usages qu'ils ont reçus de leurs ancêtres et faire des lois pour remettre en vigueur ces antiques coutumes, quand, par l'effet du temps, elles sont tombées en désuétude. Les expressions πάτριον ἦν, κατὰ τὰ πάτρια reviennent à chaque instant dans les inscriptions relatives aux sacrifices offerts par les prêtres au nom du peuple. Un décret du commencement du premier siècle de notre ère autorise le prêtre d'Asclépios à rendre au sanctuaire sa disposition primitive (1). Plus tard, au temps de Marc-Aurèle, une loi réorganise conformément aux anciens rites les fêtes d'Eleusis (2). De semblables faits étaient fréquents. La religion d'Athènes, composée presque uniquement de pratiques extérieures, demeure immobile, parce que le respect public s'attache à conserver ces pratiques intactes. Quand une religion est fondée sur des dogmes, elle se transforme et marche avec le temps ; lorsqu'elle se réduit à un culte, elle ne change guère d'aspect, parce que changer ce serait périr.

Il serait à désirer que la Société archéologique fît pour les principaux sanctuaires de l'ancienne Grèce ce qu'elle a fait pour le sanctuaire d'Asclépios : il sortirait de ces recherches des renseignements d'une inappréciable valeur sur les cultes

(1) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 489b.
(2) *C. I. A.*, III, 1, 5.

et les croyances antiques. La terre classique des Hellènes nous cache encore bien des secrets ; chaque jour en donne la preuve. On sait tout ce qu'ont produit dans ces dernières années les fouilles de Dodone, de Mycènes, de Délos, d'Olympie ; grâce à de récents efforts, Delphes, exploré déjà, nous sera bientôt tout à fait rendu ; un jour aussi, nous l'espérons, on verra ce qu'Eleusis et Athènes même renferment encore de monuments inconnus : ce sera le devoir de l'archéologie d'enregistrer ces découvertes et de faire profiter l'histoire des précieuses nouveautés qu'elles apporteront à la lumière.

PREMIÈRE PARTIE

LE CULTE PUBLIC

L'ASCLÉPIEION D'ATHÈNES

D'APRÈS

DE RÉCENTES DÉCOUVERTES

CHAPITRE PREMIER.

LE TEMPLE.

Qu'était-ce, à Athènes, que le sanctuaire du dieu de la médecine? Quelle en était la forme, l'étendue? C'est ce qu'il nous faut déterminer, avant d'étudier le culte, soit public, soit privé, dont Asclépios était l'objet chez les Athéniens. Essayons donc de nous rendre compte de l'emplacement exact de l'Asclépieion, des dimensions du péribole, du nombre et de la nature des différents édifices qui s'y rencontraient (1).

I. — *Du sens de l'expression* τὸ Ἀσκληπιεῖον τὸ ἐν ἄστει.

Et d'abord, quel était le nom officiel du temple d'Asclépios? Il

(1) Voir à la fin du volume, pl. I, le plan dressé par M. Marcel Lambert de l'état du versant méridional de l'Acropole à la fin de février 1877. C'est à ce plan que je renvoie pour tous les détails qui suivent. Voir aussi, sur la topographie de l'Asclépieion: Koumanoudis, Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρίας, ἀπὸ Ἰανουαρίου 1876 μέχρι Ἰανουαρίου 1877, p. 14-35, et le plan correspondant; Kœhler, *Mittheilungen des deutschen archäologischen Institutes in Athen*, II, p. 171-186, 229-260, pl. XIII (plan de M. Peltz); E. Curtius et J. A. Kaupert, *Atlas von Athen*, Berlin, 1878, p. 34, pl. XI. — Cf. J. Martha, *Bulletin de correspondance hellénique*, II, p. 584, pl. XXIII (plan de M. Loviot); Koumanoudis, Πρακτικὰ, etc., 1878, p. 6-18, et le plan correspondant.

s'appelait, comme on sait, l'Ἀσκληπιεῖον. C'est ainsi que le désignent les textes et les inscriptions; c'est le nom que portaient tous les sanctuaires d'Asclépios en Grèce, en Asie Mineure, dans les îles. Quelquefois cependant les inscriptions d'Athènes ajoutent, après Ἀσκληπιεῖον, les mots τὸ ἐν ἄστει (1), et le dieu y est appelé Ἀσκληπιὸς ὁ ἐν ἄστει (2). L'explication de cette particularité nous est fournie par le scoliaste d'Aristophane, qui distingue deux Asclépieia, l'un à Athènes, l'autre au Pirée (3). Les mots ἐν ἄστει auraient ici le même sens que dans l'expression Διονύσια τὰ ἐν ἄστει, qui signifie les Dionysies urbaines, par opposition aux Διονύσια τὰ κατ'ἀγρούς ou κατὰ δήμους, qui se célébraient hors d'Athènes (4). Il ne semble pas qu'on doive prendre ἄστυ pour le nom d'un des quartiers de la ville. Il est possible que ce mot désignât en effet, comme le pense M. E. Curtius (5), la partie d'Athènes située au midi de l'Acropole, entre le rocher de la citadelle et l'Ilissus : certains textes paraîtraient le prouver; mais rien jusqu'ici n'autorise à croire que dans les inscriptions auxquelles nous faisons allusion, ἄστυ ait ce sens restreint. Tant que l'existence à Athènes d'un second Asclépieion, bâti ailleurs que sur la pente méridionale de l'Acropole, n'aura pas été révélée par de nouvelles découvertes, il sera toujours plus simple de s'en tenir, pour expliquer la qualification ἐν ἄστει, au témoignage du scoliaste cité plus haut. Remarquons, d'ailleurs, que ἐν ἄστει se rencontre dans deux décrets seulement, l'un du quatrième, l'autre du premier siècle avant notre ère; dans l'intervalle, le dieu médecin est simplement appelé Ἀσκληπιός, et son sanctuaire Ἀσκληπιεῖον (6).

II. — *Des différents bâtiments dont se composait l'Asclépieion.*

Bien que le terrain déblayé par la Société archéologique entre le théâtre de Dionysos (L du plan) et l'odéon d'Hérode Atticus d'une part, le rocher de l'Acropole (M) et le mur dit de Serpentzé (K) de

(1) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 159ᵇ, l. 10-11.
(2) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 477ᵇ, l. 5-6, 17.
(3) Scolies du *Plutus*, v. 621.
(4) Voir A. Mommsen, *Heortologie*, p. 323 et suiv.
(5) *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 53 et suiv.
(6) Ἀθήναιον, V, p. 103, n. 13. Cf. *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 477ᶜ, 567ᵇ. — Les mots ἐν ἄστει se lisent encore sur un fragment d'inscription où le nom d'Asclépios ne se trouve pas, mais qui se rapporte évidemment à l'Asclépieion et à son administration. Ce fragment est du premier siècle avant J.-C. Voir Ἀθήναιον, VI, p. 489, n. 6.

l'autre, soit peu étendu, le lieu précis où s'élevait le sanctuaire d'Asclépios est assez difficile à déterminer, tant sont nombreux les restes d'édifices de toute nature qui encombrent cet étroit espace : des citernes romaines, des tombeaux, des substructions d'églises byzantines apparaissent au milieu des débris d'un âge plus reculé ; des constructions de brique subsistent à côté de soubassements en pierre du Pirée ; une grotte creusée dans le roc vif, et qui paraît très ancienne, conserve encore la trace des peintures qui la décoraient à l'époque où elle servait aux chrétiens de chapelle. On peut cependant, parmi ces ruines, distinguer un certain nombre de monuments qui appartiennent tous aux temps antiques et qui sont groupés sur deux terrasses de niveau différent, la première, celle qui commence au mur d'enceinte du théâtre de Dionysos, étant un peu plus basse que la seconde, dont elle est séparée par un mur d'appareil polygonal à peu près perpendiculaire au rocher de l'Acropole (1). C'est parmi ces monuments qu'il faut chercher les restes de l'Asclépieion. En dehors des deux terrasses, les recherches seraient infructueuses. Le terrain qui s'étend au delà de la deuxième terrasse, jusqu'à l'odéon d'Hérode, n'offre aucun vestige de temple ni de portique. Nous savons de plus, par Pausanias, que l'Asclépieion était le premier sanctuaire qu'on rencontrait en allant du théâtre de Dionysos vers les Propylées (2).

On est frappé, quand on parcourt ces ruines, de la ressemblance qui existe entre la disposition des bâtiments de la première terrasse et celle des bâtiments de la seconde. Sur la première terrasse, la terrasse Est, on remarque en effet, au milieu des débris de toute sorte qui jonchent le sol, les restes de plusieurs monuments sur la nature desquels on ne saurait se tromper. Ces monuments sont : un temple (D), des portiques (EEF[1]) et une source (J), qui s'échappe de la grotte creusée dans le rocher et transformée plus tard en chapelle. La terrasse Ouest présente un ensemble de constructions identique : on y trouve également un temple (C), des portiques (B), une source (H). Tels étaient les éléments dont se composaient les Asclépieia et, en général, tous les sanctuaires de divinités guérisseuses. Un temple abritait la statue du dieu ; dans le voisinage, des portiques, sorte de galeries couvertes largement aérées, donnaient

(1) Voir le plan. Ce mur y est désigné par la lettre R. On remarque, près de là, un certain nombre de tombeaux (G).

(2) Pausanias, I, 21, 4.

asile aux hôtes passagers du sanctuaire ; enfin, une source fournissait l'eau nécessaire aux traitements élémentaires que le dieu prescrivait à ses malades, aux purifications et aux ablutions des suppliants. C'est ainsi qu'était disposé le célèbre Asclépieion d'Epidaure, dont Pausanias nous a laissé une description fort complète (1). Il en était de même à Titané, près de Sicyone, où l'on voyait un des Asclépieia les plus anciens de la Grèce (2), etc.

Asclépios aurait donc eu deux sanctuaires sur la pente méridionale de l'Acropole : telle est la conclusion à laquelle il semble qu'on soit forcément conduit par la comparaison des ruines qui occupent les deux terrasses. Cette hypothèse paraît confirmée par l'inscription suivante, qui provient des dernières fouilles et dont voici la traduction ; laissons de côté les formules du commencement (3) : « Proposition de Méniscos, fils de Philoclès, du dème de Colone : considérant que Dioclès le jeune, fils de Dioclès, du dème de Képhissia, ayant été désigné par le sort pour être prêtre

(1) Pausanias, II, 27, 1.

(2) *Id.*, II, 11, 6.

(3) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 489[b]. Voici le texte complet : Ἀγαθῇ τύχῃ τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων · ἐπὶ Λυσάνδρου τοῦ Ἀπολήξιδος ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς Πανδιονίδος δωδεκάτης πρυτανείας, ᾗ Γάϊος Γαΐου Ἁλαιεὺς ἐγρα(μ)μάτευεν · Σκιροφοριῶνος ὀγδόῃ μετ' ἰκάδας, τρίτῃ καὶ εἰκοστῇ τῆς πρυτανείας · βουλὴ ἐν βουλευτηρίῳ, τῶν προέδρων ἐπεψήφιζεν Θεάνγελος Θεανγέλου Αἰθαλίδης καὶ συνπρόεδροι · ἔδοξεν τῇ βουλῇ · Μενίσκος Φιλοκλέους Κολωνῆθεν εἶπεν · ἐπειδὴ πρόσοδον ποιησάμενος πρὸς τὴν βουλὴν ὁ εἰληχὼς ἱερεὺς Ἀσκληπιοῦ καὶ Ὑγιείας εἰς τὸν μετὰ Λύσανδρον ἄρχοντα ἐνιαυτὸν Διοκλῆς Διοκλέους Κηφισιεὺς νεώτερος ἐνφανίζει τὰ θυρώματα διεφθάρθαι τῆς πρότερον οὔσης εἰς τὸ ἱερὸν εἰσόδου, ὁμοίως δὲ καὶ τ(ὴ)ν ὀπίσω τοῦ προπύλου στέγην, ἔτι δὲ καὶ τὸν ναὸν τοῦ ἀρχαίου<ου> ἀφιδρύματος τοῦ τε Ἀσκληπιοῦ καὶ τῆς Ὑγιείας καὶ διὰ τοῦτο παρ[α]καλεῖ τὴν βουλὴν ἐπιχωρῆσαι ἑατῷ κατασκευάσαντι ἐκ τῶν ἰδίων θυρῶσαι τὸ ἀρχαῖον πρόπυλον, στεγάσαι δὲ καὶ τοῦ προπύλου τὸ ὀπίσω μέρος καὶ τὸν ναὸν τὸν ἀπέναντι τῆ[ς] εἰσόδου χά[ρ]ιν τοῦ τὴν ἀρχαίαν ἀποδοθῆναι τῷ ἱερῷ τάξιν · ἀγαθῇ τύχῃ δεδόχθαι τῇ βουλῇ, ἐπικεχωρῆσθαι Διοκλῆ Διοκλέους Κηφισιεῖ νεωτέρῳ ποιήσασθαι τὴν ἀνάθεσιν τῶν θυρωμάτων, καὶ στεγάσαι τοῦ προπύλου τὸ ὀπίσω μέρος, κατασκευάσα[ι] δὲ καὶ τὸν ἀρχαῖον (ναὸν) καθάπερ παρακαλεῖ καὶ ποιήσασθαι τὴν ἐπ[ι]γραφὴν ἐπὶ μὲν τῶν θυρῶν καὶ τῆς στέγης τήνδε · Διοκλῆ[ς] Διοκλέους Κηφισιεὺς νεώτερος ἱερεὺς γενόμενος ἐν τῷ ἐπὶ Λυσι(ά)δου ἄρχοντος ἐνιαυτῷ τὰ θυρώματα καὶ τὴν ὀπίσω τοῦ προπύλου στέγην Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγιείᾳ καὶ τῷ δήμῳ ἀνέθηκεν · ἐπὶ δὲ τοῦ ναοῦ ὁμοίως · Διοκλῆς Διοκλέους Κηφισιεὺς νεώτερος ἱερεὺς γενόμενος ἐν τῷ ἐπὶ Λυσιάδου ἄρχοντος ἐνιαυτῷ τὸν ναὸν κατασκευάσας ἐκ τῶν ἰδίων Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγιείᾳ καὶ τῷ (δήμῳ) ἀνέθηκεν · ἵνα τούτων συντελουμένων εὐσεβῶς μ(ὲν τ)ῇ βουλῇ τὰ πρὸς τὸ θεῖον ἔχῃ, γίνωνται δὲ καὶ ἕτεροι ζηλωταὶ τῶν ὁμοίων. — Sur la date des archontats de Lysandros et de Lysiadès, voir Dumont, *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 36 ; Dittenberger, *C. I. A.*, III, 1, 1014. M. Koumanoudis, Ἀθήναιον, V, p. 105, et K. F. Hermann, *Lehrbuch der griechischen Staatsalterthümer*, 5[e] éd., p. 786, pensent que ces archontes pourraient être placés en 26 et 27 après J.-C.

d'Asclépios et d'Hygieia pendant l'année qui doit suivre l'archontat de Lysandros, s'est présenté devant le Conseil et lui a déclaré que la porte de l'ancienne entrée du sanctuaire était en mauvais état, ainsi que la partie postérieure du toit du propylée et la chapelle de l'ancien édifice consacré à Asclépios et à Hygieia ; qu'il a, en conséquence, demandé au Conseil la permission de réparer ces dommages à ses frais, de refaire la porte de l'ancien propylée, de recouvrir la partie postérieure dudit propylée, ainsi que la chapelle située en face de l'entrée, afin que le sanctuaire reprît son ancien aspect : à la Bonne Fortune : le Conseil a résolu d'accorder à Dioclès le jeune, fils de Dioclès, du dème de Képhissia, la permission de consacrer la porte, de recouvrir la partie postérieure du propylée, de réparer l'ancienne chapelle, comme il en a fait la demande, et de rédiger, pour la porte et le toit, la dédicace suivante : Dioclès le jeune, fils de Dioclès, du dème de Képhissia, ayant été prêtre pendant l'année de l'archontat de Lysiadès, a consacré la porte et la partie postérieure du toit du propylée à Asclépios, à Hygieia et au peuple ; — pour la chapelle, cette autre : Dioclès le jeune, fils de Dioclès, du dème de Képhissia, ayant été prêtre pendant l'année de l'archontat de Lysiadès, a réparé la chapelle à ses frais et en a fait hommage à Asclépios, à Hygieia et au peuple ; — afin que par là le Conseil manifeste sa piété envers les dieux et que d'autres soient incités à suivre un pareil exemple. »

Comme on le voit d'après cette inscription, Asclépios possédait en effet deux temples dans l'espace renfermé entre le théâtre de Dionysos et l'odéon d'Hérode. L'ancien temple (ἀρχαῖον ἀφίδρυμα) était situé en face de l'ancienne entrée du sanctuaire (ἀπέναντι τῆς εἰσόδου) : c'est dans ce temple que se trouvait la chapelle (ἀρχαῖος ναός) que Dioclès demande l'autorisation de réparer à ses frais (1). Le nouveau temple, où le culte d'Asclépios et

(1) Nous traduisons ναός par chapelle : c'était la partie du temple où se trouvait la statue du dieu. Le sens de ναός est moins étendu que celui d'ἀφίδρυμα. Par ἀφίδρυμα il faut entendre ici, croyons-nous, l'édifice tout entier, le temple avec son ναός. Le mot ἀφίδρυμα indique en outre que l'ancien temple d'Asclépios a été bâti sur le modèle d'un autre temple, peut-être celui d'Epidaure. C'est d'Epidaure en effet que le culte du dieu guérisseur avait passé chez les Athéniens. Voir Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, IV, 18. Le sens exact d'ἀφίδρυμα ressort clairement d'un passage de Strabon, éd. Meineke, coll. Teubner, IX, 403. Il s'agit du temple de Délion, où le culte d'Apollon a été transporté de Délos et qui est comme une succursale construite sur le plan du temple délien : Strabon l'appelle τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος ἐκ Δήλου ἀφιδρυμένον. Cf. Strabon, VIII, 360 : Δείκνυται δ'ἐν τῇ Γερηνίᾳ Τρικκαίου ἱερὸν Ἀσκληπιοῦ, ἀφί-

d'Hygieia avait été transporté avant que Dioclès ne devînt prêtre, à une époque que nous ignorons, s'élevait probablement à peu de distance de l'ancien, vis-à-vis d'une autre porte munie sans doute, elle aussi, d'un propylée. L'Asclépieion tout entier se composait donc : 1° d'un mur d'enceinte percé de deux portes ayant chacune leur propylée; 2° d'un ancien temple placé en face de l'ancienne porte; 3° d'un temple de construction plus récente, bâti apparemment vis-à-vis de la porte nouvelle. Voyons si ces données concordent avec les indications fournies par les ruines.

M. Kœhler, qui, témoin des fouilles de la Société archéologique, a fait de la topographie de l'Asclépieion une étude approfondie, pense que des deux temples C et D, un seul, le temple D, était consacré à Asclépios et à Hygieia : ce serait là le temple ancien, celui qui faisait face à l'ancienne entrée du sanctuaire; le nouveau temple aurait été situé un peu à l'Est de celui-là, à l'endroit où l'on distingue aujourd'hui les restes de plusieurs chapelles byzantines ($F^2F^3F^4$) (1). Le long portique adossé à l'Acropole (EEF^1), et dont une partie semble avoir servi d'église à l'époque chrétienne (F^1), serait le portique où les malades venaient s'établir pour recevoir en songe les conseils du dieu (2); la source qui sort de la grotte creusée dans le rocher (J) serait la source sacrée de l'Asclépieion (3). Ainsi, les deux temples auraient été situés l'un à côté de l'autre sur la même terrasse, et il serait inutile de chercher l'un d'eux sur la terrasse voisine. Cette seconde terrasse, M. Kœhler en fait encore une dépendance de l'Asclépieion; mais il y place les demeures des prêtres et des différents fonctionnaires attachés au sanctuaire (B) (4). Quant au temple C, il pense que ce pouvait être le temple de Thémis (5). A l'Ouest de ce monument, un édifice dont quelques pierres à peine subsistent, aurait été la chapelle d'Isis (N), à laquelle paraissent faire allusion plusieurs inscriptions trouvées à différentes époques sur le versant méridional de l'Acropole (6). Du côté opposé, à l'angle Sud-Est du temple C, une assise de

δρυμα τοῦ ἐν τῇ Θετταλικῇ Τρίκκῃ. Cf. Diodore de Sicile, XV, 49, 1; Plutarque, *Sur la musique*, 14; Cicéron, *Lettres à Atticus*, XIII, 29.

(1) *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 253 et suiv.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 257.

(5) *Ibid.*, p. 256.

(6) *Ibid.*

marbre assez élevée (O) représenterait l'autel des Nymphes, sous l'invocation desquelles aurait été placée la source de la terrasse occidentale (H) (1).

Ces explications, proposées d'ailleurs comme autant d'hypothèses, méritent qu'on les examine : il en est de très vraisemblables ; d'autres sont plus difficiles à admettre. Pour ce qui est du temple D, du portique EEF' et de la source J, il ne saurait, semble-t-il, y avoir de doute. Ce temple est bien celui d'Asclépios ; ce portique est le lieu où les malades venaient attendre la révélation du remède qui devait les guérir ; cette source est la source sainte qui fournissait l'eau des purifications et des ablutions ordonnées par le dieu. Ces trois monuments, les premiers qu'on rencontre en s'éloignant du théâtre de Dionysos et en se dirigeant vers l'Ouest, répondent parfaitement à la description faite par Pausanias de cette partie de la pente Sud de l'Acropole : « En allant du théâtre vers la citadelle, on trouve le tombeau de Calôs : c'est pour avoir tué ce Calôs, qui était le fils de sa sœur et son élève, que Daidalos s'enfuit en Crête ; plus tard, il se réfugia en Sicile auprès de Côcalos. Puis vient le sanctuaire d'Asclépios, remarquable par les statues du dieu et de ses enfants, ainsi que par les peintures qu'il contient (2). » Du tombeau de Calôs, il ne reste pas vestige : ce devait être un monument de fort petite dimension. Mais l'Asclépieion subsiste, et la place que lui assigne Pausanias paraît bien être celle qu'occupent les trois monuments dont nous venons de parler. Quant au second temple, rien ne prouve qu'il ait été là où M. Kœhler croit l'apercevoir : ni les renseignements fournis par le décret rendu en faveur de Dioclès, ni l'état des lieux n'autorisent à penser qu'il occupait, à l'Est du temple D, l'espace encombré depuis par des constructions chrétiennes.

Il en est de même de tous les monuments de la terrasse Ouest. Faire du temple C le temple de Thémis, voir dans les ruines situées à l'Ouest de ce temple les restes de la chapelle d'Isis, prendre les assises de marbre placées à l'angle Sud-Est pour les débris de l'autel des Nymphes, la source H pour la source consacrée à ces mêmes Nymphes, supposer que le portique B servait de demeure aux ministres du dieu, sont des conjectures qui ne s'appuient sur rien de solide. Sans doute, le temple

(1) Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 256.
(2) Pausanias, I, 21, 4.



de Thémis était voisin de l'Asclépieion (1); mais aucune inscription, aucun monument provenant des fouilles ou découvert antérieurement ne révèle l'existence de ce temple à l'endroit des ruines désignées par la lettre C. Pour Isis, on ne sait même pas si elle avait une chapelle dans ce quartier de l'ancienne Athènes (2). Rien ne prouve, dans tous les cas, que cette chapelle ait été là où la place M. Kœhler. Quant aux Nymphes, elles étaient honorées sur la pente méridionale de l'Acropole : un autel sur lequel on lit le mot Νυμφῶν et un fragment de dédicace, trouvés dans les fouilles récentes, paraissent l'attester (3) ; mais cela ne prouve nullement que leur autel fût situé à l'angle Sud-Est du temple C, ni que la source H fût leur source. Enfin, il est probable que dans le péribole de l'Asclépieion un ou plusieurs bâtiments étaient destinés à loger les ministres du culte : c'était l'usage qu'il y eût près des temples des édifices spéciaux servant d'habitation au prêtre et à ses subordonnés (4) ; mais rien n'indique que ces bâtiments fussent ceux dont le portique B offre le plan. Bien des monuments demeurent pour nous des énigmes dans cet espace compris entre le théâtre de Dionysos et l'extrémité occidentale de la terrasse Ouest. L'espèce de puits (I) situé à l'Ouest du portique EEF[1] et flanqué de quatre colonnes dont on distingue encore la trace, nous embarrasse fort; des substructions, des fragments de murs se rencontrent çà et là, dont la destination nous échappe. Il faut en constater l'existence, sans vouloir à toute force en trouver la signification.

Toutefois, si l'on aime les conjectures, il en est une plus simple que toutes celles que nous venons d'exposer : c'est celle qui consisterait à voir dans les temples C et D les deux temples mentionnés par l'inscription de Dioclès. C'est une pure hypothèse, qui ne vaut guère mieux, hâtons-nous de le dire, que les hypothèses de M. Kœhler : elle a du moins pour elle la symétrie frappante de

(1) Pausanias, I, 22, 1.

(2) Voir Kœhler, ***Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen***, II, p. 256 et suiv. — Cf. p. 248.

(3) Ἀθήναιον, V, p. 330, n. 11 ; Kœhler, ***Mitth.***, etc., II, p. 248.

(4) Pausanias, X, 32, 12 : Σταδίοις δὲ ἀπωτέρω Τιθορέας ἑβδομήκοντα ναός ἐστιν Ἀσκληπιοῦ... Ἐντὸς μὲν δὴ τοῦ περιβόλου τοῖς τε ἱκέταις καὶ ὅσοι τοῦ θεοῦ δοῦλοι, τούτοις μὲν ἐνταῦθά εἰσι καὶ οἰκήσεις. — Cf. une curieuse inscription trouvée à Smyrne et publiée dans le Μουσεῖον καὶ Βιβλιοθήκη τῆς εὐαγγελικῆς Σχολῆς, 1876, p. 47, l. 27 et suiv. : ... στοὰν κατωκοδομημένην καὶ κεκεραμωμένην πρὸς τὴν οἴκησιν τῶν ἱεροδούλων καὶ τὸν θεὸν θεραπευόντων.

deux compositions architecturales contiguës l'une à l'autre et renfermant toutes deux les mêmes éléments, un temple, des portiques, une source. D'autres divinités, comme Thémis, les Nymphes, Aphrodite, pouvaient être adorées dans le voisinage du temple C. L'Asclépieion contenait sans doute les statues ou les autels d'un certain nombre de dieux associés au dieu de la médecine : sans parler des enfants d'Asclépios, les inscriptions et les bas-reliefs trouvés sur l'une et l'autre terrasse nous montrent Déméter, Coré, Héraclès, Hypnos, etc., honorés dans le sanctuaire du dieu guérisseur; l'autel sur lequel est gravé le mot Νυμφῶν porte aussi les noms de Pan, d'Hermès, d'Aphrodite et d'Isis. La présence, dans l'Asclépieion, de ces divers monuments n'empêcherait en aucune façon de faire du temple C l'un des deux temples d'Asclépios et d'Hygieia. De même, une église placée sous le patronage de la Vierge ou de quelque saint, objet d'un culte local, contient souvent un nombre plus ou moins considérable de chapelles consacrées à d'autres saints. L'Asclépieion aurait ainsi été pourvu de deux sources, bien que les auteurs anciens n'en mentionnent qu'une seule, peut-être à cause des légendes qui y étaient attachées ou des vertus particulières de l'eau qu'on y puisait (1). Ce ne sont là, encore une fois, que des conjectures. La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est qu'Asclépios avait deux temples, et que ces deux temples, avec leurs dépendances, occupaient probablement toute la superficie des terrasses Est et Ouest. Le sanctuaire couvrait ainsi un espace d'environ cent mètres de long.

Des deux temples, lequel avait été construit le premier? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Tous les âges se confondent sur l'une et l'autre terrasse : à côté d'édifices qui paraissent très anciens, d'autres appartiennent aux temps romains et sont, ou à peine antérieurs, ou même postérieurs au commencement de notre ère. Considérons, par exemple, le temple C : les soubassements, en pierre du Pirée, attestent la bonne époque de l'architecture grecque. Cette petite chapelle, qui n'a que 5m,00 de long sur 4m,00 de large, était orientée au Sud-Est. Par malheur, aucun débri retrouvé dans le voisinage ne permet d'en essayer la

(1) Xénophon, *Mémorables*, III, 13, 3; Pline, *Histoire naturelle*, II, 106, 3, éd. Lemaire; Pausanias, I, 21, 4. C'est à la source de la terrasse Ouest que se rapportent les deux bornes portant l'inscription ὅρος κρήνης publiées dans l'Ἀθήναιον, V, p. 331, n. 13, et VI, p. 374, n. 8. L'une de ces bornes a été trouvée encore en place (A du plan).



restauration; il semble qu'elle ait eu la forme des temples dits *in antis* (1). Le temple D, plus vaste (il a 8m,90 de long sur 4m,30 de large), est bien postérieur : la construction des soubassements indique une date relativement récente (2). D'autre part, près du temple le plus ancien (C), se trouvent les restes d'un portique (B) probablement postérieur, suivant M. Kœhler, au portique d'Attale, qui fut construit entre les années 159 et 138 avant l'ère chrétienne. Ce portique, qui garde encore la trace du pavement de mosaïques qui le décorait à l'intérieur, mesure 27m,80 sur 13m,00 (3). Au contraire, le portique de la terrasse Est (EEF¹), voisin du temple le plus récent (D) et plus grand que l'autre (il a 30m,00 de long), paraît être du quatrième siècle ou du commencement du troisième. Le stylobate en marbre de l'Hymette, sur lequel reposaient les colonnes de la façade, montre en effet qu'il ne peut être antérieur à cette époque, le marbre de l'Hymette n'apparaissant dans les édifices athéniens que vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C.; il ne doit pas être non plus très postérieur à l'an 300, le fini de la construction révélant dans les soubassements une époque encore belle de l'art. Tout, d'ailleurs, dans ce portique, n'appartient pas à la même époque. La colonnade qui régnait sur toute l'étendue de la façade est d'une époque très postérieure, à en juger par les quelques fûts de colonnes qui subsistent encore : ce sont des colonnes doriques à cannelures pleines jusqu'à mi-hauteur, comme celles des villas gréco-romaines d'Herculanum et de Pompéi (4).

Ces exemples suffisent pour faire voir combien il est malaisé de dire quels furent les premiers monuments dont la réunion composa l'Asclépieion. Chacun des bâtiments qui couvrent les deux terrasses dut être réparé plus d'une fois ou même refait de fond en comble, grâce au zèle pieux des prêtres, à la munificence de l'Etat et des particuliers. Le souvenir de quelques-uns de ces agrandissements ou embellissements de l'Asclépieion nous a été conservé par les inscriptions. Les premiers en date semblent dus à la générosité d'un certain Télémachos, qui vivait au quatrième siècle : il avait consacré à Asclépios un autel, ainsi que nous l'apprend une inscription malheureusement fort incomplète trou-

(1) Kœhler, ***Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen,*** II, p. 238.
(2) ***Id., ibid.***, p. 236.
(3) ***Id., ibid.***, p. 237 et suiv.
(4) ***Id., ibid.***, p. 229-235.

vée dans les fouilles récentes (1). Plusieurs fragments encore inédits de la même inscription paraissent indiquer que Télémachos n'était pas le seul qui se fût montré pieux et libéral envers le dieu. D'autres personnes, en même temps que lui, s'étaient signalées par des actes analogues : leurs noms se lisent sur un des fragments non publiés ; mais le caractère de leurs donations nous échappe (2). Le même Télémachos est encore mentionné dans une inscription comme ayant dédié un objet dont nous ignorons la nature à Asclépios et aux divinités qui lui étaient associées (ὁμόβωμοι) (3).

Les renseignements les plus nombreux que nous possédions sur l'histoire des différents bâtiments du sanctuaire nous sont fournis par les inscriptions de l'époque romaine. On a vu tout à l'heure les travaux d'architecture signalés par le décret rendu en faveur de Dioclès. Un fragment d'architrave d'ordre ionique porte cette dédicace : « A Asclépios et à Hygieia, pour le salut (?) de Tibérius César... » M. Koumanoudis incline à croire que cette architrave est celle du portique de la terrasse Ouest, qui est un portique ionique, et près duquel elle a été trouvée : l'inscription, dans tous les cas, rappelle la construction ou la réparation d'un édifice important bâti ou relevé sous le règne de Tibère dans l'enceinte de l'Asclépieion (4). Une dédicace semblable, datée de l'archontat de Démocharès d'Azénia (29 après J.-C.), est gravée sur un énorme bloc de marbre pentélique qui paraît détaché, lui aussi, de quelque portique (5). D'autres travaux moins considérables nous sont révélés par les inscriptions. C'est un zacore, Démétrios, fils d'Antiochos, du dème de Sphettos, qui a fait refaire le pavement d'un des propylées (6); c'est un autre

(1) Ἀθήναιον, VI, p. 138, n. 15. L'inscription est στοιχηδόν. M. Koumanoudis la lit ainsi :

T]ηλέμαχος ἱδ[ρύσατο (?)
... ον καὶ τὸν βω[μὸν
Ἀσκλ]ηπιῶι πρωτ...
...... οις Ἀσσκ[ληπι...
...... Αις Ἀσσκ[ληπι...
...... και........

(2) Voir l'Appendice.

(3) Ἀθήναιον, VI, p. 137, n. 14; Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 241, note 2, et p. 242, note 2; Kaibel, *Supplementum epigrammatum græcorum*, etc., p. 197, n. 773[b].

(4) Ἀθήναιον, V, p. 320, n. 45.

(5) *Ibid.*, p. 319, n. 44.

(6) *Ibid.*, VI, p. 373, n. 7, et *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 68[e].

zacore, Ménécratès, fils de Kensôreinos, de Phalère, qui a fait remettre à neuf la table sacrée d'Asclépios (1); c'est un certain Sôcratès, fils de Sarapion, du dème de Képhissia, qui, sans doute pendant qu'il était prêtre, a réparé la source (nous ne savons laquelle) et la porte qui y donnait accès (2). Toutes ces réparations et bien d'autres, qui ne nous sont signalées par aucun texte épigraphique, parce que les inscriptions qui en faisaient mention n'ont pas été retrouvées, expliquent comment il se fait que, près d'un édifice ancien, on en aperçoive souvent un autre beaucoup plus récent : de là l'impossibilité où l'on est de décider quels furent les premiers bâtiments de l'Asclépieion, ni où s'élevait le plus ancien des deux temples du dieu.

Il est permis de croire cependant que ce fut sur la terrasse la plus rapprochée du théâtre de Dionysos qu'on bâtit tout d'abord. Ce qui semblerait le prouver, c'est la position du temple D relativement à deux murs (P, Q) à peu près parallèles l'un à l'autre et dirigés tous deux de l'Est à l'Ouest. L'un de ces deux murs marquait probablement de ce côté la limite de l'Asclépieion : la situation de l'un et de l'autre par rapport au temple D paraît, dans tous les cas, correspondre exactement aux indications données par l'inscription de Dioclès, où il est dit, on s'en souvient, que l'ancien temple d'Asclépios faisait face à l'une des deux entrées du sanctuaire, face aussi, par conséquent, au mur d'enceinte dans lequel cette entrée était pratiquée. Il en résulterait que le temple D était bien l'ancien temple d'Asclépios et d'Hygieia, comme le suppose M. Kœhler, mais que nous avons sous les yeux, dans les débris d'époque récente qui en restent, une restauration très postérieure à la première construction. L'autre temple, si l'on admet qu'il ait été situé sur l'autre terrasse à l'endroit désigné par la lettre C, aurait été bâti entre la première construction du temple D et sa réédification. L'Asclépieion, resserré d'abord dans l'espace occupé par la terrasse Est, se serait agrandi avec le temps en s'étendant du côté de l'Ouest.

Nous arrêterons là l'étude que nous nous étions proposé de faire de la topographie du sanctuaire du dieu médecin. On voit quelles étaient les dimensions probables de ce sanctuaire et quels monuments le remplissaient. Deux chapelles, toutes deux consacrées à Asclépios et à Hygieia, des portiques destinés à recevoir les malades, deux sources, des bâtiments servant d'habitation au

(1) Ἀθήναιον, VI, p. 146, n. 26.
(2) *Ibid.*, V, p. 527, n. 10. Cf. Kœhler, *Mitth.*, etc., II, p. 174, note 1.

prêtre et aux divers ministres du culte, des autels votifs et des édicules de différente forme et de différente grandeur, dédiés à des divinités auxquelles on rendait, dans l'enceinte même de l'Asclépieion, de pieux hommages, telles étaient les principales constructions qui s'élevaient dans le péribole sacré du dieu guérisseur. C'est cet ensemble d'édifices répandus sur les deux terrasses comprises entre le théâtre de Dionysos et le mur d'appareil polygonal (S) situé à l'Ouest du temple C, qui portait le nom d'Asclépieion.

III. — *Aspect général du sanctuaire.*

Essayons maintenant, par une sorte de restauration mentale, de nous figurer ce que pouvait être ce massif de constructions variées qui couvraient les deux terrasses.

Tout d'abord, nous apercevons le temple, ou les temples, puisqu'il y en avait deux. Quel en était l'aspect et que renfermaient-ils? Les ruines nous renseignent mal à ce sujet. Tout ce qu'elles nous apprennent, c'est que ces temples étaient probablement tous deux de très petite dimension. Il en était de même, sans doute, de tous les Asclépieia : ce n'étaient pas, comme beaucoup de temples grecs, de somptueux monuments élevés à grands frais avec le concours d'artistes distingués. D'impérieuses nécessités s'y imposaient à l'architecte : il fallait y ménager de grands espaces vides pour construire les portiques destinés à loger les malades, des cours et des dégagements pour permettre à la foule des pèlerins de circuler et de se mouvoir à l'aise. Aussi le temple y était-il fort peu de chose, une simple chapelle contenant la statue du dieu et les offrandes de prix, ou celles dont les dimensions exiguës ne permettaient pas de les exposer en plein air dans le téménos. D'après Pausanias, le temple du dieu médecin à Athènes était orné de peintures, γραφαί (1); mais nous ne savons pas si ces peintures étaient des fresques dessinées sur les murs extérieurs ou des tableaux servant à décorer l'intérieur de la chapelle. Pausanias n'explique pas non plus la nature des sujets représentés.

Entrons dans le sanctuaire. De nombreux ex-voto le remplissent : ce sont des yeux, des mains, des jambes, des pieds, des vases, des anneaux, des pièces de monnaie, de petits bas-reliefs, etc. (2).

(1) Pausanias, I, 21, 4.
(2) Voir la deuxième partie, *Le culte privé*, chapitre IV.



La plupart de ces offrandes sont fixées aux parois intérieures de l'édifice, comme l'indiquent les mots πρὸς τῶι τοίχωι, qui reviennent à chaque instant dans les inventaires trouvés parmi les ruines de l'Asclépieion (1). Des indications plus précises encore sont données par ces mêmes inventaires : « A gauche, en entrant, première patère (2), phiale unie, dorée, consacrée par un tel (3). » — « Troisième rangée (στίχος), jambe en relief, non inscrite, consacrée durant le sacerdoce de Lysias (4). » — « Derrière la porte, à gauche, bas-reliefs (τύποι) du poids de trois drachmes, consacrés par Léontis (5). » — « Le long du mur, première rangée, petit lécythe en argent, sur une planchette, consacré par un tel (6). » D'autres ex-voto étaient suspendus au plafond, comme ces navires que nos marins accrochent aux voûtes des églises pour remercier la Vierge de les avoir sauvés du naufrage : c'est du moins ce que paraîtraient indiquer les mots πρὸς ταινιδίωι, ἐν ταινιδίωι, qui se rencontrent plus d'une fois dans les catalogues d'offrandes (7). Le temple formait ainsi comme un musée tout rempli d'objets d'or, d'argent, de bronze, de marbre. Au fond se dressait la statue d'Asclépios et peut-être, à côté d'elle, celle d'Hygieia. Pausanias n'en parle pas : il est probable que ces statues n'égalaient pas en beauté la célèbre idole toute d'or et d'ivoire qui décorait l'Asclépieion d'Epidaure (8). Ce n'étaient pas non plus de ces antiques ξόανα qui dataient des premiers temps de la sculpture et demeuraient pendant des siècles l'objet du respect et de la crainte des fidèles. Pausanias, qui décrit, toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, les statues de ce genre, n'aurait pas manqué, s'il en avait vu de semblables dans l'Asclépieion d'Athènes, de les signaler (9). Dans l'un des inventaires

(1) L'indication πρὸς τῶι τοίχωι se rencontre particulièrement dans l'inventaire publié par M. Koumanoudis, Ἀθήναιον, VII, p. 87, n. 2.

(2) Nous traduisons ainsi le mot σφηκίσκος, qui paraît désigner une sorte de cheville en bois plantée dans le mur et destinée, croyons-nous, à recevoir les offrandes qui ne pouvaient trouver place sur les parois intérieures du temple, toutes couvertes d'ex-voto.

(3) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 421, II, l. 10.

(4) *Ibid.*, II, p. 424, l. 49.

(5) *Ibid.*, II, p. 425, l. 62.

(6) *Ibid.*, II, p. 426, l. 85.

(7) Ἀθήναιον, VII, p. 87, n. 2, l. 4, 11, 16.

(8) Pausanias, II, 27, 2. Cf., sur la statue d'Asclépios imberbe qu'on voyait à Sicyone, *id.*, II, 10, 3.

(9) Voir la description de la statue d'Asclépios à Titané; on l'attribuait à

récemment découverts, la place de certaines offrandes est indiquée de la manière suivante : ἐν δεξιᾶ(ι) τοῦ Θεοῦ (1) — [π]ρὸς τῶι τοίχωι οὗ ὁ Θεὸ[ς...] (2) — τάδε ὁ Θεὸς ἔ[χε]ι (ἐ)πὶ τεῖ χειρί (3). Il est évident que le mot Θεός désigne ici la statue du dieu. C'était probablement une statue de marbre représentant Asclépios assis, sous les traits d'un homme robuste, à la barbe touffue, comme nous le voyons figuré sur les nombreux bas-reliefs retrouvés parmi les décombres de l'Asclépieion. Près du dieu, se trouvait sans doute le lit (κλίνη) sur lequel on couchait, lors de certaines fêtes, l'image divine, une de ces images en bois spécialement réservées à de pareils usages. A côté du lit était la table (τράπεζα) sur laquelle on servait au dieu le repas sacré (4).

D'autres statues que celle d'Asclépios figuraient encore dans la chapelle. Il est question deux fois, dans un des catalogues d'ex-voto, de la statue d'un certain Polycritos (5). Peut-être est-ce le célèbre médecin de Mendé, contemporain de Conon (6). Des statues et des monuments honorifiques élevés à des médecins ornaient, dans tous les cas, le sanctuaire du dieu guérisseur. Les fouilles de la Société archéologique ont mis à découvert une base de marbre blanc qui paraît avoir supporté la statue d'un chirurgien : on voit sculptée, sur une des faces, entre deux ventouses, une trousse garnie de divers instruments de chirurgie (7). Un hermès sur lequel est gravée une dédicace rappelle les services rendus par un certain Sôzon, fils de Ladicos, de Sunium, médecin et zacore d'Asclépios et d'Hygieia (8).

Divers objets encombraient encore l'intérieur de l'édifice :

Alexanor, fils de Machaon : Pausanias, II, 11, 6. Cf. *id.*, III, 14, 7, sur le ξόανον d'Asclépios à Sparte.

(1) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 426, l. 77. Cf. p. 427, l. 91.

(2) *Ibid.*, p. 426, l. 79.

(3) *Ibid.*, p. 426, l. 71.

(4) Nous étudierons plus loin ces cérémonies à propos des fêtes publiques et des sacrifices privés. Bornons-nous pour le moment à rappeler l'inscription de Smyrne déjà citée plus haut (p. 10, note 4) et relative à des travaux d'embellissement exécutés dans un sanctuaire dont le nom nous est inconnu. Cette inscription contient, sur la statue du dieu et les objets environnants, d'intéressants détails. L. 7 et suiv. : καὶ ἔστιν αὐτὸς ὁ Θεὸς ἐπὶ βήματος μαρμαρίνου καὶ ἡ παρακειμένη τῷ θεῷ τράπεζα λίθου λεσβίου ἔχουσα πόδας ἀναγλύπτους γρῦπας καὶ πρὸ αὐτῆς ἀβάκηον (*sic*) μαρμάρινον πρὸς τὴν χρῆσιν τῶν θυσιαζόντων.

(5) Ἀθήναιον, VII, p. 87, n. 2, l. 27-28 et 63-64.

(6) Voir Koumanoudis, Ἀθήναιον, VII, p. 89.

(7) Anagnostakis, *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 212, pl. IX.

(8) Ἀθήναιον, V, p. 323, n. 2.

des tables chargées d'offrandes variées étaient rangées de chaque côté de la statue du dieu ; des trépieds se dressaient au centre du temple ; des lampes étaient suspendues au plafond. Toutes ces richesses constituaient le trésor de l'Asclépieion. Il est permis de croire que ce trésor, quelque valeur qu'il eût, était loin d'être aussi considérable que ceux d'autres sanctuaires plus célèbres, où la place ne manquait pas, comme elle manquait sans doute dans l'Asclépieion, pour recevoir tous les dons que la générosité de l'Etat et la piété des particuliers pouvaient y entasser.

Quelques-uns des bas-reliefs en marbre trouvés dans les dernières fouilles feraient penser qu'il y avait, à l'intérieur même du temple, un arbre ou un arbuste analogue à l'olivier sacré de l'Erechtheion (1). On sait ce que représentent le plus ordinairement ces bas-reliefs. Devant le dieu, debout ou assis sur un siège carré, un ou plusieurs suppliants s'avancent, la main droite levée et conduisant un porc ou un bélier qu'ils vont sacrifier à Asclépios. La scène se passe dans le temple, figuré par deux pilastres reliés l'un à l'autre par une architrave surmontée d'un toit. Sur deux de ces ex-voto, on aperçoit le tronc d'un arbre qui paraît planté au milieu de la chapelle (2). Rien, dans les inscriptions, n'explique la présence de cet arbre, qui est fort embarrassant, si l'on admet, ce qui semble vrai, que ces plaques votives reproduisaient, au moins dans ses traits les plus généraux, l'intérieur du temple. M. Kœhler croit pouvoir rendre compte de cette particularité à l'aide d'un des fragments inédits signalés plus haut (3) : un de ces fragments contient le mot ἐφ[ύ]τευσε, qui paraît rappeler quelque plantation faite dans l'Asclépieion (4). M. Kœhler, rapprochant cette indication de l'arbre sculpté sur quelques bas-reliefs votifs, en conclut que peut-être il existait, non pas dans le temple même, mais dans le sanctuaire, un bois ou tout au moins un bouquet d'arbres. Il semble, en effet, que dans le voisinage des temples du dieu médecin, il y ait toujours eu un peu de verdure. A Epidaure, l'Asclépieion s'élevait au milieu d'un bois sacré (5). A Titané, de vieux cyprès ombrageaient le péribole du

(1) Pausanias, I, 27, 2.

(2) *Bull. de corr. hellén.*, I, *Catalogue descriptif des ex-voto à Esculape*, p. 160, n. 16, et p. 161, n. 22. Cf. *ibid.*, II, pl. VII et VIII. Voir notre planche IV, qui n'est autre que la planche VII ci-dessus indiquée.

(3) Voir p. 13. Cf. l'Appendice, fragment *a*.

(4) Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 241, note 2.

(5) Pausanias, II, 27, 1.

temple (1). Il est possible qu'il en fût de même à Athènes ; peut-être quelques arbres répandaient-ils dans le sanctuaire une ombre et une fraîcheur salutaires aux malades ; mais nous n'avons aucun indice sur le lieu où ils pouvaient se trouver. L'espace restreint que couvrait l'Asclépieion porterait à croire, dans tous les cas, qu'ils étaient peu nombreux.

Si, de la chapelle d'Asclépios et d'Hygieia, on passe à l'enceinte sacrée qui l'environne, on y remarque d'abord les portiques destinés à servir d'abri aux malades. Exposés au midi, ces portiques reçoivent le soleil pendant la plus grande partie de la journée. C'est là, dans ces galeries bien aérées et défendues contre le vent du nord par le rocher de l'Acropole, que les infirmes viennent s'établir et attendre le songe ou la vision nocturne qui leur révélera le remède souhaité. Près des portiques, les sources, munies de portes qui en interdisent probablement l'accès à certaines heures (2), fournissent l'eau nécessaire à l'entretien du sanctuaire. Autour du temple, ou plutôt des temples, sur les deux terrasses, se pressent les statues d'Asclépios et de ses enfants (3). Ceux de ces derniers auxquels on rendait un culte sur la pente méridionale de l'Acropole sont : Hygieia, toujours associée à son père sur les bas-reliefs votifs comme dans les inscriptions ; Iaso, Panakeia, moins souvent nommées ou représentées ; Akéso, Machaon. D'autres divinités, telles que Déméter, Coré, Athéna, Héraclès, Hypnos, les Nymphes, Hermès, Aphrodite, Pan, Isis, Sérapis (4), avaient aussi leurs autels ou leurs statues dans le téménos du dieu médecin (5). Des édicules aux formes variées étaient consacrées à certains héros : peut-être les tombeaux de Calôs et d'Hippolyte étaient-ils compris dans l'enceinte du sanctuaire (6). Si, à tous ces monuments, on ajoute les

(1) Pausanias, II, 11, 6.

(2) Voir Ἀθήναιον, V, p. 527, n. 10 : Σωκράτης Σαραπίωνος Κηφισ[ιεὺς Ἀσκ]ληπιῶι καὶ Ὑγι[είαι] τὴν κρήνην καὶ τὴν εἴσοδο[ν...]εν καὶ ἐθύρωσεν.

(3) Pausanias, I, 21, 4. Cf. *C. I. A.*, III, 1, 163.

(4) Sur Sérapis, voir *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 145a : Γάϊς τῷ κυρίῳ Σεράπιδι εὐξάμενος ἀνέθηκε. — Cette dédicace, trouvée dans les fouilles de la Société archéologique, semblerait prouver qu'à une certaine époque très postérieure, Sérapis fut adoré sur la pente méridionale de l'Acropole. Son temple était ailleurs, dans le voisinage de la rue des Trépieds. Voir Pausanias, I, 18, 4. Il n'avait donc probablement dans le péribole de l'Asclépieion qu'une statue ou un autel.

(5) Sur les divinités associées à Asclépios, voir Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 240 et suiv. ; *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 82 et suiv.

(6) Pausanias, I, 21, 4 et 22, 1.

bas-reliefs de grande dimension placés sur des piédestaux ou fixés au mur intérieur du péribole, si l'on se représente ces plaques votives revêtues des vives couleurs dont elles conservent encore la trace et ressemblant à autant de tableaux (1), on aura quelque idée de l'aspect étrange de l'Asclépieion et du bizarre mélange de constructions utiles et d'œuvres d'art qu'il devait offrir aux yeux.

Terminons en rappelant que des inscriptions nombreuses remplissaient le sanctuaire. Outre les dédicaces inscrites sur les bases de statues, sur les hermès, etc., de longs pæans, gravés sur le marbre, exprimaient la reconnaissance des malades guéris (2). Nous ignorons si, de même qu'à Epidaure (3), à Tricca et dans l'île de Côs (4), des inscriptions spéciales mentionnaient les maladies dont on était venu se faire soigner et les traitements qui en avaient eu raison. Sans doute, comme dans la plupart des Asclépieia célèbres, il était d'usage de laisser derrière soi, en quittant le sanctuaire, de pareils monuments commémoratifs. Enfin, l'Asclépieion avait ses archives : c'étaient des stèles de marbre sur lesquelles étaient consignés tous les actes publics relatifs au temple, à ses ministres, etc. Ces inscriptions devaient être placées en évidence, de manière à pouvoir être lues de tous. Elles étaient sans doute en nombre considérable. Les unes avaient rapport à l'administration du sanctuaire : tels étaient les inventaires d'offrandes dressés, d'après une décision du Conseil et du peuple, par les commissions sacrées (5). D'autres étaient des décrets en l'honneur de prêtres qui s'étaient acquittés pieusement de leurs fonctions (6). Quelques-unes mentionnaient des récompenses accordées à des médecins publics qui s'étaient signalés par leur zèle à soigner les malades et par leur désintéressement (7).

Tel était l'Asclépieion, autant qu'on en peut juger par les monuments qui en restent, et par les textes et les inscriptions qui servent à ces monuments de commentaire. Le tableau que nous avons essayé de peindre ne répond pas à une date fixe : le sanctuaire changea d'espect plus d'une fois, et, probablement fort modeste à l'origine, il s'agrandit et s'enrichit avec le temps. On

(1) Voir *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 92.
(2) Voir la deuxième partie, *Le culte privé*, chapitre IV.
(3) Pausanias, II, 27, 3.
(4) Strabon, VIII, 374.
(5) Voir plus loin, chapitre IV.
(6) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 567^b, 373^b, 477^b, etc.
(7) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 256^b.

voit du moins par ce qui précède comment se firent ces agrandissements successifs, et quel put être, à une certaine époque, le caractère général du temple et de son enceinte. C'est là, c'est au milieu de ces édifices de toute nature, de ces statues, de ces bas-reliefs, de ces stèles, que se célébraient les fêtes publiques d'Asclépios et d'Hygieia; c'est là qu'une foule superstitieuse venait chaque jour étaler ses misères et attendre les merveilleux effets de la toute-puissance du dieu sauveur.

CHAPITRE II.

LES MINISTRES DU CULTE ET LES DIFFÉRENTS FONCTIONNAIRES ATTACHÉS A L'ASCLÉPIEION.

Comme tous les sanctuaires, l'Asclépieion avait son personnel sacré. Essayons, d'après les inscriptions et les auteurs, de dresser la liste de ces fonctionnaires. Il y en avait de plusieurs sortes : au-dessous du prêtre, seul chef du culte, divers employés d'un rang inférieur jouaient dans les cérémonies un rôle secondaire ; puis, des citoyens tout à fait étrangers au temple se trouvaient mêlés, dans certaines circonstances, aux fêtes du dieu, ou prenaient part à l'administration de son sanctuaire. Faisons la revue de ces différents personnages et tâchons de déterminer la place qu'ils tenaient dans le culte du dieu médecin.

I. — *Le prêtre.*

Le prêtre d'Asclépios est appelé, dans les inscriptions, ἱερεὺς τοῦ Ἀσκληπιοῦ, quelquefois ἱερεὺς Ἀσκληπιοῦ καὶ Ὑγιείας (1). A l'époque où ce sacerdoce est mentionné pour la première fois par les textes lapidaires, c'est-à-dire au quatrième siècle, il est électif ; nous ignorons si plus anciennement il avait un autre caractère. Le prêtre d'Asclépios était désigné par le sort (2). Parmi les prêtres dont les noms nous sont parvenus, il n'y en a qu'un dont la nomination paraisse avoir fait exception à la règle : c'est un certain Démon, parent de Démosthène, qui devint prêtre en vertu d'un ordre de l'oracle de Delphes. L'inscription qui rap-

(1) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 489.

(2) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 567ᵇ : ... ἐπειδὴ Φυλεὺς λαχὼν ἱερεὺς τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἐπὶ Ἰσαίο[υ ἄ]ρχοντος... — *Ibid.*, *Addenda et corrigenda*, 489ᵇ : ... ὁ εἰληχὼς ἱερεὺς Ἀσκληπιοῦ καὶ Ὑγιείας... Διοκλῆς Διοκλέους Κηφισιεὺς νεώτερος.

pelle cet événement se trouve au Louvre (1). En échange du sacerdoce d'Asclépios conféré par le peuple suivant la volonté de l'oracle, Démon devait céder au dieu une maison et un jardin qui lui appartenaient.

La durée du sacerdoce d'Asclépios et d'Hygieia était d'un an. On voit par l'inscription de Dioclès que le prêtre était désigné quelque temps avant de prendre possession de sa charge (2). C'est sous l'archonte Lysiadès que Dioclès est prêtre d'Asclépios, mais c'est pendant l'éponymat précédent, sous l'archonte Lysandros, qu'il a soumis au Conseil le projet de réparations dont l'inscription fait mention : à ce moment, le sort l'a déjà choisi pour être prêtre d'Asclépios et d'Hygieia, et c'est pour fêter son avénement qu'il offre de faire exécuter dans l'Asclépieion les travaux énumérés par les considérants du décret et par le décret lui-même. A une certaine époque, il est question, dans les inscriptions, de prêtres à vie (3) ; mais c'est de l'empire que datent les textes où de pareils prêtres sont signalés. Le sacerdoce de l'époque grecque, de l'époque des orateurs et même des temps postérieurs est annuel. Aussi le nom du prêtre sert-il souvent à dater les offrandes : « Aristarchos, du dème des Cothôkidai, étant prêtre, Polydôros, fils de Corônos, du dème de Képhissia, à Asclépios (4). » Les dédicaces de ce genre sont nombreuses (5).

Le prêtre d'Asclépios avait des fonctions variées. Bien que les renseignements fournis à ce sujet par les inscriptions soient assez vagues, on peut, en rapprochant différents textes, se faire une idée des devoirs qui lui incombaient. C'est lui qui avait l'autorité suprême dans le sanctuaire : chargé par les lois de veiller au bon accomplissement des cérémonies religieuses et de tous les rites particuliers au culte d'Asclépios et d'Hygieia (6), il avait pouvoir sur tout, étant responsable de tout devant le Conseil et devant le peuple. Dans les sacrifices publics, il devait prendre

(1) Frœhner, *Musée national du Louvre, inscriptions grecques*, n. 48.

(2) Voir plus haut, p. 6, note 3.

(3) Ἀθήναιον, V, p. 198, n. 3, p. 319, n. 44 ; *C. I. A.*, III, 1, 132.

(4) Ἀθήναιον, V, p. 154, n. 2.

(5) *Ibid.*, V, p. 153, n. 1, p. 161, n. 21, p. 162, n. 26 et 27, p. 326, n. 5, p. 327, n. 8, etc. — Cf. les catalogues d'offrandes auxquels nous renvoyons plus loin, chapitre IV.

(6) Ἀθήναιον, VI, p. 134, n. 9 : ... ἐπιμελεῖται το[ῦ τε ἱεροῦ καὶ τῶν] ἄλλων ὧν αὐτῶι οἱ νόμοι πρ[οστάττουσιν καλ]ῶς καὶ εὐσεβῶς... — Cf. plus bas : ... περὶ τὴν ἐπ[ιμέλειαν τοῦ ἱεροῦ...]. Cf. encore *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453b, l. 22 : [... τ]ὴν καθήκουσαν [ἐπιμέ]λειαν ἐποιή[σατο...].



garde qu'aucune formalité ne fût omise et faire en sorte que tout se passât conformément aux traditions et aux lois (1). Lors des fêtes du dieu, c'est lui qui prenait soin que le temple fût richement décoré (2), que le lit où l'on couchait les statues d'Asclépios et d'Hygieia fût garni de molles couvertures et de somptueux coussins (3), que la table sur laquelle on servait aux deux divinités le repas sacré fût ornée avec luxe (4), que la veillée sainte eût lieu avec toute la pompe et tout l'appareil convenables (5). Après ces solennités, il rendait compte au Conseil de la manière dont les sacrifices avaient été accomplis ; il annonçait que les cérémonies s'étaient passées dans les règles, pour le salut du peuple athénien ; le Conseil prenait acte de cette déclaration et décernait au prêtre un de ces éloges publics dont les inscriptions trouvées sur la pente méridionale de l'Acropole nous offrent de si intéressants spécimens (6).

Tels étaient les principaux devoirs du prêtre. Pour ce qui est de son intervention directe dans chacun des actes religieux que nous venons d'énumérer, de la part qu'il prenait aux sacrifices, à la décoration du sanctuaire, etc., nous sommes réduits à des conjectures ; le détail des formalités sacrées nous échappe ; les inscriptions ne nous disent pas quels étaient les actes exécutés par la main même du prêtre, quels étaient ceux dont le prêtre était simplement le témoin. Sans doute, les principaux rites étaient accomplis par lui ; mais nous le voyons aussi descendre à des occupations tout à fait infimes. Dans le *Plutus* d'Aristophane, c'est lui qui, le soir venu, fait l'inspection des autels et recueille soigneusement les gâteaux qu'y ont laissés les suppliants (7).

Enfin le prêtre, en même temps que ministre du culte, était administrateur. C'est lui qui présidait, semble-t-il, les commis-

(1) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 477[b] : ... καὶ τὰς θυσίας ἁπάσας τέθυκεν κατὰ [τὰ] ψηφίσματα... — Cf. *ibid.*, 567[b] : ... τάς τε θυσίας ὅσας πρ[οσῆ]κεν αὐτὸν θῦσαι πάσας καλῶς κα[ὶ] φιλοτίμως τέθυκεν...

(2) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 477[b] : ... ἐπιμεμέληται δὲ καὶ τῆς [τοῦ να]οῦ εὐκοσμίας... — Cf. Ἀθήναιον, VI, p. 134, n. 9 : ... (ἐπιμελεῖται ?) τῆς εὐκοσμίας τῆς περ[ὶ τὸ ἱερὸν...].

(3) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453[b] : ... ἔστρωσεν δὲ καὶ τὰς κλ[ίνας...]. — Cf. *ibid.*, 453[c], même expression.

(4) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 373 : ... τὴν τράπεζαν ἐκό[σμησεν καλῶς καὶ φιλοτί]μως.

(5) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 373[b] : ... τὴν παννυχίδα ἐποι[ήσατο...]. — Cf. *ibid.*, *Addenda et corrigenda*, 453[b] : ... καὶ παννυχίδα(ς) συνετέλεσεν.

(6) Voir Ἀθήναιον, VI, p. 134, n. 9; *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 373[b].

(7) *Plutus*, v. 679.

sions nommées par le peuple pour dresser les inventaires d'offrandes, ou, s'il ne les présidait pas, il en était un des membres les plus importants (1). Gardien des richesses que renfermait le sanctuaire, des ex-voto en or et en argent, de tous les objets précieux qui constituaient le trésor de l'Asclépieion, son devoir était de veiller à la conservation de ces biens. Les inventaires nous donnent sur ces fonctions du prêtre de curieux renseignements : on y voit avec quel soin les moindres accidents arrivés aux objets confiés à sa garde, les moïndres particularités relatives à ces objets étaient notés par lui. Ici, il signale telles offrandes comme vieilles (2) ; là, il fait remarquer que sur dix drachmes (?) consacrées par la même personne, il en manque trois (3). Partout, d'ailleurs, dans les inventaires, on sent l'action du prêtre ; à chaque instant elle nous est révélée par des phrases comme celles-ci, dont le sens est encore pour nous bien obscur : « Objets d'argent qui se trouvent chez le prêtre... (4). » — « Voici ce qu'a ajouté le prêtre d'Asclépios (5), » etc.

Jusqu'ici, il n'y a rien, dans ces devoirs sacerdotaux, qui soit propre au prêtre d'Asclépios. Telles étaient, à peu de chose près, les obligations des autres prêtres athéniens. S'occuper des sacrifices, veiller, les jours de fête, à la décoration du temple, offrir le repas sacré, garder les richesses du sanctuaire, étaient des charges imposées par les lois à tous les prêtres et à toutes les prêtresses (6). N'y avait-il aucune fonction spéciale qui distinguât le sacerdoce d'Asclépios des autres sacerdoces ? Un passage d'une inscription d'Asie Mineure, dont la provenance exacte est inconnue, fait allusion à certains devoirs particuliers, semble-t-il, au prêtre d'Asclépios et d'Hygieia : il y est dit que le prêtre doit veiller à ce que le portique bâti dans le sanctuaire et destiné à

(1) Voir Ἀθήναιον, V, p. 103, n. 13 : Τάδε καθειρέθη, παρόντος τοῦ ἱερέως τοῦ Ἀσκληπιοῦ Εὐστράτου Οἰναίου... — Sur ces commissions, voir plus loin, chapitre IV.

(2) Ἀθήναιον, VII, p. 87, n. 2, l. 7 : Μυννίον Γ · ταύτας ἔφη ὁ ἱερε(ὺς) Εὐνικίδης Ἁλαι(εὺς) παλαιὰς εἶναι.

(3) *Ibid.*, VII, p. 87, n. 2, l. 2 : Μνησαρέτη Δ · ἐλλείπει ⊢⊢⊢ · ταύτας δεῖν ἔφη ἀποδοῦναι Διοκλέα Μυρρι(νούσιον).

(4) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 425, l. 62 : Τάδ' ἐστιν ἀργυρᾶ παρὰ τῶι ἱερεῖ...

(5) *Ibid.*, II, p. 426, l. 74 : [T]άδε προσπαρέδωκεν ἱερεὺς Ἀ[σκληπ]ιοῦ. — Cf. l. 78, etc.

(6) Sur ces questions et sur les prêtres d'Athènes en général, voir J. Martha, *Les sacerdoces athéniens*. Paris, Thorin, 1881.

loger les suppliants soit toujours propre : [...ἐπιμέ]λεσθαι δὲ αὐτὸν καὶ τᾶς στοιᾶ[ς τᾶς ἐν] τῶι 'Ασκλαπιείωι ὅπως καθαρ[ὰ ἦι.....] (1). Il est certain que ces malades qui venaient chercher la guérison dans l'Asclépieion créaient au prêtre des obligations multiples et toutes différentes de celles qu'avaient à remplir les autres prêtres. Il y avait là probablement une surveillance continuelle à exercer, peut-être une police intérieure à faire dans le sanctuaire, des soins matériels à donner. Quel était le rôle précis du prêtre dans ces diverses fonctions? Nous l'ignorons; toujours est-il que le va-et-vient des suppliants ne pouvait lui être indifférent. Les cures qui s'opéraient autour du temple s'opéraient peut-être en sa présence; s'il n'y était pour rien, il y assistait ou tout au moins il en était informé. Investi du droit de contrôle sur tout ce que pouvaient faire ou subir les malades dans l'enceinte du péribole sacré, maître absolu dans l'espèce d'hôpital

(1) Ἀθήναιον, VII, p. 207, n. 2, l. 24. — Dans un fragment de décret découvert sur la pente méridionale de l'Acropole, on lit : [... τὰς κα]θ' ἑκάστην ἡμέραν γινομένας θε[ραπείας...]. Voir *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453b, l. 18-19. Le mot θεραπείας, dont la restitution ne paraît pas douteuse, semble au premier abord ne pouvoir être traduit que par *cures* ou *soins* donnés à des malades, et la place de ce mot dans le décret honorifique où il se trouve porterait à croire que ces soins sont une des causes pour lesquelles le prêtre dont il est question, et dont le nom a disparu, a été récompensé. Ce serait, croyons-nous, faire un contre-sens que d'expliquer ainsi τὰς θεραπείας. Θεραπεύω a, dans la langue religieuse des Grecs, un sens tout particulier et très précis. Il désigne l'ensemble des soins matériels donnés par le prêtre au sanctuaire qu'il est chargé d'entretenir, repas offerts au dieu les jours de fête, toilette de la statue du dieu, nettoyage de la table sacrée et des ustensiles employés dans les cérémonies du culte, etc. Tout cela constitue le *service* de la divinité, θεραπεία. Voir Le Bas et Foucart, *Mégaride et Péloponnèse*, 352h, commentaire de M. Foucart, p. 213, col. 1 (comment. des lignes 2-7). Un décret orgéonique d'Athènes donne une idée très exacte du sens de θεραπεύω : une prêtresse y est récompensée pour s'être bien et pieusement *occupée* toute l'année des déesses au service desquelles elle était, τὸν ἐνιαυτὸν καλῶς καὶ εὐσεβῶς διετέλεσεν θεραπεύουσα τὰς θεάς. Voir Foucart, *Associations religieuses*, p. 196, n. 8, l. 11 et suiv. Si l'on consulte les textes, on trouve, par exemple, dans Euripide, *Ion.*, v. 111. l'expression θεραπεύειν ναούς. Platon, *République*, V, 469 *a*, se sert de θεραπεύω pour désigner les soins dont on doit entourer les tombeaux des soldats morts à la guerre, ὡς δαιμόνων, οὕτω θεραπεύσομέν τε καὶ προσκυνήσομεν αὐτῶν τὰς θήκας. Dans ces différents passages, θεραπεύω s'applique, comme on le voit, à des actes religieux parfaitement déterminés et d'un ordre tout matériel. C'est, suivant nous, dans ce sens qu'il faut prendre le mot θεραπείας de l'inscription 453b du *Corp. inscr. attic.* Ce mot fait allusion au zèle quotidien avec lequel le prêtre s'est acquitté de toutes ses fonctions durant son sacerdoce, et ce serait se tromper que d'y voir un souvenir des soins donnés par lui aux suppliants qui venaient invoquer Asclépios dans son sanctuaire.

religieux dont la direction lui était confiée pour un an, il devait tenir à ce que cet hôpital fonctionnât le mieux qu'il était possible, et si de ses mains il ne prenait aucune part aux cures, il tâchait sans doute d'en faciliter le succès en veillant à ce qu'elles se fissent dans les meilleures conditions. C'était son intérêt : plus les guérisons étaient nombreuses, plus il lui en revenait de gloire, et la multitude des miracles accomplis durant son sacerdoce lui conquérait l'estime et l'admiration de la foule (1).

II. — *Le zacore.*

Au-dessous du prêtre, il y avait le zacore (ζάκορος). Le rôle de ce personnage, qu'on trouve dans différents cultes et qui s'appelle aussi néocore ou nacore (2), est fort mal connu. Il est probable qu'à l'origine, comme le mot l'indique, c'était simplement un serviteur chargé de balayer le temple, de l'entretenir, de le parer à de certains jours, bref, de s'acquitter de tous les soins matériels incompatibles avec les devoirs plus relevés du prêtre (3). Telles étaient encore les fonctions du zacore au temps d'Aristophane. Dans le *Plutus*, on le voit s'occuper d'éteindre les lampes à l'heure où les suppliants, rassemblés dans le sanctuaire, vont s'endormir en attendant l'apparition du dieu (4). Plus tard, l'importance du zacore augmente. A l'époque romaine, ce n'est plus un domestique, c'est un véritable fonctionnaire, égal en dignité au prêtre, et dont le nom sert à dater les offrandes (5). Il consacre lui-même des ex-voto à Asclépios et à Hygieia (6); il compose ou fait composer en leur honneur des hymnes de recon-

(1) Aristide, I, p. 521, éd. Dindorf, Leipzig, 1829, cite un prêtre d'Asclépios, ἐφ' οὗ τὰ πολλὰ καὶ μεγάλα ὡς ἐπυνθανόμεθα ἐχειρούργησεν ὁ Θεὸς καὶ ἔστι δὴ ἐνδοξότατος τῶν μέχρι τούτου.

(2) Dans les inscriptions d'Athènes, on ne trouve que le mot ζάκορος, mais νεωκόρος se rencontre dans d'autres inscriptions relatives à Asclépios et dans les textes.

(3) Voir *Etymologicum magnum*, au mot ζάκορος.

(4) *Plutus*, v. 668 :

... ὡς δὲ τοὺς λύχνους ἀποσβέσας
ἡμῖν παρήγγειλεν καθεύδειν τοῦ Θεοῦ
ὁ πρόπολος, εἰπών, ἤν τις αἴσθηται ψόφου,
σιγᾶν, ἅπαντες κοσμίως κατεκείμεθα.

Cf. le scoliaste, au vers 670 : ὁ νεωκόρος.

(5) Voir Ἀθήναιον, V, p. 418, n. 9; VI, p. 373, n. 7; *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 68ᵉ.

(6) *C. I. A.*, III, 1, 102.



naissance (1) ; il répare leur temple à ses frais (2) ; l'Aréopage et le Conseil des Cinq-Cents ou des Six-Cents lui élèvent des hermès (3). A ce moment, le temps pendant lequel le zacore restait en charge ne nous est pas connu : d'après les inscriptions, il aurait été nommé pour un an (4). Peut-être, à une certaine époque, fut-il zacore à vie ; peut-être aussi y eut-il plus d'un zacore (5). Ces fonctions étaient, dans tous les cas, fort recherchées et n'avaient plus rien de commun avec les humbles occupations auxquelles fait allusion le texte d'Aristophane.

Les documents épigraphiques ne nous fournissent aucun renseignement sur la place que tenait le zacore dans le culte d'Asclépios. Quelques passages d'Aristide feraient croire qu'il y jouait un rôle considérable : c'est lui, semble-t-il, qui avait directement affaire aux malades. Quand Aristide se rend dans le temple d'Asclépios, à Smyrne ou à Pergame, c'est presque toujours au zacore ou néocore qu'il commence par s'adresser ; c'est avec lui qu'il entre en relation : le zacore lui fait part de ses songes, Aristide lui communique les siens, et tous deux devisent sur le sens de ces mystérieux avertissements de la divinité (6). Un jour, le dieu ayant prescrit à Aristide d'abondantes saignées, c'est devant les néocores que l'opération a lieu ; peut-être y prennent-ils part ; au moins tous y assistent et confessent que jamais, avant Aristide, ils n'ont vu tirer autant de sang à personne, si ce n'est à un certain Ischyron (7). L'historien Hippys, dont nous ne possédons que quelques courts fragments, raconte l'anecdote suivante : « Une femme avait le ténia, et les médecins désespéraient de la guérir. Elle se rendit à Epidaure et supplia le dieu de la délivrer du mal qu'elle portait en elle. Asclépios ne lui apparut pas. Cependant, les zacores couchent la pauvre créature dans le lieu où le dieu avait coutume de secourir ceux qui ve-

(1) Ἀθήναιον, VI, p. 141, n. 23.

(2) *Ibid.*, VI, p. 146, n. 26, p. 373, n. 7 ; *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 68°.

(3) Ἀθήναιον, V, p. 323, n. 1 et 2 ; *C. I. A.*, III, 1, 780.

(4) Voir par exemple l'inscription de l'Ἀθήναιον, V, p. 323, n. 1 : Κατ' ἐπερώτημα τῆς βουλῆς τῶν Φ', Χαρίτωνα Νειχίου Μαραθώνιον, ζακορεύσαντα Ἀσκληπιοῦ καὶ Ὑγείας ἐν τῶ (*sic*) ἐπὶ Πομπηΐου Ἀλεξάνδρου ἄρχοντος ἐνιαυτῶι.

(5) Aristide, I, p. 473, parle de deux zacores ou néocores attachés à l'Asclépieion de Smyrne : Φιλάδελφος, τῶν νεωχόρων ἅτερος. Cf. Hippys, *Fragmenta historicorum græcorum*, éd. Didot, II, p. 15, 8.

(6) Aristide, I, p. 473.

(7) *Id.*, I, p. 477.

naient à lui, et, sur leur injonction, elle s'endort. Les ministres sacrés, voulant la guérir, s'y prennent alors comme il suit : ils lui ôtent la tête de dessus les épaules, et l'un d'eux, plongeant la main dans l'intérieur du corps, en retire le ténia, monstre énorme ; mais impossible de rajuster la tête et de la remettre en place. Le dieu se présente alors et gourmande ses serviteurs pour avoir voulu faire plus que ne le comportait leur science ; puis, avec un art irrésistible et divin, il rend à ce corps inanimé la tête qu'il avait perdue et ressuscite la patiente (1). »

Ce conte, qu'il faudrait traduire dans le français d'Amyot pour lui conserver toute sa grâce naïve et son air de malice, explique mieux encore que les passages d'Aristide cités plus haut ce que pouvait être le rôle du zacore. A l'époque où cette charge était devenue une véritable dignité sacerdotale, c'était le zacore qui avait la surveillance de l'hôpital proprement dit, qui recevait les malades, les installait sous les portiques, peut-être leur donnait certains soins élémentaires. Le prêtre avait l'autorité suprême dans le sanctuaire ; le zacore était, semble-t-il, spécialement chargé de s'occuper des suppliants ; c'était l'aide, peut-être l'intermédiaire du dieu dans les cures miraculeuses dont l'Asclépieion était le théâtre.

III. — *Cleidouques*, *pyrphores*, *canéphores*, *arrhéphores*.

Outre le prêtre et le zacore, ministres réguliers et permanents d'Asclépios, un certain nombre de personnages chargés de fonctions secondaires figuraient dans certaines cérémonies de l'Asclépieion. Ces personnages, qu'on rencontre aussi dans les autres cultes athéniens, nous sont moins bien connus encore que ceux dont nous venons de parler. Leur condition est très obscure, leur participation à l'accomplissement des rites sacrés fort difficile à déterminer. Il faut au moins les énumérer.

Nous citerons d'abord le cleidouque (κλειδοῦχος). C'était, si l'on se reporte à l'étymologie du mot, le serviteur à qui l'on confiait toutes les clés du sanctuaire. Mais il semble que de bonne heure ce titre prit un sens plus étendu. Un cleidouque de Héra, mentionné dans une inscription d'Athènes, avait pour fonction de porter les clés sacrées (κλεῖθρα) dans certaines fêtes (2). Quatre

(1) *Fragmenta historicorum græcorum*, éd. Didot, II, p. 15, 8.
(2) Φιλίστωρ, III, p. 454, n. 1, l. 7 et 10. Cf. Keil, *Philologus, zweiter Supplementband*, 1863, p. 588 et suiv.



cleidouques d'Asclépios sont nommés dans les inscriptions trouvées sur le versant méridional de l'Acropole. Deux d'entre eux, fils de deux prêtres d'Asclépios, ont été chargés par leurs pères des fonctions de cleidouques à l'occasion de cérémonies dont les inscriptions, très mutilées, ne nous ont pas conservé le souvenir (1). Avaient-ils été nommés temporairement ou pour un an? Nous l'ignorons; toujours est-il que c'étaient leurs pères qui les avaient choisis, et que ce choix est une des raisons pour lesquelles les deux prêtres sont loués par le Conseil et par le peuple. Les deux autres cleidouques sont mentionnés par deux inscriptions de très basse époque : l'un d'eux, en même temps que cleidouque, était archonte (2). On voit que la cleidouchie avait changé de caractère.

A côté du cleidouque, nous trouvons le pyrphore (πυρφόρος). Ce titre se rencontre dans deux inscriptions athéniennes dont l'une a été découverte bien avant les fouilles de la Société archéologique, sur l'emplacement de l'Asclépieion (3). Il y avait aussi des pyrphores à Epidaure (4). Le devoir du pyrphore était d'allumer le feu sacré sur l'autel. Cette dignité, assez humble à l'origine, prit sans doute avec le temps une grande importance et devint, comme les charges de zacore et de cleidouque, une faveur fort enviée. Nous ne savons pour combien de temps le pyrphore était nommé (5).

Enfin, des femmes figuraient aussi dans les cérémonies célébrées en l'honneur d'Asclépios et d'Hygieia. Une canéphore d'Asclépios (κανηφόρος), prenait part aux Epidauria (6). Une arrhéphore (ἀρρηφόρος) jouait un rôle dans la même fête. Un décret cite une arrhéphore qui était la fille d'un prêtre, un de ceux qui avaient mérité des éloges publics pour avoir investi leurs fils des fonctions de cleidouques (7). C'était l'usage que de pareilles charges fussent imposées par les prêtres à leurs enfants (8). L'Etat leur savait gré de cet acte de piété et les en récompensait. Mais ce n'était là, comme

(1) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453[b], l. 18, et 453[c], l. 13-14.
(2) Ἀθήναιον, V, p. 198, n. 3, p. 323, n. 2.
(3) Voir *C. I. G.*, 402, 1178.
(4) Le Bas et Foucart, *Mégaride et Péloponnèse*, 144[b], 147[b].
(5) Voir *ibid.*, p. 66, col. 1, le commentaire de M. Foucart.
(6) *C. I. A.*, III, 1, 916, 921. Cf. Pervanoglu, *Philologus*, XXIV, p. 462.
(7) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453[b], l. 14.
(8) Cf. *Bull. de corr. hellén.*, III, p. 62, une inscription de Skyros en l'honneur d'un prêtre qui a donné sa fille pour être canéphore dans une fête de Dionysos.

où le voit, qu'une dignité temporaire. Canéphores et arrhéphores étaient choisies pour des cérémonies spéciales; leur rôle, qui consistait probablement, comme dans les autres cultes, à porter dans les processions les corbeilles sacrées, cessait dès que la cérémonie était achevée (1).

IV. — *Personnages divers mêlés au culte ou à l'administration du temple.*

Indépendamment du personnel purement religieux que nous venons de passer en revue, les inscriptions révèlent l'existence de différents fonctionnaires dont le caractère est quelquefois très mal déterminé, mais qui prenaient, semble-t-il, une large part aux cérémonies de l'Asclépieion et tenaient une place considérable dans le culte ou dans l'administration du sanctuaire.

En premier lieu, il faut nommer l'archonte-roi, son parèdre et les quatre épimélètes des mystères d'Eleusis, sous la présidence desquels s'accomplissaient probablement les Epidauria, cette fête d'Asclépios si étroitement unie aux fêtes de Déméter, et qui se célébrait le quatrième ou le cinquième jour des Eleusinies (2). Quel était leur rôle dans cette cérémonie? Nous n'en savons rien, mais il paraît évident que, chefs civils des mystères, ils étendaient aussi leur surveillance sur les Epidauria, un des actes de ce grand drame religieux dont la direction leur était confiée par l'Etat.

Citons encore les ἱεροποιοί. C'étaient, à ce qu'il semble, des commissaires chargés d'offrir, au nom de la cité, certains sacrifices, de veiller à l'accomplissement de certaines formalités officielles; de contrôler peut-être, dans une certaine mesure, les actes du prêtre, Leurs fonctions paraissent avoir été surtout administratives ; tout ce qui concernait les biens et l'argent des dieux était de leur compétence. Il y avait des ἱεροποιοί attachés à chacun des sanctuaires d'Athènes (3). Leur rôle, dans le culte d'Asclépios, nous est in-

(1) A propos des arrhéphores, il faut remarquer que cette forme n'est pas celle qui est généralement employée pour désigner la dignité semblable dans le culte d'Athéna : on dit errhéphore. Voir A. Mommsen, *Heortologie*, p. 448, note.

(2) Voir plus loin, chapitre III.

(3) Sur les ἱεροποιοί, voir le scoliaste de Démosthène, *Contre Midias*, 114; *Etymologicum magnum*, au mot ἱεροποιοί; Bœckh, *Staatshaushaltung der Athener*, livre II, 6, p. 231 et suiv.; A. Mommsen, *Heortologie*, p. 242. — Voir surtout Foucart, *Bull. de corr. hellén.*, IV, p. 233 et suiv.



diqué par deux fragments des comptes de l'orateur Lycurgue (1) : nous voyons que c'était de leurs mains que le trésor recevait le produit de la vente des peaux des victimes sacrifiées lors de la fête des Asclépieia.

Des fonctionnaires plus intéressants et que nous connaissons mieux, bien que leur participation à l'administration de l'Asclépieion soit encore pour nous bien obscure, sont ces citoyens nommés par le peuple pour dresser les catalogues d'ex-voto, consacrer au dieu une offrande publique, etc. C'était un procédé ordinaire du gouvernement athénien de confier certaines affaires à un petit nombre de personnes formant des commissions et devant rendre compte soit au Conseil soit au peuple, leur travail achevé, de la manière dont elles avaient rempli leur mandat. De pareilles commissions étaient élues lorsqu'il fallait, par exemple, élever sur l'agora une statue à quelque personnage auquel le Conseil et le peuple désiraient donner un témoignage public de reconnaissance (2), lorsqu'il s'agissait d'aller annoncer à quelque ville amie les honneurs qu'Athènes avait décernés à l'un de ses citoyens (3). Pour régler certaines questions religieuses, de semblables comités étaient fréquemment nommés : ceux auxquels se rapportent quelques-unes des inscriptions trouvées parmi les ruines de l'Asclépieion peuvent servir d'exemple (4). Mutilées et incomplètes, ces inscriptions, par malheur, ne nous fournissent que des renseignements insuffisants sur les causes qui ont amené la formation des comités qu'elles mentionnent. Mais en les comparant à d'autres, mieux conservées (5), on peut savoir à peu près quel était le caractère de ces comités, comment ils fonctionnaient, de combien de personnes et de quelles personnes ils se composaient.

Comme on l'a vu (6), le prêtre en était, sinon le président, au moins un des principaux membres : il est nommé le premier parmi les personnages auxquels doivent s'adjoindre les délégués

(1) *C. I. G.*, 157 ; Rangabé, *Antiquités helléniques*, 842.

(2) *C. I. A.*, II, 1, 300, 331.

(3) *C. I. A.*, II, 1, 251.

(4) Ἀθήναιον, V, p. 103, n. 13, p. 189, n. 16 ; VI, p. 489, n. 6 ; *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 419.

(5) Voir *C. I. A.*, II, 1, 403, 404, 405, *Addenda et corrigenda*, 405b ; Ἀθήναιον, VII, p. 87, n. 2 ; *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 238a, 238b ; *C. I. G.*, 1570.

(6) Voir plus haut, p. 24 et suiv.

du peuple (1). Avec lui, sont membres de droit le stratège ὁ ἐπὶ τὴν παρασκευήν et l'architecte ὁ ἐπὶ τὰ ἱερά. Les délégués choisis par le peuple sont pris, les uns dans l'Aréopage, les autres parmi les simples citoyens. Leur nombre varie : ils sont tantôt cinq (deux membres de l'Aréopage et trois Athéniens) (2), tantôt dix (probablement cinq Aréopagites et cinq Athéniens) (3). Quelquefois, quand le décret qui a pour but de constituer la commission n'émane que du Conseil, le Conseil nomme les délégués dans son sein (4). Ces différents membres, Aréopagites et autres, sont tous élus de la même manière, par le procédé de la χειροτονία. La commission, ainsi composée, a pour collaborateur un esclave public, δημόσιος, chargé de l'aider dans son travail de recensement (5). Il est probable que, dans ce travail, c'était le prêtre qui faisait presque tout : l'action de ses collègues devait se réduire à un simple contrôle. Nous n'avons d'ailleurs là-dessus aucun renseignement. Ce qui est certain, c'est que, une fois l'opération terminée, les commissaires offraient un sacrifice et rendaient leurs comptes soit devant le Conseil, si c'était le Conseil qui les avait nommés, soit devant le peuple, s'ils tenaient leurs pouvoirs de l'assemblée populaire.

V. — *Le prêtre d'Asclépios était-il médecin?*

Nous venons d'énumérer les différents fonctionnaires civils et religieux qui tenaient de près ou de loin à l'Asclépieion. Parmi ces fonctionnaires, nous avons vu qu'en réalité il n'y en avait que deux qui eussent une véritable importance, le prêtre et le zacore; que tous les autres étaient soit de simples serviteurs, plus tard dignitaires du temple, soit des magistrats ou des citoyens chargés, dans telles circonstances parfaitement déterminées, d'accomplir certaines formalités religieuses ou de collaborer à certains actes administratifs. Y avait-il des médecins attachés au sanctuaire d'Asclépios? Telle est la question qu'on est conduit à se poser lorsqu'on réfléchit à la nature même de l'Asclépieion, à

(1) *C. I. A.*, II, 1, 403, l. 26.
(2) Ἀθήναιον, V, p. 103, n. 13; *C. I. A.*, II, 1, 403.
(3) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 428, i.
(4) *C. I. A.*, II, 1, 404.
(5) Sur ce δημόσιος, voir le scoliaste de Démosthène, *Olynthiennes*, II, 19. Cf. Démosthène, *Sur les affaires de Chersonnèse*, 47; *id.*, *Philippiques*, IV, 22; Lysias, *Contre Nicomachos*, 2, etc.

son organisation, à son but, et qu'on cherche à se faire une idée aussi exacte que possible de l'institution des Asclépieia. Quelques inscriptions signalent en effet des médecins parmi les prêtres d'Asclépios et d'Hygieia; d'autres mentionnent des zacores qui étaient médecins. De là, l'hypothèse très naturelle, qu'il était nécessaire qu'il y eût toujours un médecin dans le sanctuaire, et que, quand ce médecin n'était pas le prêtre, c'était le zacore. Voyons ce que cette opinion peut avoir de fondé.

La qualité de médecin donnée au prêtre n'apparaît guère que dans une seule inscription, dans l'un des inventaires d'offrandes trouvés sur la pente méridionale de l'Acropole. Il s'agit d'un certain Onétor qui, cité d'abord comme médecin, porte plus loin, dans deux passages différents, le titre de prêtre (1). Deux dédicaces mentionnent au contraire des zacores médecins : elles sont gravées sur deux hermès élevés par l'Aréopage et le Conseil des Six-cents à des zacores qui ont bien mérité du temple et de la cité (2). Ce sont là, croyons-nous, des exceptions, et l'on aurait tort de tirer de ces faits isolés des conclusions trop générales. Voici pour quelles raisons.

Rappelons-nous d'abord la façon dont le prêtre est nommé. Ce n'est pas par le mode d'élection de la χειροτονία qu'il arrive aux fonctions sacerdotales, c'est par le tirage au sort; ce n'est pas un choix réfléchi, c'est le hasard qui le fait prêtre. Il faudrait donc admettre, si l'on suppose que le prêtre d'Asclépios était toujours un médecin, qu'on le tirait au sort parmi les médecins seulement, et que les autres Athéniens étaient tous d'avance exclus de ce sacerdoce. L'hypothèse d'une liste préalable, composée de candidats choisis dans une certaine catégorie de citoyens, ne serait pas incompatible avec le tirage au sort. M. Fustel de Coulanges a montré que ce choix préliminaire, qui avait lieu pour certains sacerdoces, celui d'Héraclès par exemple, précédait aussi probablement le tirage au sort des archontes (3). Mais, 1° aucun texte ne dit que le prêtre d'Asclépios, comme celui d'Héraclès, était choisi dans une classe déterminée; cela se peut, c'est même vraisemblable, mais ce n'est nullement démontré; 2° en supposant que ce choix existât, rien n'autorise à affirmer que c'était parmi

(1) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 422, l. 13, p. 426, l. 73 et 84; cf. p. 425, l. 65 et 66.

(2) *C. I. A.*, III, 1, 780; Ἀθήναιον, V, p. 323, n. 2.

(3) *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 2e année, 1878, p. 631 et suiv.

les médecins, et les médecins seuls, qu'il avait lieu. Le même raisonnement peut être fait à propos du zacore.

Une seconde difficulté est la rareté même du titre de médecin après un nom de prêtre ou de zacore. Il semble que si ç'eût été l'usage que l'un des deux fût toujours médecin, on n'eût pas jugé nécessaire de le faire remarquer. Quand le mot ἰατρός se trouve accolé au nom d'un prêtre ou d'un zacore, il doit donc indiquer une exception.

Enfin, et c'est la raison la plus décisive, la supposition qu'il y avait toujours un médecin parmi les ministres d'Asclépios paraît contraire au principe même de l'Asclépieion. Il faut bien comprendre, en effet, ce que c'était que ces cures dont le sanctuaire d'Asclépios était le théâtre : c'étaient les effets tout divins, tout surnaturels de l'intervention d'une puissance supérieure. Un malade qui venait s'installer sous les portiques de l'Asclépieion et qui, après avoir offert les sacrifices d'usage, accompli les formalités accoutumées, s'endormait avec l'espoir que, pendant son sommeil, le dieu lui apparaîtrait et lui indiquerait le remède qui convenait à son mal, ne pouvait compter pour être guéri sur le secours d'aucune science humaine : c'est dans l'action d'une force céleste qu'il mettait toute sa confiance ; c'est un miracle qu'il attendait. Telles étaient les croyances qui animaient ces esprits superstitieux, telle la foi qui les conduisait à consacrer de riches offrandes, ou à laisser dans le sanctuaire de ces hymnes de reconnaissance dont les fouilles récentes ont mis à découvert de si curieux spécimens. On s'explique alors pourquoi la présence d'un médecin était inutile : il suffisait que le prêtre et ses subordonnés veillassent à ce que le miracle réussît. L'Asclépieion n'était pas un hôpital où l'on venait se faire soigner par des savants ayant de l'étude et une longue pratique : c'était un temple où l'on accourait se placer sous la protection d'un dieu.

Il n'en faudrait pas conclure que le prêtre et le zacore fussent tout à fait étrangers à la médecine. Bien que leurs fonctions nous soient, comme on l'a vu plus haut, fort mal connues, c'étaient eux, sans doute, surtout le zacore, qui donnaient aux malades les premiers soins : ce n'était pas d'eux, au moins dans l'esprit des suppliants, que venait la guérison. Au fond, c'étaient eux qui en étaient les vrais auteurs, ou du moins qui la préparaient ; un heureux hasard et l'imagination exaltée des patients faisaient le reste : mais c'était le dieu qui en recueillait tout l'honneur. M. Daremberg distingue fort bien les médecins laïques qui, soit isolément, soit groupés par corporations, allaient exercer leur art de ville en

ville, des prêtres guérisseurs qui, confinés dans les Asclépieia, servaient simplement d'intermédiaires entre le dieu et les malades, recevaient chaque matin la confidence des prescriptions données en songe par Asclépios, et faisaient en sorte que ces prescriptions fussent ponctuellement exécutées (1). Ces prêtres pouvaient avoir une certaine expérience des choses médicales ; il y en avait de fort habiles : la grande réputation des écoles sacerdotales de Côs, de Cnide, de Rhodes, de Cyrène en est une preuve (2) ; le retour fréquent d'un petit nombre de maladies locales, comme les maux d'yeux, très communs à Athènes, d'après le nombre considérable d'yeux mentionnés par les catalogues d'offrandes, les traitements consignés sur le marbre et constituant, à force de se multiplier, une espèce de manuel pratique à l'usage de tous (3), pouvaient façonner ces prêtres à l'art de guérir ; mais ce n'étaient pas des médecins de profession, et leurs rapports avec les suppliants se bornaient très vraisemblablement, comme nous l'avons dit, à quelques soins élémentaires. Si donc on trouve des médecins parmi eux ou parmi leurs subalternes, ce sont des exceptions justifiées par le rôle de guérisseurs qui leur était imposé. Médecins, ils étaient mieux à même de faire suivre aux malades ces traitements simples et de pure hygiène qui devaient former le fond de la science médicale dans les Asclépieia ; ils opéraient, lorsqu'il y avait lieu, avec plus d'habileté ; ils s'intéressaient davantage aux cures ; mais leur personnalité s'effaçait, selon toute vraisemblance, devant celle du dieu ; c'étaient leurs devoirs de prêtres qu'ils s'appliquaient à bien remplir, plutôt que leur profession de médecins, laissant au dieu l'initiative dans toutes les guérisons, et conservant à l'Asclépieion l'aspect de ce qu'il était en réalité, un *sanctuaire* dans lequel se pratiquait un *culte.*

(1) *De l'état de la médecine entre Homère et Hippocrate*, dans la *Revue archéologique*, 1869, XIX, p. 260 et suiv.

(2) Voir sur ces écoles : Littré, *Œuvres complètes d'Hippocrate*, trad. nouvelle, Introduction, p. 7 et suiv. ; A. Gauthier, *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples*, Paris et Lyon, 1844, chapitre IV ; Houdart, *Histoire de la médecine grecque depuis Esculape jusqu'à Hippocrate exclusivement*, Paris, 1856, chapitre III ; Daremberg, *article cité*, p. 259-265.

(3) Voir Gruter, p. 71. M. Littré, *ouvrage cité*, Introduction, p. 9, pense que les *Prénotions Coaques* de la collection des écrits hippocratiques n'étaient qu'un recueil de ces notes laissées par les malades dans les sanctuaires d'Asclépios.

CHAPITRE III.

LES CÉRÉMONIES PUBLIQUES.

Ce n'est pas chose facile que de se faire une idée des diverses cérémonies qui se célébraient dans l'enceinte de l'Asclépieion. Les renseignements que nous possédons sur les sacrifices et les différents actes religieux qui les précédaient ou qui les suivaient sont peu nombreux. Quant aux fêtes d'Asclépios, elles n'avaient ni l'éclat ni la célébrité de certaines grandes fêtes d'Athènes, comme les Panathénées, les Eleusinies, les Dionysies; il en est rarement question dans les auteurs ; les inscriptions n'y font que d'obscures allusions; nous n'avons pas non plus pour les connaître le secours de l'art, qui, en fixant sur les monuments l'image de quelques-unes des principales pompes athéniennes, nous en a transmis un vivant souvenir. Voyons pourtant en quoi elles consistaient et tâchons de dégager des monuments épigraphiques et des textes les détails qu'ils peuvent contenir sur cette partie essentielle du culte.

I. — *Les sacrifices publics et les divers actes religieux qui les accompagnaient.*

C'est dans les considérants des décrets honorifiques rendus en faveur des prêtres d'Asclépios que se trouvent la plupart des renseignements relatifs aux sacrifices publics; c'est là que sont mentionnées les diverses cérémonies que le prêtre avait le devoir d'accomplir ou de faire accomplir au nom de l'Etat.

Il y avait chaque année un certain nombre de sacrifices qui revenaient périodiquement : ils étaient prescrits par les lois. De là ces expressions, dans les décrets rendus en l'honneur des prêtres :

τὰς θυσίας ἁπάσας τέθυκεν κατὰ [τὰ] ψηφίσματα (1) — τάς τε θυσίας ὅσας πρ[οσῆ]κεν αὐτὸν θῦσαι πάσας καλῶς κα[ὶ] φιλοτίμως τέθυκεν (2). Parmi ces sacrifices, il y en avait qui portaient un nom générique : ils s'appelaient εἰσιτητήρια ; telle est du moins la forme donnée par les inscriptions (3). Il est difficile de dire ce que ce mot signifie, appliqué à des sacrifices faits dans l'Asclépieion. Ce qui est certain, c'est que les εἰσιτητήρια ou εἰσιτήρια, qui sont communs à plusieurs cultes athéniens (4), étaient des sacrifices offerts au commencement de certaines solennités, des sacrifices d'inauguration. Un magistrat, avant d'entrer en charge, célébrait des εἰσιτήρια. Avant les séances du Conseil, des εἰσιτήρια étaient offerts par les ἱεροποιοί (5). Ce mot a-t-il ici un sens analogue ? Quel est l'événement qu'avait coutume de précéder, dans l'Asclépieion, la cérémonie des εἰσιτήρια ? Nous ne saurions le dire ; dans tous les cas, des εἰσιτήρια étaient offerts, suivant une restitution très vraisemblable de M. Kœhler, τῷ Ἀσκλη[πιῷ καὶ τῇ Ὑγιείᾳ καὶ [τοῖς ἄλλ]οις θεοῖς οἷς πάτριον ἦν (6).

Parmi les autres sacrifices, aucun ne nous est signalé par les inscriptions comme ayant eu un nom précis ou comme ayant été célébré dans telle occasion déterminée. Les décrets honorifiques ne nous donnent sur eux que des renseignements de détails. Ces détails sont les suivants. La cérémonie était accomplie en l'honneur d'Asclépios, d'Hygieia et probablement aussi des autres dieux associés aux deux divinités guérisseuses (7); le prêtre sacrifiait pour le Conseil et le peuple, les enfants et les femmes (8), expressions qui se retrouvent dans la plupart des décrets athéniens relatifs à des sacrifices publics et qui devaient être la reproduction d'une formule d'invocation réellement prononcée par l'officiant. Quel-

(1) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 477[b], l. 11.

(2) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 567[b], l. 5.

(3) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453[b], l. 4 (restitution), 453[c], l. 4.

(4) Dans un décret des orgéons, une prêtresse est louée, parce que τά τε εἰσιτητήρια ἔθυσεν καὶ τὰς λοιπὰς θυσίας τὰς καθῆκεν θύειν ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ. Voir Foucart, *Associations religieuses*, p. 196, n. 8, l. 5 et suiv.

(5) Démosthène, *Contre Midias*, 114 : ... εἴασε μέν με εἰσιτήρια ὑπὲρ τῆς βουλῆς ἱεροποιῆσαι καὶ θῦσαι καὶ κατάρξασθαι τῶν ἱερῶν ὑπὲρ ὑμῶν καὶ ὅλης τῆς πόλεως. — Cf. le scoliaste : ... εἰσιτήρια δὲ ἐγίγνετο μελλούσης εἰσιέναι τῆς βουλῆς εἰς τὸ βουλευτήριον, ὥστε κατὰ γνώμην ἀπαντῆσαι τῶν πραγμάτων τὴν σκέψιν, καὶ ταύτην ἐκάλουν εἰσιτήρια. Voir *C. I. A.*, II, 1, 325.

(6) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453[b], l. 5.

(7) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 373[b], l. 6-7, 34.

(8) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 373[b], l. 13 ; *Addenda et corrigenda*, 453[b], l. 9.

quefois, au Conseil, au peuple, aux enfants, aux femmes, le ministre sacré ajoutait dans sa prière « ceux qui habitent les villes des Athéniens », οἱ οἰκοῦντες τὰς πόλεις τὰς Ἀθηναίων, allusion à ces colonies de citoyens qu'Athènes possédait dans un grand nombre d'îles de l'Archipel (1). La victime était un bœuf (2), dans certains cas un taureau (3). Pour ces solennités, le temple était magnifiquement décoré (4); les statues de bois d'Asclépios et d'Hygieia, parées sans doute de riches vêtements, étaient couchées sur un lit préparé par les soins du prêtre (5); des tables placées devant ces images portaient les mets qui leur étaient offerts (6). Des veillées sacrées, παννυχίδες, précédaient la journée du sacrifice (7). Nous ne savons ce qu'on y faisait, mais elles avaient lieu sans doute à la lueur de nombreux flambeaux; les prêtres devaient s'attacher à ce que ces illuminations fussent aussi brillantes que possible.

Tels sont les principaux actes religieux signalés par les inscriptions relatives au culte public d'Asclépios et d'Hygieia. Parmi ces actes, il n'en est aucun qui soit particulier à l'Asclépieion : les εἰσιτήρια, la θυσία ordinaire, avec sa pompe, la στρῶσις τῆς κλίνης, la κόσμησις τῆς τραπέζης, la παννυχίς se rencontrent dans presque tous les cultes athéniens. Pour Asclépios comme pour les autres dieux, ces cérémonies avaient probablement lieu à de certains jours, mais les renseignements nous font défaut à ce sujet. Il est permis de croire cependant qu'elles remplissaient, au moins en partie, les fêtes de l'Asclépieion dont le souvenir nous est parvenu et dont il nous faut maintenant rechercher la date et étudier le caractère.

II. — *Les fêtes.*

Deux grandes fêtes se célébraient dans l'Asclépieion : les Ἐπιδαύρια et les Ἀσκληπιεῖα. A ces deux fêtes, il faut, semble-t-il, en

(1) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 477b. Voir Foucart, *Mémoire sur les colonies athéniennes au cinquième siècle*, p. 384, dans les *Mémoires présentés par divers savants*, etc., 1878.

(2) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453b, l. 6 : ἐβουθ[ύτησε]. — Cf. 453c, l. 5.

(3) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453b, l. 16.

(4) Ἀθήναιον, VI, p. 134, n. 9, l. 16.

(5) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453b, l. 11; 453e, l. 11.

(6) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 373b, l. 18.

(7) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453b, l. 8 et 17, 453c, l. 8; *Addenda nova*, 373b, l. 19; Ἀθήναιον, VI, p. 137, n. 13, l. 7.





ajouter une troisième, signalée par quelques-unes des inscriptions trouvées sur la pente Sud de l'Acropole, les Ἡρῷα.

A. Ἐπιδαύρια. — C'était la principale et la plus populaire des fêtes d'Asclépios. Elle avait lieu au mois de boëdromion (août-septembre), au milieu des cérémonies qui accompagnaient la célébration des mystères d'Eleusis. Sans doute elle avait été fondée en l'honneur de l'initiation du dieu médecin. D'après une légende probablement très ancienne, mais qui n'apparaît que tard chez les auteurs, un jour que les Athéniens accomplissaient à Eleusis les mystères de Déméter et de Coré, Asclépios était venu d'Epidaure vers le soir pour se faire initier et prendre part à la fête : de là l'institution des Epidauria, destinés à perpétuer le souvenir de cette miraculeuse visite et de cette initiation divine aux mystères des Deux Déesses (1).

On sait de quelle obscurité sont encore enveloppées pour nous les Eleusinies. Sans aborder toutes les difficultés d'un pareil sujet, ce qui serait sortir des limites de ce travail, essayons de nous rendre compte de la place qu'y tenait la fête d'Asclépios, du jour où elle se célébrait, de la manière dont elle se trouvait comme encadrée au milieu des solennités éleusiniennes.

C'est le 16 de boëdromion qu'avait lieu le premier acte du grand drame mystique joué par une partie du peuple athénien en l'honneur d'Iacchos, de Déméter et de Coré. Ce jour-là, aux cris de « ἅλαδε, μύσται ! » les mystes, sous la surveillance de magistrats spéciaux, conduisaient à la mer les victimes qu'ils devaient sacrifier, les porcs qu'ils devaient offrir aux déesses, pour les laver dans l'eau salée. Cette journée tout entière était consacrée à des purifications préliminaires (2). Mais auparavant, d'autres préparatifs avaient été faits. Dès le 13, les éphèbes, conduits par leur cosmète, s'étaient rendus à Eleusis, et le 14, ils en avaient amené en grande pompe les ἱερά, qu'ils avaient escortés jusqu'à l'Eleusinion d'Athènes (3). Qu'était-ce que ces ἱερά? Peut-être les sta-

(1) Pausanias, II, 26, 8 : Τὰ γὰρ Ἀσκληπιεῖα εὑρίσκω τὰ ἐπιφανέστατα ἐξ Ἐπιδαύρου. Τοῦτο μὲν γὰρ Ἀθηναῖοι τῆς τελετῆς λέγοντες Ἀσκληπιῷ μεταδοῦναι τὴν ἡμέραν ταύτην Ἐπιδαύρια ὀνομάζουσι, καὶ θεὸν ἀπ' ἐκείνου φασὶν Ἀσκληπιόν σφισι νομισθῆναι. — Cf. Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, IV, 18 : ... τουτὶ δ'ἐνόμισαν Ἀσκληπιοῦ ἕνεκα, ὅτι δὴ ἐμύησαν αὐτὸν ἥκοντα Ἐπιδαυρόθεν ὀψὲ μυστηρίων.

(2) Voir A. Mommsen, *Heortologie*, p. 222 et suiv., p. 246 et suiv.

(3) Voir *C. I. A.*, III, 1, 5, l. 6 et suiv. : ... [δεδόχθαι] τῷ δήμῳ προσ[τάξαι] τῷ κοσμητῇ τῶν [ἐφήβων κ]ατὰ τὰ ἀρχαῖα νόμι[μα ἄ]γειν Ἐλευσῖνάδε τοὺ[ς ἐφήβ]ους τῇ τρίτῃ ἐπὶ δέ[κα τ]οῦ βοηδρομιῶνος με[τὰ το]ῦ εἰθισμένου σχήμα[τος] τῆς ἅμα ἱεροῖς



tues de Déméter et de sa fille, de ces idoles en bois dont tous les sanctuaires possédaient plusieurs (1), et qui, légères et portatives, pouvaient facilement figurer dans les processions, dans les repas sacrés, etc. Ce qui le ferait croire, c'est que les ἱερά venaient d'Eleusis accompagnés du φαιδυντής des Deux Déesses, lequel, dès l'arrivée de la procession à Athènes, se mettait en rapport avec la prêtresse d'Athéna et lui signifiait la présence des ἱερά et de leur escorte dans la ville (2). Or on sait que le φαιδυντής était le fonctionnaire spécialement chargé d'entretenir les statues sacrées, de les nettoyer, de les parer les jours de fête (3). S'il suivait les ἱερά, c'est donc que ces ἱερά étaient les images mêmes sur lesquelles il devait veiller.

Les cérémonies qui remplissaient la journée du 15 nous sont tout à fait inconnues. Sans doute, les mystes se rassemblaient et arrivaient de tous les points de l'Attique (4). Le 16, après la proclamation des mystères, πρόρρησις, avaient lieu les purifications (5). C'est le 17 ou le 18 que se célébraient les Epidauria. Nous n'avons sur la date exacte de cette fête que le témoignage suivant de Philostrate : Τὰ δ' Ἐπιδαύρια μετὰ πρόρρησίν τε καὶ ἱερεῖα δεῦρο μυεῖν Ἀθηναίοις πάτριον ἐπὶ θυσίᾳ δευτέρᾳ (6). M. Mommsen penche pour le 18 (7). D'après lui, les ἱερεῖα désigneraient, dans la phrase de Philostrate, le second jour des Eleusinies, le jour où l'on sacrifiait les victimes ou une partie des victimes purifiées la veille. Ce qu'il y a de

πομπ[ῆς, ἵ]να τῇ τετράδι ἐπὶ δέκα πα[ραπ]έμψωσιν τὰ ἱερὰ μέ[χρι] τοῦ Ἐλευσινίου τοῦ ὑπὸ [τῇ π]όλει, etc. Cf. Dittenberger, *Hermès*, I, p. 405-420. D'après M. Dittenberger, ce décret daterait du règne de Marc-Aurèle; il aurait eu pour objet de rendre aux mystères d'Eleusis leur primitive splendeur. Les expressions κατὰ τὰ ἀρχαῖα νόμιμα font évidemment allusion à la manière antique de célébrer les Eleusinies. Cf. *C. I. A.*, III, 1, 6.

(1) Voir, *C. I. G.*, 155, les différentes statues d'Artémis que renfermait sur l'Acropole le sanctuaire d'Artémis Brauronia.

(2) *C. I. A.*, III, 1, 5, l. 13 et suiv. : ... ἐπειδὴ καὶ ὁ φαιδυντὴς τοῖν Θε[οῖν] ἀγγέλλει κ[ατ]ὰ τὰ πάτρια τῇ ἱερείᾳ τῆς Ἀθηνᾶς ὡς [ἥκει τὰ] ἱερὰ κ[αὶ] ἡ παραπέμπουσα στρατιά...

(3) A. Mommsen, *Heortologie*, p. 236.

(4) C'était l'ἀγυρμός, qu'Hésychius appelle le premier jour des mystères, τῶν μυστηρίων ἡμέρα πρώτη. Voir Hésychius, au mot ἀγυρμός. — Cf. A. Mommsen, *Heortologie*, p. 225.

(5) Voir, *Heortologie*, p. 222 et suiv., les textes cités par M. Mommsen et les raisons alléguées par lui pour démontrer que le 16 était bien le jour ἅλαδε μύσται.

(6) *Vie d'Apollonius de Tyane*, IV, 18.

(7) *Heortologie*, p. 226. Dans l'état actuel de la science, reprendre la discussion nous paraît inutile. Il faut attendre la découverte de documents nouveaux.

sûr, c'est que si les Epidauria se faisaient en effet le 18, le 17 au soir commençait la veillée sacrée qui paraît avoir toujours précédé les sacrifices publics (1). Après la παννυχίς, le matin de bonne heure, le prêtre égorgeait la victime.

Nous ignorons ce qui se passait dans l'après-midi. Nous savons cependant que des canéphores et des arrhéphores figuraient dans la fête (2). Cela ferait supposer qu'une partie de la cérémonie consistait en processions. Peut-être les statues de Déméter et de Coré, déposées dans l'Eleusinion, étaient-elles portées triomphalement jusqu'au temple d'Asclépios ; peut-être leur faisait-on visiter successivement tous les sanctuaires ou quelques-uns des sanctuaires construits autour de l'Acropole. Parties de l'Eleusinion, dont l'emplacement n'est pas connu, mais qu'on suppose généralement avoir été situé au pied du versant oriental de la citadelle (3), elles auraient été conduites d'abord à l'Asclépieion, ensuite au sanctuaire de Déméter Chloé, bâti à l'extrémité du terrain qui s'étend à l'Ouest du théâtre de Dionysos. Il y aurait eu là quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans certaines de nos fêtes : ces chapelles diverses par lesquelles on promenait les divinités auraient été comme autant de reposoirs, où l'on s'arrêtait pour offrir des sacrifices et prononcer de solennelles invocations. Ce qui paraît certain, c'est que les Epidauria ne se prolongeaient pas au delà de la soirée du 18 boëdromion. Le lendemain 19, après de nouveaux sacrifices, les ἱερά étaient ramenés à Eleusis, accompagnés cette fois de l'image d'Iacchos. Les éphèbes faisaient, comme la première fois, cortège à la procession : tous en armes et couronnés de myrte, ils marchaient en bon ordre, prenant part aux sacrifices et aux libations qui avaient lieu pendant la route et chantant de pieux pæans (4). Ce jour mettait fin à la première partie des Eleusinies, celle qui se passait à Athènes. Du 20, jour où la procession arrivait à Eleusis, au 25, s'accomplissaient les mystères proprement dits, la veillée mystique, les scènes symboliques, les offrandes, suivies de jeux et de représentations théâtrales.

(1) Voir *C. I. A.*, II, 1, 163 : ... τοὺς δὲ ἱεροποιοὺς τοὺς διοι[κοῦντας τ]ὰ Παναθήναια τὰ κατ' ἐνιαυτὸν ποεῖν τὴν πα[ννυχίδα] ὡς καλλίστην τῇ θεῷ καὶ τὴν πομπὴν πέμπε[ιν ἅμα ἡ]λίῳ ἀνιόντι. Dans ce règlement des Panathénées, la παννυχίς, mentionnée avant la πομπή, montre bien le rapport de temps qu'il y avait entre ces deux actes religieux.

(2) *C. I. A.*, III, 1, 916 ; *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453b.

(3) Voir E. Curtius et J. A. Kaupert, *Atlas von Athen*, pl. II.

(4) *C. I. A.*, III, 1, 5, l. 22 et suiv.

Au nombre des monuments découverts parmi les ruines de l'Asclépieion, se trouve un bas-relief qui, sans donner de détails sur la manière dont étaient célébrés les Epidauria, se rapporte évidemment à cette fête et présente un grand intérêt. On y voit figurée la scène suivante (1). A l'intérieur d'un temple semblable à ceux qui forment le cadre ordinaire des ex-voto consacrés à Asclépios et à Hygieia, neuf personnages sont groupés. A gauche, Déméter, assise sur un siège massif, de forme cylindrique, a la main gauche levée et regarde vers la droite; derrière elle, Coré debout, les cheveux épars sur les épaules, tient des deux mains une double torche qu'elle incline au-dessus de la tête de sa mère; devant Déméter, Asclépios s'appuie sur un bâton, la main droite sur la hanche, dans le costume et l'attitude où il est souvent représenté sur les plaques votives. La partie droite du bas-relief est occupée par six personnages d'une taille inférieure à celle des trois divinités, six hommes barbus vêtus d'un simple manteau qui laisse à découvert la poitrine et l'épaule droite. Sur l'architrave de l'édicule on lit : **E......** [Θε]οδωρίδης, **Ἐπεύχης**, **Μνησίθεος**. En bas, dans cinq couronnes, on déchiffre ces cinq noms : [Θε]οδωρίδης Πολυκράτο(υ)ς, Σώστρατο[ς] Ἐπικράτο(υ)ς, Ἐπεύχ[ης] Διεύχο(υ)[ς, Δ]ιάκριτος Διεύχο(υ)ς, Μ[ν]η[σίθεος Μν]ησιθέο(υ).

Ce bas-relief, décrit et commenté déjà plus d'une fois (2), est loin d'offrir un sens facile à saisir. Que représentent ces six personnages en adoration devant Asclépios, Déméter et Coré? Que signifient ces noms, au nombre de cinq seulement, inscrits dans des couronnes? Quel rapport y a-t-il entre eux et les trois noms gravés sur l'architrave de l'édicule? Toutes questions fort embarrassantes et d'autant plus mal aisées à résoudre, que l'inscription de l'architrave est incomplète et que le mot qui manque est peut-être un mot important.

On peut affirmer cependant que ce monument a trait aux Epidauria : la réunion d'Asclépios, de Déméter et de Coré semble une raison décisive en faveur de cette interprétation. Dans aucune autre circonstance on ne trouve, en effet, ces trois divinités aussi étroitement unies les unes aux autres. Les Epidauria étaient, à notre connaissance, le seul jour de l'année où fût célébrée une fête solennelle en l'honneur d'Asclépios et des déesses d'Eleusis.

(1) Voir la planche II.

(2) Voir *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 163, n. 32, et II, p. 87 et suiv.; Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 243, pl. XVIII; Von Duhn, *Archäologische Zeitung*, 1878, p. 153 et suiv., n. 41.

Le rapprochement des trois personnages divins sur le bas-relief qui nous occupe est donc un souvenir évident des cérémonies communes qui réunissaient ce jour-là Déméter, Coré et le dieu médecin (1).

Le lien qui existe entre le sujet de la scène représentée et les Epidauria est moins facile à deviner. Il paraît certain que les six personnages groupés dans la partie droite du bas-relief sont des magistrats ou des fonctionnaires qui ont été choisis par le peuple pour jouer dans la fête un rôle considérable; la solennité passée, ils ont reçu, en récompense de leur zèle, des éloges publics et une couronne, et, suivant un usage fréquent, afin de se montrer reconnaissants envers les trois divinités qui leur ont valu ces marques de la faveur populaire, ils ont consacré à ces divinités un monument rappelant à la fois la fête dont ils ont été les présidents ou les organisateurs, et l'éloge dont cette fête a été pour eux l'occasion. C'est ainsi que les chorèges vainqueurs offraient à Dionysos le trépied qui était le prix de leur victoire. L'habitude de rapporter à la divinité l'honneur conquis à son service est un des traits les plus communs de la religion et de la civilisation helléniques.

Un second fait non moins évident, c'est que l'inscription gravée sur l'architrave de l'édicule se composait de deux parties tout à fait distinctes l'une de l'autre. En effet, le premier mot, dont il ne reste plus que la lettre initiale, E, suivie d'un jambage vertical, était écrit en lettres espacées, tracées avec soin et d'une main sûre, tandis que les trois noms qui suivent, gravés en caractères plus petits, plus serrés, moins réguliers, ont l'air d'avoir été ajoutés postérieurement (2). Il y avait donc là deux inscriptions différentes, et le mot ou les mots représentés aujourd'hui par l'unique lettre E, suivie d'un jambage vertical, étaient indépendants des trois noms propres qui viennent ensuite.

Nous verrions volontiers dans cet E la première lettre du mot

(1) Cf., à propos de l'association d'Asclépios avec Déméter et Coré, un bas-relief votif sur la paroi extérieure duquel est figurée Déméter coiffée du modius, une torche dans chaque main, *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 163, n. 33. Voir aussi une dédicace aux déesses éleusiniennes trouvée dans les fouilles de l'Asclépieion, Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 243. — Cf. le siège du théâtre de Dionysos destiné au prêtre d'Asclépios Héros (Paion, d'après M. Dittenberger, *C. I. A.*, III, 1, 263), dans Vischer, *Kleine Schriften*, Leipzig, 1878, II, p. 343 et 360. — Cf. enfin *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 84.

(2) Telle est aussi l'opinion de M. Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 243.

ΕΠΙΔΑΥΡΙΑ. La largeur de la cassure permet une semblable restitution (1); le jambage qui suit **Ε** est, en outre, tel, que la lettre à laquelle il appartenait ne peut avoir été qu'un **Γ**, un **Ι**, un **Ν** ou un **Π**. Pourquoi, si le monument se rapporte aux Epidauria, n'y aurait-il pas eu sur l'architrave de l'édicule une sorte de titre destiné à faciliter l'intelligence de la scène représentée? La place même occupée par le mot qui manque, au centre de la composition, confirmerait cette hypothèse.

Ce qui ne paraît pas douteux, c'est le sens des trois noms propres gravés à droite de la cassure : ils désignent les personnages au-dessus desquels ils sont placés. Tel est en effet l'usage à la belle époque de la sculpture : certains bas-reliefs, dont le sens un peu vague serait difficile à saisir du premier coup, portent des légendes qui en rendent l'interprétation plus commode et plus sûre. La Βουλή, figurée en tête d'un décret sous les traits d'une femme à la taille élevée, serait peu reconnaissable, si l'on ne distinguait au-dessus de sa tête le mot **ΒΟΛΗ** écrit en toutes lettres (2). S'agit-il d'exprimer l'alliance d'Athènes avec la ville de Kios en Bithynie? L'artiste imagine une Athéna de haute stature tendant la main à un personnage plus petit qu'elle au-dessus duquel on lit le mot **ΚΙΟΣ** (3). Sans aller si loin, parmi les ex-voto trouvés sur la pente méridionale de l'Acropole, plusieurs sont munis de semblables légendes. Sur un bas-relief très mutilé représentant Asclépios assis et, derrière lui, Machaon debout, un manteau sur les épaules, on lit : **[ΑΣΚΛ]ΗΠΙΟΣ, [Μ]ΑΧΑΩΝ** (4). Ailleurs, deux suppliants, qui devaient être suivis de plusieurs autres (le bas-relief est brisé à gauche), offrent à Asclépios des gâteaux et des fruits; au-dessus de leurs têtes, on distingue ces deux noms : **ΝΙΚΙΑΣ ΟΗΘΕΝ, ΜΝΗΣΙΜΑΧΟΣ ΑΧΑΡΝΕΥΣ** (5). Ainsi, c'était un procédé familier à la sculpture grecque que ces commentaires écrits destinés à rendre intelligibles à première vue les représentations allégoriques ou les scènes de la vie

(1) Voir, sur les dimensions de la cassure, la grandeur des lettres dont se composait le mot qui a disparu, etc. *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 88.

(2) Schöne, *Griechische Reliefs*, pl. XXII, n. 94.

(3) *Id. ibid.*, pl. IX, n. 53. Cf. pl. VII, n. 48, pl. XIII, n. 63. Voir, sur les représentations de ce genre, Dumont, *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 559-569.

(4) *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 162, n. 30.

(5) *Ibid.*, p. 161, n. 22, et II, p. 73, pl. VIII. Cf. Von Duhn, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, p. 220, pl. XVI. La présence des démotiques ferait croire que ce sont des magistrats ou des personnages chargés de quelque fonction publique, comme ceux qui sont figurés sur le monument relatif aux Epidauria.



réelle (1). Les noms gravés à la partie supérieure du monument qui nous occupe sont donc bien ceux des personnages figurés immédiatement au-dessous, et si ces noms sont au nombre de trois seulement, c'est que la place manquait pour en écrire six; c'est aussi que ces trois points de repère suffisaient pour que, comparant les noms de l'architrave aux noms inscrits dans les couronnes, on reconnût aisément les personnages non nommés, qui, de cette manière, se trouvaient être placés chacun entre deux personnages dont les noms étaient connus.

Il existe, en effet, un rapport évident entre le rang occupé par chacun des six suppliants et l'ordre dans lequel sont disposées les couronnes. La première couronne est celle de Théodôridès, et Théodôridès est la première des six personnes qui viennent rendre hommage à Asclépios et aux déesses éleusiniennes : le nom [Θε]οδωρίδης, le premier de ceux qui sont inscrits sur l'architrave de l'édicule, ne peut, après ce que nous venons de dire, laisser aucun doute sur l'identité du personnage auquel il appartient. La seconde couronne contient le nom de Sôstratos : Sôstratos sera donc le suppliant qui suit immédiatement Théodôridès. Ce qui le prouve, c'est que le troisième personnage, Epeuchès (son nom, inscrit au-dessus de lui, le désigne assez clairement), a sa couronne au troisième rang, de même qu'il est le troisième dans la série des suppliants; Sôstratos, dont la couronne vient la seconde, sera donc le second des six individus réunis devant le dieu médecin et ses compagnes. Ici, notre embarras devient grand, car il ne reste plus que deux couronnes et les personnages représentés sont au nombre de trois. Parmi les six suppliants, il y en

(1) C'était, en général, un procédé de l'art grec. La céramique en fournit de nombreux exemples : sur les vases, les dieux et les héros sont souvent désignés par leurs noms, tracés en noir, en blanc ou en rouge de diverses nuances dans le champ de la peinture. Voir à ce sujet les remarques d'Otto Jahn, *Beschreibung der Vasensammlung König Ludwigs*, Préface, p. CXIV et suiv. Des inscriptions analogues se lisaient sur le coffre de Cypsélus, Pausanias, V, 17, 6, et sur les fresques représentant des anecdotes célèbres de l'histoire légendaire. Pausanias, dans sa description de la Lesché de Delphes et des peintures de Polygnote qui la décoraient (X, 25, 3), fait remarquer que parmi plusieurs personnages dont les noms sont tous indiqués, il se trouve un enfant dont le nom a été omis par l'artiste : ... ἐπίγραμμα δὲ οὐκ ἔστι τῷ παιδί. Plus loin, il est dit que Polygnote semble avoir imaginé lui-même les noms des personnages qu'il a représentés : ... τῶν δὲ ἄλλων ἐμοὶ δοκεῖν ὀνόματα συνέθηκεν αὐτὸς ὁ Πολύγνωτος. Cf. X, 26, 2. Voir ce que disent Pline et Elien de la peinture primitive : Elien, *Histoires variées*, X, 10; Pline, *Histoire naturelle*, XXXV, 5, 2, éd. Lemaire.

a donc un qui n'a pas été couronné : c'était évident *à priori*, mais nous savons maintenant, puisque les trois premiers l'ont été, que c'est parmi les trois autres qu'il faut chercher celui auquel le peuple n'a pas décerné de récompense. Or, parmi ces trois, nous en connaissons encore un, Mnésithéos, qui est l'avant-dernier, comme l'indique le nom gravé au-dessus de sa tête. Si l'on admet (ce qui se vérifie exactement pour les trois premiers personnages et ce que confirme la place de Mnésithéos) que les six individus se trouvaient nommés de deux l'un sur l'architrave de l'édicule, on en conclura nécessairement que le suppliant placé entre Epeuchès et Mnésithéos est Diacritos, dont la couronne vient la quatrième et qui occupe le quatrième rang dans le groupe des six adorateurs. Il en résultera que le personnage qui n'a pas reçu de couronne sera le dernier, celui qui, sculpté sur le pilastre du temple, semble sortir du cadre de la représentation et au-dessus duquel on ne distingue aucun nom.

Quel est ce personnage et pourquoi, si nulle récompense publique ne l'associait aux cinq autres, figure-t-il à côté d'eux? Considérons les attitudes diverses des six suppliants et la manière dont ils sont disposés les uns par rapport aux autres. Tous adorent Asclépios et les déesses d'Eleusis, mais tous ne font pas le geste ordinaire de l'adoration. Les deux premiers seulement ont la main droite levée; l'artiste, traitant les autres avec plus de liberté, leur a donné à chacun une posture différente; il n'a pas cru nécessaire de marquer fortement chez eux, comme chez les premiers, le sentiment commun de piété qui les anime tous et que leur seule présence sous l'édicule, à la suite des deux personnages qui marchent en tête, suffisait à indiquer clairement; il les a groupés suivant un autre principe : c'est ce principe qu'il faut essayer de découvrir. Examinons, par exemple, Epeuchès et Diacritos : ce n'est pas sans motif que le sculpteur les a représentés se tenant par la main et se regardant, à tel point qu'Epeuchès, figuré de trois quarts, tourne presque le dos aux divinités qui occupent la partie gauche du bas-relief. Il y a dans ce mouvement une intention, une idée, d'un ordre secondaire, mais qui a son importance. Epeuchès et Diacritos sont en effet deux frères; tous deux fils de Dieuchès, ils ont tous deux été récompensés par le peuple et leurs couronnes sont placées l'une à côté de l'autre au bas du monument. Il était naturel d'indiquer leur parenté par un de ces signes très simples dont l'art grec a le secret, par un de ces procédés élémentaires qui échappent souvent à notre critique, trop subtile pour tant de naïveté, mais que les anciens sai-

sissaient admirablement du premier coup. S'il en est ainsi, le dernier personnage formerait un groupe avec les deux frères, car il pose la main droite sur l'épaule de Diacritos, comme si, par ce nouveau geste d'une simplicité plus grande encore, l'artiste avait voulu marquer un degré de parenté ou un lien quelconque entre les deux frères et ce sixième suppliant dont la présence nous embarrasse si fort. Serait-ce le père des deux jeunes gens, Dieuchès? Mais à quel titre figurerait-il ici? Comme prêtre d'Asclépios? La présence du prêtre parmi les six adorateurs ne serait pas inadmissible : aucune cérémonie, aucun acte religieux ne pouvait être accompli sans que le prêtre y jouât au moins le rôle de spectateur. Il aurait donc pu, à cause de sa parenté avec deux des personnages couronnés, ou pour une raison que nous ignorons, être représenté sur le monument sans avoir reçu aucune récompense. Ce qui paraît certain, c'est que le sixième personnage de notre bas-relief était uni par un lien réel à Epeuchès et à Diacritos. Quel était ce lien? On ne peut faire à ce sujet que des conjectures.

Enumérons en peu de mots les conclusions qu'il est permis de tirer de ce qui précède : 1° le monument que nous venons d'étudier se rapporte aux Epidauria; 2° c'est l'offrande de fonctionnaires récompensés par le peuple pour le zèle qu'ils ont montré dans la fête; 3° les personnages couronnés sont au nombre de cinq; 4° nous connaissons la place et le nom de chacun d'eux; 5° le seul qui n'ait pas reçu de couronne est le dernier; 6° ce dernier est uni par un lien qui nous échappe au troisième et au quatrième, avec lesquels il forme un groupe.

Ces faits annulent la plupart des explications proposées jusqu'ici pour rendre compte de ce bas-relief. L'hypothèse émise ailleurs par nous, que les suppliants figurés sur ce marbre sont des médecins publics (1), outre qu'elle repose sur un simple rapprochement, est détruite par cela seul qu'il s'agit de la fête des Epidauria. La supposition faite par M. Kœhler que ce sont des ἱεροποιοί (2) tombe également d'elle-même, si l'on songe que les ἱεροποιοί étaient en général au nombre de dix et que les individus récompensés ici sont cinq seulement. Une autre explication fournie par M. Kœhler et consistant à voir dans les six personnages représentés l'ar-

(1) Voir *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 89. Ce qui subsiste de notre hypothèse, c'est que Dieuchès et Mnésithéos sont peut-être les médecins mentionnés par divers auteurs. Voir les textes cités dans l'article auquel nous renvoyons.

(2) *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 245.

chonte-roi, son parèdre et les quatre épimélètes des mystères éleusiniens (1), se trouve contredite, elle aussi, par ce nombre cinq, qui est celui des personnages couronnés. A défaut de cette raison, d'autres empêcheraient d'admettre une semblable hypothèse, car : 1° si, comme l'imagine M. Kœhler, les deux premières figures sont l'archonte-roi et son parèdre, il faudrait supposer (ce qui serait un hasard) que les deux frères Epeuchès et Diacritos, qui font partie du groupe des épimélètes, ont tous deux été nommés épimélètes par le peuple, les épimélètes des mystères étant choisis de la manière suivante : un dans la famille des Eumolpides, un chez les Κήρυκες, deux parmi le peuple athénien (2); 2° pourquoi récompenser d'une manière spéciale l'archonte-roi et ses collègues à l'occasion des Epidauria, qui n'étaient qu'un épisode de la grande fête des Eleusinies dont ils étaient chargés de surveiller l'accomplissement depuis le premier jusqu'au dernier jour?

Reste l'hypothèse qui ferait de ces cinq personnages les membres d'une de ces commissions mixtes composées d'Aréopagites et de simples citoyens, comme celles dont il a été question plus haut (3). Ces commissions, comme on l'a vu, comprenaient souvent cinq personnes. Quel aurait été le but de celle-ci? quel rôle avait-elle joué dans les Epidauria? Il faut nous résoudre à l'ignorer, tant que la découverte d'un monument analogue ou de quelque texte épigraphique relatif à l'un des personnages nommés dans les couronnes ne sera pas venu nous tirer d'embarras.

Si nous avons insisté longuement sur ce monument, c'est que, tout obscur qu'il est, il montre l'importance des Epidauria. Cette alliance d'Asclépios avec deux des divinités les plus vénérées d'Athènes est un fait considérable dans l'histoire du culte du dieu médecin. Il faut espérer que ces rapports, encore mal connus, le seront mieux un jour, et que de nouvelles et heureuses trouvailles, soit à Athènes même, soit à Eleusis, aideront à mieux saisir ce trait de la religion athénienne.

B. Ἀσκληπιεῖα. — C'est le nom que portaient en général, dans le monde grec tout entier, les fêtes célébrées en l'honneur du dieu de la médecine. Il y avait des Asclépieia à Epidaure, à Lampsaque, à Pergame, à Smyrne, à Carpathos, etc. Il y a peu de chose à dire des Asclépieia d'Athènes. Nous savons par un passage

(1) *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 245.

(2) Harpocration, aux mots ἐπιμελητὴς τῶν μυστηρίων. Cf. A. Mommsen, *Heortologie*, p. 240 et suiv.

(3) Voir p. 32 et suiv. Cf. plus loin, chapitre IV.

d'Eschine qu'ils avaient lieu le 8 d'élaphébolion (mars-avril) (1). Ils précédaient les Dionysies urbaines, dont ils formaient comme les préliminaires (2). Dans deux fragments des comptes de Lycurgue relatifs au δερματικόν, les Asclépieia sont mentionnés immédiatement avant les Διονύσια τὰ ἐν ἄστει; la vente des peaux des victimes qui y ont été sacrifiées a produit, dans l'un des cas, 291 drachmes, dans l'autre, 271 (3).

Parmi les monuments découverts sur la pente méridionale de l'Acropole, il n'en est aucun, à notre connaissance, qui se rapporte aux Asclépieia. Nous sommes donc fort mal renseignés sur la manière dont se célébrait cette fête. D'après Suidas, il y aurait eu tout d'abord un pæan solennel chanté en l'honneur du dieu (4); ensuite serait venu le sacrifice dont parle Eschine. Il y a dans le passage de l'orateur athénien un mot dont il est difficile de déterminer le sens : c'est le mot προαγών, qui semble désigner une cérémonie particulière aux Asclépieia, mais postérieure à la θυσία, offerte probablement dans la matinée. M. Mommsen paraît croire que le προαγών était une sorte de répétition ou de représentation préparatoire qui se passait dans le théâtre en l'honneur de Dionysos (5). Nous savons, dans tous les cas, que la fête de Dionysos commençait dès le lendemain et qu'elle se prolongeait jusqu'au 14 d'élaphébolion.

Ce silence des auteurs anciens et des inscriptions sur les Asclépieia semble prouver que, de toutes les pompes athéniennes, c'était une des plus insignifiantes. Les Asclépieia qui se célébraient dans d'autres parties de la Grèce ou en Asie Mineure avaient une importance beaucoup plus grande. A Epidaure, ces fêtes étaient accompagnées de jeux auxquels on était fier d'avoir

(1) Eschine, *Contre Ctésiphon*, 67 : ... ἐκκλησίαν ποιεῖν τοὺς πρυτάνεις τῇ ὀγδόῃ ἱσταμένου τοῦ ἐλαφηβολιῶνος μηνός, ὅτ' ἦν τῷ Ἀσκληπιῷ ἡ θυσία καὶ ὁ προαγών, ἐν τῇ ἱερᾷ ἡμέρᾳ...

(2) Voir A. Mommsen, *Heortologie*, p. 387 et suiv.

(3) *C. I. G.*, 157; Rangabé, *Antiquités helléniques*, 842.

(4) Suidas, I, 1, p. 796, éd. Bernhardy : ... καὶ ἀσκωλιάζοντες, ἐφ' ἑνὸς ποδὸς ἐφαλλόμενοι, ὑστερούμενοι τῶν κατὰ φύσιν. Ὁ δὲ ἐμοὶ δοκεῖν ὁρμῇ τῇ παρὰ τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἐς τὸν δεσπότην ἀσκωλιάζων θάτερον τῶν ποδῶν ἔρχεται, καὶ ὄρθριον ᾀδομένου τοῦ παιᾶνος τῷ Ἀσκληπιῷ ἑαυτὸν ἀποφαίνει τῶν χορευτῶν ἕνα, καὶ ἐν τάξει στὰς ὥσπερ οὖν παρά τινος λαβὼν χοροδέκτου τὴν στάσιν, ὡς οἷός τε ἦν συνᾴδειν ἐπειρᾶτο τῷ ὀρνιθείῳ μέλει. — Cf. Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, III, 17.

(5) Voir *Heortologie*, p. 391 et suiv. — Cf., sur le προαγών, Hiller, *Hermès*, VII, p. 393 et suiv. Les explications données par M. Hiller ne rendent pas compte de ce que pouvait être le προαγών dans le cas particulier qui nous occupe.

gagné des couronnes (1); un théâtre, œuvre de Polyclète et fort admiré de Pausanias, s'élevait dans l'enceinte même du sanctuaire et servait aux représentations qui se donnaient pendant les Asclépieia (2). A Lampsaque, les Asclépieia étaient la plus grande fête de la cité (3) : ils duraient plusieurs jours et étaient signalés par des cérémonies splendides, par un repos général accordé aux esclaves, par des congés donnés aux enfants des écoles, etc. Dans l'île de Carpathos, il y avait également des Asclépieia renommés (4). Il n'en était pas de même à Athènes, et c'est probablement à cela qu'il faut attribuer le peu de renseignements que nous possédons sur une solennité que tant d'autres devaient éclipser.

C. Ἡρῷα. — Cette fête est mentionnée pour la première fois dans deux inscriptions trouvées parmi les ruines de l'Asclépieion, deux décrets honorifiques rendus en faveur de prêtres d'Asclépios et d'Hygieia, et contenant, l'un cette phrase: ... καὶ ἐβουθ[ύτησε... τοῖς...] καὶ Ἐπιδαυρίοις καὶ ἡρῴοις παρα[τ...] (5); l'autre, ces simples mots : ... τοῖς ἡρῴοις παρα[τ...], séparés de ἐβουθύτησε par une lacune considérable (6). Qu'était-ce que ces Hérôa? Nulle part dans les auteurs il n'en est question; les inscriptions n'en parlent pas; pour comble de malheur, le mot qui suit ἡρῴοις est incomplet dans les deux cas, la fin des lignes ayant disparu; de ce fait enfin que les Hérôa sont cités après les Epidauria dans la première inscription, on ne peut même pas conclure qu'ils étaient célébrés après cette fête : peut-être en étaient-ils tout à fait indépendants.

M. Kœhler voit dans cette solennité une cérémonie se rattachant au culte des morts. Il y aurait, d'après lui, un lien entre les Hérôa et les bas-reliefs figurant le banquet, représentation connue dont les fouilles de la Société archéologique ont fourni quelques spécimens (7). Une inscription mutilée, qui paraît être le commencement d'une épitaphe métrique, un bas-relief représentant un cavalier, avec cette légende : Θεό[δω]ρος ἥρως, un fragment de dédicace à un personnage également qualifié de héros, seraient

(1) Voir, dans le *Corp. inscr. græcar.*, plusieurs inscriptions où se trouvent mentionnées des victoires remportées aux Asclépieia d'Epidaure : 1068, 1515, 3208. — Cf. 1124. Il y avait à Epidaure des concours de poésie et de musique. Voir Platon, *Ion*, 530 *a*.

(2) Pausanias, II, 27, 5.

(3) *C. I. G.*, 3641[b].

(4) Voir Wescher, *Revue archéologique*, 1863, VIII, p. 469.

(5) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453[b], l. 6-7.

(6) *Ibid.*, 453[c], l. 7.

(7) Voir *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 161 et suiv., n. 25, 26.

autant de preuves en faveur de cette hypothèse, qu'on célébrait dans l'Asclépieion une fête des morts et que cette fête était étroitement unie au culte du dieu médecin (1).

Il faut tout d'abord faire une distinction entre les divers monuments cités comme arguments à l'appui de cette opinion. Les uns, comme le bas-relief représentant un cavalier, sont évidemment des monuments funéraires; d'autres, comme l'épitaphe métrique et la dédicace au héros, sont trop incomplets pour qu'il soit possible d'en déterminer le caractère précis; quant aux marbres figurant le banquet, nous essaierons de démontrer plus loin qu'ils n'ont aucun rapport avec les rites funèbres, mais que ce sont bien plutôt des offrandes faites par des malades et rappelant, sous une forme qui n'a rien de symbolique, certaines cérémonies du culte d'Asclépios et d'Hygieia (2).

Il n'en est pas moins vrai que des monuments funéraires ont été trouvés sur l'emplacement de l'Asclépieion. La question est de savoir si ces monuments ont un rapport quelconque avec le culte du dieu médecin, ou si leur présence au milieu des débris de l'Asclépieion est l'effet d'un pur hasard. De ces deux hypothèses, c'est la seconde qui paraît la plus vraisemblable. C'était un usage antique de proscrire des lieux saints toutes les souillures inhérentes à la naissance et à la mort. Dans l'île sacrée de Délos, les malades ne pouvaient mourir, les femmes accoucher. La même loi était strictement observée dans l'Asclépieion d'Epidaure (3). On mourait pourtant près des Asclépieia. Les malades qui venaient souvent de fort loin pour consulter le dieu arrivaient quelquefois à bout de force, et plus d'un succombait en touchant le seuil du temple ou peu de jours après s'être installé sous les portiques du dieu guérisseur. Pausanias s'apitoie sur le sort de ces malheureux qui, près d'expirer, étaient chassés du sanctuaire d'Epidaure et mouraient en plein air, sans un toit pour abriter leurs derniers moments (4). Il en était de même à Athènes, avec cette différence

(1) Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 245. — Cf. p. 254.

(2) Voir la deuxième partie, *Le culte privé*, chapitre IV.

(3) Pausanias, II, 27, 1 : Τὸ δὲ ἱερὸν ἄλσος τοῦ Ἀσκληπιοῦ περιέχουσιν ὅροι πανταχόθεν · οὐδὲ ἀποθνήσκουσιν οὐδὲ τίκτουσιν αἱ γυναῖκές σφισιν ἐντὸς τοῦ περιβόλου, καθὰ καὶ ἐπὶ Δήλῳ τῇ νήσῳ τὸν αὐτὸν νόμον.

(4) Pausanias, II, 27, 6 : Ἐπιδαυρίων δὲ οἱ περὶ τὸ ἱερὸν μάλιστα ἐταλαιπώρουν, ὅτι μήτε αἱ γυναῖκες ἐν σκέπῃ σφίσιν ἔτικτον καὶ ἡ τελευτὴ τοῖς κάμνουσιν ὑπαίθριος ἐγίνετο. — Quand Pausanias passa par Epidaure, Antonin venait de remédier à cet état de choses : Ὁ δὲ καὶ ταῦτα ἐπανορθούμενος κατεσκευάσατο οἴκησιν · ἐνταῦθα ἤδη καὶ ἀποθανεῖν ἀνθρώπῳ καὶ τεκεῖν γυναικὶ ὅσιον.

sans doute que les cas graves devaient se présenter en moins grand nombre, ou du moins que les suppliants dangereusement malades pouvaient être transportés plus facilement chez eux, l'Asclépieion étant au centre de la ville et non, comme à Epidaure, dans un lieu désert. Pourtant les habitants des dèmes et ceux qui venaient des extrémités de l'Attique étaient exposés à ne plus revoir leur demeure. Des mesures étaient certainement prises pour empêcher qu'ils ne rendissent le dernier soupir dans l'enceinte du temple et que le sanctuaire ne fût souillé par la présence d'un cadavre.

Mais si l'on mourait près de l'Asclépieion, si les remèdes indiqués par le dieu n'étaient pas toujours efficaces, il y a loin de là à supposer que des monuments funéraires pouvaient être élevés dans le sanctuaire. C'est là une idée si contraire à ce que nous savons des préjugés antiques, qu'il semble inutile de s'y arrêter. Si donc on a trouvé sur la pente Sud de l'Acropole un petit nombre de monuments relatifs à la mort, c'est que ces monuments venaient d'ailleurs; mais il serait téméraire de s'appuyer sur de pareils faits pour supposer que le culte des morts était pratiqué dans l'Asclépieion et faisait partie des cérémonies qui se célébraient dans le péribole d'Asclépios et d'Hygieia.

Qu'était-ce donc encore une fois que les Hérôa? Voici quelques hypothèses entre lesquelles on sera libre de choisir.

1° Il est possible que cette fête se rapporte à quelque légende de la vie d'Asclépios, qui comptait, comme on sait, parmi les héros. De même que les Epidauria avaient eu pour origine l'initiation du dieu aux mystères d'Eleusis, de même on peut admettre que les Hérôa furent institués en l'honneur de quelque événement de son existence fabuleuse dont le souvenir se serait perdu avec le temps, mais que la piété populaire aurait continué à fêter. Cependant la qualification de Héros n'est jamais donnée au dieu médecin dans les inscriptions d'Athènes.

2° Dans le traité de la collection des écrits hippocratiques qui a pour titre *Du régime,* il est recommandé, quand on aperçoit au ciel des signes favorables, d'adresser des prières au Soleil, à Zeus Ouranios, à Zeus Ctésios, à Athéna Ctésia, à Hermès, à Apollon; lorsque les signes sont contraires, il faut invoquer les divinités qui détournent les maux (οἱ ἀποτρόπαιοι), Gê, les Héros, afin que, par leur entremise, tout mal soit évité (1). Dans un autre traité de la même collection sur l'épilepsie, il est dit, à propos des char-

(1) *Du régime*, IV, 89, éd. Littré.

latans et des faiseurs d'incantations : « Quand la nuit surviennent des peurs, des terreurs, des délires, des sauts hors du lit, des visions effrayantes, des fuites hors de la maison, ce sont, disent-ils, des assauts d'Hécate, des irruptions des Héros (1). » Les Héros, dans ces deux passages, sont, comme on le voit, des êtres surnaturels de qui viennent certains maux auxquels on ne peut échapper qu'en apaisant ceux qui les envoient. Quelque idée analogue présidait-elle à la célébration des Hérôa? Etait-ce une sorte de solennité propitiatoire destinée à détourner quelque mauvaise influence?

3° Pausanias, dans la description qu'il nous a laissée du sanctuaire d'Amphiaraos, près d'Oropos, mentionne un autel divisé en plusieurs compartiments, consacrés chacun à une ou plusieurs divinités. L'un de ces compartiments était réservé aux Héros et aux femmes des Héros, τὸ δὲ ἥρωσι καὶ ἡρώων ἀνεῖται γυναιξί (2). Qu'était-ce que ces héros? Nous l'ignorons : il est probable d'ailleurs que leurs noms n'étaient pas indiqués et que Pausanias n'a fait que transporter dans sa description l'inscription dédicatoire qu'on lisait sur le compartiment de l'autel affecté à ces demi-dieux et à leurs femmes. Y avait-il un autel semblable dans l'Asclépieion? Un certain nombre de héros étaient-ils associés à Asclépios, de même que Déméter, Coré, Aphrodite, les Nymphes, etc., avaient leur part d'honneurs dans le culte du dieu médecin? Les Hérôa auraient-ils été destinés à célébrer indistinctement toutes ces divinités d'un ordre secondaire?

4° Une dernière hypothèse consisterait à donner au mot ἡρῴοις un autre sens que celui qui est proposé par M. Kœhler. On appelait en effet ἡρῷα les monuments funéraires élevés à la mémoire de certains personnages mythiques; ce n'étaient pas des sépultures proprement dites, c'étaient des espèces de chapelles où l'on allait prier et accomplir des rites particuliers. Or il y avait des ἡρῷα dans le voisinage du temple d'Asclépios : nous en connaissons au moins deux, le tombeau de Calôs et le monument d'Hippolyte (3). S'ils ne se trouvaient pas dans l'enceinte même du sanctuaire, ils en étaient très voisins. On serait tenté de prendre ἡρῴοις dans ce sens et de voir dans le mot qui suit : παρα[τιθεμένοις...]; la ligne se serait terminée par un verbe signifiant sacrifier, rendre hommage, ou quelque chose d'analogue.

(1) *De la maladie sacrée*, 1, éd. Littré.
(2) Pausanias, I, 34, 3.
(3) *Id.*, I, 21, 4, et 22, 1.

Mais la phrase interrompue : τὰς τούτων παννυχίδας, qui suit, dans les deux inscriptions, la ligne où se lit ἡρῴοις, rend cette conjecture invraisemblable, car τούτων paraît y représenter à la fois Ἐπιδαυρίοις et ἡρῴοις, ce qui ferait d'ἡρῴοις un mot de même nature que le précédent, c'est-à-dire le nom d'une des fêtes de l'Asclépieion. Ce qu'on peut maintenir, c'est la restitution παρα[τιθεμένοις...] : les Hérôa, quel qu'en fût l'objet, auraient été une suite des Epidauria, comme eux précédés d'une veillée sacrée remplie par de solennelles prières.

CHAPITRE IV.

ADMINISTRATION DU SANCTUAIRE.

Les renseignements nous manquent sur la manière dont l'Asclépieion était administré. Ni les découvertes antérieures, ni les fouilles récentes n'ont fait connaître les ressources du temple, l'emploi de ses richesses, la façon dont elles se transmettaient de main en main et s'accroissaient par une habile gestion. Nous ne possédons pour l'Asclépieion ni de ces inventaires développés, comme ceux qui énumèrent les biens du Parthénon, ni de ces comptes comme les comptes des ἱεροποιοί du temple d'Apollon Délien, où sont consignés, entre autres faits dignes de remarque, les rapports du sanctuaire avec les banquiers de l'île (1). Quelques allusions semées dans les inscriptions, quelques textes épigraphiques, malheureusement incomplets, sont à peu près tout ce qui peut nous éclairer sur ce point de l'histoire et de l'organisation de l'Asclépieion. Cherchons cependant, d'après ces trop rares documents et malgré l'insuffisance des lumières qu'ils nous donnent, à nous faire une idée de ce que pouvait être l'administration du sanctuaire.

I. — *Les revenus du temple.*

Les fragments déjà cités des comptes de l'orateur Lycurgue sont presque les seuls textes que nous ayons sur les revenus de l'Asclépieion (2). Il y est dit, comme on l'a vu, que la vente des peaux des victimes sacrifiées le jour des Asclépieia produisait chaque année une somme considérable, beaucoup plus faible

(1) Voir Homolle, *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 570 et suiv.

(2) *C. I. G.*, 157 ; Rangabé, *Antiquités helléniques*, 842. — Voir plus haut, p. 32 et 50.

pourtant que les sommes fournies par les sacrifices offerts durant les Dionysies urbaines ou d'autres fêtes plus célèbres. C'était donc un des revenus de l'Asclépieion que ces peaux des animaux égorgés pendant les solennités publiques : vendues par les soins des ἱεροποιοί, elles constituaient pour l'Etat une partie du revenu appelé δερματικόν.

Une autre inscription, mais de l'époque romaine, signale, sans entrer dans aucun détail, des πρόσοδοι du dieu. C'est une dédicace ainsi conçue : « Dioteimos étant archonte, Théodôros, du dème d'Hestiaia, devenu prêtre d'Asclépios et d'Hygieïa, a consacré (cet objet) des revenus du dieu (1). » Qu'était-ce que ces revenus? Nous n'en savons rien. Toujours est-il que l'Asclépieion avait ses revenus particuliers et que, dans certains cas, le prêtre, à l'aide de ces ressources, faisait au dieu une offrande.

Nous ignorons si les cures nombreuses qui s'opéraient dans le sanctuaire étaient une source de bénéfices pour le temple et pour ses ministres. Il est probable que tous les soins donnés aux malades étaient gratuits. Peut-être certains médicaments étaient-ils vendus par les zacores ou par les employés subalternes, mais rien ne l'indique. La seule manière de s'acquitter était de consacrer au dieu un ex-voto d'une valeur plus ou moins grande, suivant la fortune qu'on possédait ou le degré de reconnaissance qu'on tenait à manifester. Des pièces de monnaie figurent bien dans les inventaires de l'Asclépieion, mais elles sont là, comme le reste, à titre d'offrandes, de même que ces pièces d'or ou d'argent que les suppliants guéris jetaient en s'en allant dans la fontaine d'Amphiaraos (2). Les véritables richesses du temple étaient les dons de diverse nature dont la reconnaissance des particuliers couvrait les parois intérieures de la chapelle d'Asclépieos et d'Hygieia : c'étaient ces dons qui formaient le plus beau revenu de l'Asclépieion.

Quant aux dépenses faites pour modifier l'aspect du sanctuaire, élever des édifices nouveaux, réparer les anciennes constructions, etc., nous avons vu que la plupart du temps, c'étaient les particuliers qui s'en chargeaient, rarement l'Etat. Dans le dernier cas, sur quels fonds étaient prises les sommes nécessaires ? qui conduisait les travaux? qui en était responsable? Nous n'avons

(1) Ἀθήναιον, V, p. 419, n. 10 : Ἐπὶ Διοτείμο[υ ἄρ]χοντος (mot gratté), Θεόδωρος Ἑσ[τι]αιόθεν, ἱερεὺς [γε]νόμενος Ἀσσ[κλη]πιοῦ καὶ Ὑγείᾳ[ς], ἐκ τῶν τοῦ θε[οῦ] προσόδω[ν] ἀνέθηκε[ν].

(2) Pausanias, I, 34, 4.

là-dessus aucun renseignement. La même obscurité enveloppe toutes les questions d'économie intérieure, telles que l'entretien du temple, le salaire des fonctionnaires sacrés, etc.

II. — *Les commissions sacrées.*

Nous connaissons un peu mieux certains faits administratifs qui paraissent s'être renouvelés périodiquement et qu'il est intéressant d'étudier. Nous voulons parler des remaniements opérés dans la disposition des ex-voto à l'intérieur du temple, des consécrations d'offrandes publiques faites par les soins de commissions spéciales.

Il a été question plus haut de ces commissions (1). Elles n'étaient pas particulières au culte d'Asclépios : de semblables conseils étaient nommés, par exemple, pour réparer ou refondre les offrandres consacrées à Athéna (2), pour réorganiser l'intérieur de la chapelle du Divin Médecin (Ἥρως Ἰατρός) (3). Une inscription d'Oropos signale le même usage dans le sanctuaire d'Amphiaraos (4). D'après quelques fragments d'inventaires d'une époque assez basse, l'habitude de nommer de pareilles commissions pour exercer dans les temples certaines fonctions temporaires aurait duré jusqu'à notre ère et au delà (5). Ces commissions n'apparaissent pas avant le quatrième siècle, mais nous ignorons jusques à quand persista l'usage d'en élire.

Il existe plusieurs inventaires ou fragments d'inventaires de l'Asclépieion (6), mais pas un seul n'est assez complet pour permettre de saisir nettement le dessein dans lequel il a été dressé. Certains de ces inventaires sont, en effet, privés de leur en-tête, qui contenait le décret explicatif et ses considérants ; d'autres n'ont conservé de ce décret que quelques lignes, trop mutilées pour donner lieu à des restitutions sûres; d'autres enfin semblent ne se rapporter qu'à l'un des actes accomplis par la commission, au compte qu'elle rendait de l'emploi de son temps, et commencent ainsi : « Un tel étant archonte, mois de skirophorion : comptes des commissaires choisis par le peuple pour trier et

(1) Voir p. 24 et 32.
(2) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 405b.
(3) *C. I. A.*, II, 1, 403, 404.
(4) *C. I. G.*, 1570.
(5) *C. I. A.*, II, 1, 405 ; *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 238a, 238b.
(6) Ἀθήναιον, V, p. 103, n. 13, p. 189, n. 16; VI, p. 489, n. 6; VII, p. 87, n. 2 ; *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 419 et suiv.

ranger à nouveau les offrandes consacrées dans l'Asclépieion (1). » Il est donc assez difficile de savoir quel était l'objet précis de la mission des délégués sacrés. On peut cependant, en rapprochant différents textes, s'en faire une idée.

Considérons par exemple l'un des décrets relatifs au sanctuaire du Divin Médecin (2). L'analogie évidente de ce monument avec les inventaires de l'Asclépieion autorise à le prendre pour exemple ; en même temps, c'est un des spécimens les plus complets que l'on connaisse de catalogues d'offrandes dressés par des commissions sacrées. Voici ce que nous y trouvons. Le prêtre s'est présenté devant le Conseil et a proposé de fondre un certain nombre d'ex-voto en or et en argent, pour en faire une offrande unique, une œnochoé, qui sera consacrée par le Conseil au Divin Médecin. Le Conseil a accepté la proposition et décidé que les proèdres soumettraient au peuple, dans la prochaine assemblée, le projet suivant : le peuple élira cinq commissaires, deux parmi les membres de l'Aréopage et trois parmi les simples citoyens ; ces commissaires, de concert avec le prêtre, le stratège ὁ ἐπὶ τὴν παρασκευήν, et l'architecte ὁ ἐπὶ τὰ ἱερά, choisiront dans le sanctuaire toutes les offrandes d'or et d'argent et veilleront à ce qu'il en soit fait une œnochoé aussi belle que possible ; ils consacreront cette œnochoé en y faisant graver la dédicace suivante : « Le Conseil qui était au pouvoir sous l'archontat de Thrasyphon, de la fonte des ex-voto, au Divin Médecin. » Le catalogue des offrandes qui auront servi à faire l'œnochoé et les noms des donateurs seront inscrits sur une stèle qu'on placera dans le sanctuaire ; le poids de chaque offrande sera spécifié. Cela fait, les commissaires rendront leurs comptes. Le peuple choisira de plus un esclave public (δημόσιος) pour assister la commission dans ses travaux.

(1) Ἀθήναιον, V, p. 103, n. 13.

(2) *C. I. A.*, II, 1, 403. On ne sait qui était ce Divin Médecin ni à quel endroit s'élevait son temple. Ce qui paraît certain, c'est qu'il ne se confondait pas avec Asclépios, qui ne porte jamais à Athènes le surnom de Médecin. Voir Hésychius, au mot ἰατρός. Que ce fût le Scythe Toxaris, comme on peut le conjecturer d'après un passage de Lucien, *Le Scythe*, I et II, ou un autre héros adoré par les Athéniens en souvenir de quelque bienfait, il avait son sanctuaire à lui, son prêtre, son zacore. Ce sanctuaire était probablement voisin du Théseion : c'est ce qui ressort du rapprochement de deux textes de Démosthène, *Sur l'ambassade mal conduite*, 249 ; *Pour la couronne*, 129. Mais où se trouvait le Théseion ? On sait que le monument qui porte aujourd'hui ce nom n'a sans doute jamais été le Théseion des anciens. Voir, sur le Divin Médecin, G. Hirschfeld, *Hermès*, VIII, p. 350 et suiv. ; Evstratiadis, Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς, 1874, p. 490 ; Koumanoudis, Ἀθήναιον, III, p. 262 et suiv.

Un sacrifice du prix de quinze drachmes sera fait au dieu. Suivent les noms des cinq commissaires et de l'esclave public, tous élus par le procédé habituel de la χειροτονία. Ensuite vient l'énumération des dons retirés du temple pour être transformés en une œnochoé. Au bas de la stèle, on lit les comptes des délégués, contenant : 1° le total des sommes représentées par les différents objets enlevés du sanctuaire et destinés à servir à la fabrication de l'œnochoé : c'est l'argent à employer ; 2° l'emploi de cet argent : quinze drachmes pour le sacrifice ordonné, tant de déchet occasionné par la fonte des objets, tant pour la gravure de la stèle, tant pour la façon de l'œnochoé, qui pèse tant. Le total est indiqué : il reste deux drachmes.

Cette inscription peut servir de commentaire aux inscriptions analogues qui, moins bien conservées, nous embarrassent, à de certains endroits, par les lacunes qu'elles contiennent. On voit quel était en général l'objet du travail des commissions. Les offrandes devenant trop nombreuses, il s'agissait de débarrasser le sanctuaire : on prenait alors un certain nombre d'ex-voto en or et en argent, pièces de monnaie, plaquettes représentant différentes parties du corps (τύποι), etc., on fondait le tout et l'on en faisait une offrande publique, consacrée à la divinité par le Conseil ou par le peuple. La nature de cette offrande variait : tantôt c'était un objet unique, comme dans l'inscription qui précède ; tantôt c'étaient plusieurs objets différents, comme ceux que mentionne un des inventaires de l'Asclépieion, où il est question, semble-t-il, d'une table (τράπεζα), d'une cassolette (λιβανωτίς) et d'une corbeille (χανοῦν) (1).

On remarque dans quelques inventaires des phrases comme les suivantes : Ἡδυπότιον ἱερεὺς Ξενόχριτος [Ἀ]φιδ(ναῖος) ἐχ τῶν τύπων... ; ἕτερον ἡδυπότιον ἱερεὺς Λυχ[έας Ῥαμνο(ύσιος)] ἐχ τῶν τύπων (2). Après τύπων, vient un chiffre plus ou moins fort. Il semble que ces offrandes faites par les prêtres soient le produit de la fonte d'un certain nombre de ces plaques sculptées ou repoussées dont le temple renfermait une quantité considérable. Nous étudierons plus loin ces ex-voto (3). Sans doute le prêtre avait le pouvoir de faire fondre, à certains moments, ceux qu'il lui convenait et de les transformer en un objet unique d'un plus grand prix et tenant moins de place ; peut-être aussi ces offrandes ἐχ τῶν τύπων étaient-

(1) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 440, *c*, l. 4 (cf. B[1], l. 23), l. 8 et 9.
(2) *Ibid.*, II, p. 432, l. 35. Cf. l. 36, 55, 81, etc.
(3) Voir la deuxième partie, *Le culte privé*, chapitre IV.

elles le résultat de fontes exécutées antérieurement par les soins d'autres commissions sacrées.

La fonte des offrandes de métal précieux était-elle toujours l'objet de la nomination des commissions? Tous les inventaires de l'Asclépieion que nous possédons sont-ils semblables? Appartiennent-ils tous à la même catégorie d'inscriptions? Nous ne saurions le dire : il est possible que quelques-uns aient eu un caractère différent. Il n'en est pas moins vrai que l'usage d'élire des délégués pour veiller au remaniement de la décoration intérieure des temples et consacrer à la divinité une offrande publique était général : c'est un des traits les plus curieux de l'administration des sanctuaires athéniens. Il est fâcheux que ce fait nous soit si mal connu : bien des détails de ces opérations périodiques nous échappent, la manière dont on y procédait, le temps qu'elles duraient, l'époque à laquelle elles revenaient, etc. Peut-être un jour serons-nous mieux renseignés, grâce aux documents nouveaux que de nouvelles recherches archéologiques apporteront à la lumière.

DEUXIÈME PARTIE

LE CULTE PRIVÉ

DEUXIÈME PARTIE

LE CULTE PRIVÉ

CHAPITRE PREMIER.

DES RITES ACCOMPLIS DANS LE SANCTUAIRE PAR LES PARTICULIERS.

Essayons maintenant de nous rendre compte de la manière dont les particuliers honoraient le dieu de la médecine. On a vu quels liens unissaient l'Asclépieion à l'Etat : il est temps de passer à l'étude du culte populaire dont le dieu guérisseur était l'objet. Comment la foule lui témoignait-elle sa piété ? Quels étaient les fidèles qui venaient l'implorer ? Que lui demandaient-ils? Comment lui prouvaient-ils leur reconnaissance ? Telles sont les différentes questions qu'il nous faut examiner.

Et d'abord, voyons ce que faisait dans le sanctuaire cette pieuse multitude qui s'y renouvelait chaque jour.

I. — *L'incubation. Le* Plutus *d'Aristophane.*

Une des formes les plus ordinaires de la dévotion populaire au dieu médecin était ce qu'on appelle l'ἐγκοίμησις ou incubation. On l'a décrite plus d'une fois : c'est un des usages religieux sur lesquels les textes anciens fournissent le plus de renseignements. Nous croyons cependant utile d'y revenir : peut-être les détails qui suivent offriront-ils encore, après beaucoup d'études analogues, quelque intérêt (1).

(1) Voir sur l'incubation : Sprengel, *Histoire de la médecine*, trad. par

Aristophane, dans son *Plutus*, nous a transmis une précieuse peinture de l'incubation. Relisons cette scène bien connue et voyons quel parti nous en pouvons tirer. On sait ce dont il s'agit. Plutus, qui est aveugle, distribue ses faveurs à des indignes : il faut tâcher de lui rendre la vue, afin qu'il puisse connaître les hommes et donner la richesse à qui la mérite. Chrémylos et Blépsidémos entreprennent de le guérir.

CHRÉMYLOS.

... Allons, conduisons vite et couchons Plutus dans le temple d'Asclépios... Esclave Carion, il te faut prendre les couvertures et guider les pas de Plutus comme il convient; emporte aussi tout ce que tu trouveras préparé dans la maison (1).

Ils partent. Bientôt, Carion revient plein de joie. Voici le récit qu'il fait à la femme de Chrémylos.

CARION.

Dès que nous fûmes arrivés près du dieu, menant avec nous cet homme, alors le plus malheureux des mortels, maintenant le plus heureux et le plus fortuné, notre premier soin fut de le conduire à la source et de l'y laver.

LA FEMME.

Par Zeus! le beau bonheur pour un vieillard que d'être trempé dans l'eau froide!

CARION.

Ensuite, nous nous dirigeâmes vers l'enceinte du dieu. Quand nous eûmes consacré sur l'autel, au feu clair d'Héphaistos, les gâteaux, la fleur de farine et toutes les menues offrandes, préliminaires du sacrifice, nous couchâmes Plutus comme il convenait; puis chacun de nous se fit un lit avec des feuilles.

LA FEMME.

Y avait-il là d'autres personnes venues pour implorer le dieu?

A. J. L. Jourdan, Paris, 1815, I, p. 140 et suiv.; Fournier, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, 1818, au mot *Incubation*, p. 302 et suiv.; A. Gauthier, *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine dans les temples*, chap. III, p. 22 et suiv.; Schœmann, *Griechische Alterthümer*, II, 3e éd., p. 332 et suiv.; K. F. Hermann, *Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer*, 2e éd., § 38, 16; Von Rittershain, *Der medicinische Wunderglaube und die Incubation im Alterthume*, Berlin, 1878, particulièrement p. 58-102, etc.

(1) *Plutus*, v. 620-627.

CARION.

Il y avait un certain Néocleidès, qui est aveugle, mais qui vole mieux que ceux qui voient; beaucoup d'autres aussi se trouvaient là, avec des maladies de toute sorte. Bientôt, le serviteur du dieu éteint les lampes et nous invite à dormir, nous recommandant, si nous entendons quelque bruit, de garder le silence. Nous voilà donc tous couchés tranquillement. Moi, je ne pouvais fermer l'œil, tout occupé que j'étais d'un pot de bouillie placé près d'une vieille femme, juste derrière sa tête. J'avais une terrible envie de me glisser de ce côté, lorsque, levant les yeux, j'aperçois le prêtre qui raflait sur la table sacrée gâteaux et figues sèches; puis il fait le tour de tous les autels, et sanctifie les gâteaux qui restaient en les fourrant dans un sac. Je résolus de suivre un si pieux exemple, et me dressai pour saisir le pot de bouillie.

LA FEMME.

Misérable, et tu ne redoutais pas le dieu?

CARION.

Si, par les dieux! Je craignais que, couronne en tête, il n'atteignît la bouillie avant moi, car son prêtre m'avait donné l'éveil. Au bruit que je fis, la vieille avança la main, mais moi, imitant le sifflement du serpent sacré, je la lui mordis. Alors, brusquement elle la retira, se blottit sous sa couverture et ne bougea plus, lâchant, de peur, des vents plus âcres que ceux d'une belette. Moi, j'engloutis une bonne part de bouillie, puis, rassasié, je songeai au repos.

LA FEMME.

Et le dieu, ne venait-il pas?

CARION.

Il ne tarda guère, et quand il fut près de moi, la bonne farce! je pétai fortement, car j'avais le ventre ballonné.

LA FEMME.

Il dut faire la grimace.

CARION.

Non, mais une certaine Iaso, qui le suivait, rougit légèrement et Panakeia se détourna en se bouchant le nez; car mes pets ne sentent pas l'encens.

LA FEMME.

Et le dieu?



CARION.

Par Zeus ! il n'y fit pas la moindre attention.

LA FEMME.

Veux-tu dire que c'est un dieu grossier ?

CARION.

Point du tout, mais il aime à déguster les excréments.

LA FEMME.

Sacripan, va !

CARION.

Alors, je me cachai tout tremblant sous ma couverture, tandis que lui, passant en revue les maladies, les examinait toutes avec attention. Puis, un enfant déposa près de lui un mortier en pierre, un pilon et une petite boîte.

LA FEMME.

En pierre ?

CARION.

Non, par Zeus ! pas la boîte.

LA FEMME.

Mais comment voyais-tu, scélérat, puisque tu te cachais, dis-tu ?

CARION.

A travers mon manteau, qui ne manque pas de trous, par Zeus ! Et d'abord, le dieu se mit à composer un onguent pour Néocleidès, avec trois têtes d'ail de Ténos, qu'il écrasa dans le mortier, de la sève de figuier et de lentisque et du vinaigre de Sphettos ; il lui frotta de cette drogue l'intérieur des paupières, afin que la douleur fût plus cuisante. Lui, criant et vociférant, se lève et veut fuir, mais le dieu de rire et de s'écrier : « Reste-là maintenant avec ton onguent ; grâce à moi, tu n'iras plus te parjurer devant l'assemblée. »

LA FEMME.

Quel dieu sage et ami de notre cité !

CARION.

Il s'assit ensuite auprès de Plutus et lui prit la tête ; puis, ayant choisi un linge bien propre, il lui en essuya les paupières. Pana-

keia lui couvrit d'un voile rouge la tête et tout le visage. Alors, le dieu siffla, et deux serpents d'une taille prodigieuse s'élancèrent hors du temple.

LA FEMME.

Dieux bons!

CARION.

Ils se glissèrent tout doucement sous le voile et léchèrent, à ce qu'il me sembla, les paupières de Plutus, et, en moins de temps qu'il ne t'en faut pour boire dix cotyles de vin, Plutus, ô maîtresse, se dressa voyant. Moi, battant des mains de joie, j'éveillai mon maître. Aussitôt, le dieu disparut dans le sanctuaire avec les serpents. Quant aux malades couchés près de Plutus, je te laisse à penser s'ils l'embrassèrent; toute la nuit on se tint éveillé jusqu'à ce que le jour parût. Moi, je bénissais le dieu de tout mon cœur d'avoir si vite rendu la vue à Plutus et fait Néocleidès plus aveugle qu'auparavant (1).

Comme on le voit, Aristophane a peint ici les choses telles qu'elles se passaient. C'est une scène de l'existence journalière des Athéniens que nous avons sous les yeux. Le poète, sans doute, y a mis du sien; sa joyeuse et satirique imagination s'est donnée libre carrière, comme dans toutes les scènes analogues où il reproduit quelque épisode de la vie publique du peuple d'Athènes. Mais il n'a rien dénaturé complètement : sa fantaisie capricieuse brode toujours sur un canevas réel, et quand il nous représente une séance du Conseil, comme dans les *Chevaliers*, quand il nous fait assister aux cérémonies accomplies en l'honneur des déesses éleusiniennes, comme dans les *Fêtes de Déméter et de Coré*, ou à une délibération de l'Ἐκκλησία, comme dans la comédie de l'*Assemblée des femmes*, il y a toujours beaucoup à prendre, pour l'histoire des mœurs et des institutions, dans le détail de ces vivants et spirituels tableaux. Essayons donc de démêler le vrai du faux, et voyons en quoi la scène du *Plutus* peut nous éclairer sur l'incubation.

Avant de coucher les malades sous le portique sacré où le dieu devait leur apparaître, il était d'usage de les purifier (2). Pour cela, on les plongeait, semble-t-il, tout entiers dans l'eau froide.

(1) *Plutus*, v. 653-748.
(2) *Ibid.*, v. 656.



Par le vers

πρῶτον μὲν αὐτὸν ἐπὶ θάλατταν ἤγομεν,

Carion ne veut pas dire, suivant nous, que son maître et lui conduisent Plutus à la mer. C'est ainsi pourtant qu'on l'entend d'ordinaire, trompé qu'on est par le commentaire du scoliaste : Εἴθιστο γὰρ τοῖς ἀρχαίοις ἐκεῖ καθαίρειν τοὺς ἀφωσιωμένους, ὡς καὶ Ὅμερος (*sic*) « καὶ εἰς ἅλα λύματ' ἔβαλλον » (1). L'eau de la mer avait, en effet, aux yeux des anciens, la propriété d'effacer toutes les souillures. N'était-ce pas dans la mer que les mystes, le 16 de boëdromion, allaient laver leurs victimes avant de les offrir aux déesses d'Eleusis? On lit dans Euripide : « La mer purifie tout ce que les hommes ont de mauvais (2). » Il n'est guère admissible néanmoins que ce soit par le mot *mer* qu'il faille traduire ici θάλαττα. La scène se passe à Athènes : rien n'indique que l'Asclépieion où l'on porte Plutus soit l'Asclépieion du Pirée; le scoliaste lui-même prend soin de nous avertir que c'est bien du sanctuaire situé sur la pente méridionale de l'Acropole, de l'Ἀσκληπιεῖον τὸ ἐν ἄστει qu'il s'agit (3). Comment donc alors supposer que Carion et son compagnon ont fait faire à leur malade une course de sept kilomètres environ, pour le ramener ensuite à Athènes? Une pareille hypothèse serait en contradiction avec le texte, qui dit formellement que Carion et son maître se rendent au temple, et que là, leur premier soin est de faire baigner Plutus.

Nous avons traduit θάλαττα par *source*. C'est qu'en effet ce mot ne nous paraît pas pouvoir désigner autre chose que la source sacrée d'Asclépios. Est-ce un de ces termes plaisamment emphatiques comme on en rencontre à chaque vers dans les pièces d'Aristophane? C'est possible. Peut-être aussi, par θάλαττα, l'auteur a-t-il voulu marquer que l'eau de la source était saumâtre. Telle est aussi l'expression employée par Hérodote en parlant de la source d'eau salée que Poseidon, lors de sa querelle avec Athéna, avait fait jaillir au Nord de l'Erechtheion (4). Le même mot se retrouve avec le même sens dans la langue populaire des Grecs modernes : les paysans appellent θάλαττα toute eau saumâtre,

(1) A propos du vers 656.

(2) *Iphigénie en Tauride*, v. 1193.

(3) Voir le scoliaste, au vers 621.

(4) Hérodote, VIII, 55 : Ἔστι ἐν τῇ ἀκροπόλι ταύτῃ Ἐρεχθέος τοῦ γηγενέος λεγομένου εἶναι νηός, ἐν τῷ ἐλαίη τε καὶ θάλασσα ἔνι, τὰ λόγος παρ' Ἀθηναίων Ποσειδέωνά τε καὶ Ἀθηναίην ἐρίσαντας περὶ τῆς χώρης μαρτύρια θέσθαι.

qu'elle communique ou non avec la mer. On ne saurait donc hésiter, croyons-nous, à voir dans la θάλαττα d'Aristophane la source de l'Asclépieion. L'eau de cette source était-elle saumâtre? Il est difficile d'en juger aujourd'hui. Peut-être aussi l'appelait-on θάλαττα parce qu'on la croyait en communication directe avec la mer (1).

La purification par l'eau était, dans tous les cas, l'acte préliminaire qui précédait l'incubation. C'était un usage généralement observé que celui des ablutions avant l'accomplissement d'une cérémonie religieuse. Il fallait se présenter pur devant la divinité, et la pureté, pour les anciens, c'était cette propreté toute physique à laquelle les orientaux attachent encore tant de prix. C'était probablement aussi, dans le culte d'Asclépios, une mesure d'hygiène, et l'on devait tenir à ce que nul ne prît place sous les portiques sacrés sans s'être lavé soigneusement (2).

Comme nous l'apprennent les paroles de Chrémylos par lesquelles commence notre citation, les malades qui venaient passer la nuit dans l'Asclépieion apportaient avec eux leurs couvertures et tous les objets qui leur étaient nécessaires. L'administration du sanctuaire ne fournissait, à ce qu'il semble, que ces jonchées de feuillage sur lesquelles s'étendaient les personnes, comme Carion et son maître, qui accompagnaient les suppliants (3). Il fallait aussi apporter avec soi les gâteaux destinés à être brûlés sur l'autel (4). Nous avons dit ailleurs ce que c'était que ces gâteaux (5). On devait les faire griller en prononçant une prière. Souvent, la consécration des gâteaux n'était qu'un premier acte religieux qui en précédait un autre plus important, le sacrifice d'un porc, par exemple, ou d'un bélier (6); d'autres fois, et c'est,

(1) Pline, *Histoire naturelle*, II, 106, 3, éd. Lemaire.

(2) La purification était le premier soin des suppliants qui venaient consulter Amphiaraos. C'est ce qui ressort de ce passage de Pausanias, I, 34, 4 : Ἔστι δὲ Ὠρωπίοις πηγὴ πλησίον τοῦ ναοῦ, ἣν Ἀμφιαράου καλοῦσιν, οὔτε θύοντες οὐδὲν ἐς αὐτὴν οὔτ' ἐπὶ καθαρσίοις ἢ χέρνιβι χρῆσθαι νομίζοντες. Cela semble indiquer qu'il y avait une autre source ἐπὶ καθαρσίοις ἢ χέρνιβι, ou tout au moins que des ablutions d'eau lustrale précédaient l'incubation dans le sanctuaire. — Sur la pureté nécessaire pour paraître devant la divinité et sur les cas d'impureté, voir l'inscription d'Andanie, Le Bas et Foucart, *Mégaride et Péloponnèse*, 326[a], commentaire de M. Foucart, p. 171, col. 1, ainsi que la curieuse inscription relative au culte de Μὴν τύραννος, Foucart, *Associations religieuses*, p. 219, n. 38. Mais ce dernier culte était un culte étranger.

(3) *Plutus*, v. 624, 663.

(4) *Ibid.*, v. 626.

(5) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 71.

(6) *Ibid.*, p. 70.

semble-t-il, le cas de Plutus, l'offrande de ces galettes au miel et au vin était le seul moyen employé par les malades pour se concilier la faveur du dieu. Outre ces friandises réservées à Asclépios et qui devenaient, comme on l'a vu, la propriété du prêtre, chaque suppliant avait avec lui sa nourriture; exemple, cette bouillie tant convoitée par Carion, à moins qu'elle aussi ne fût destinée au dieu, ce que paraîtrait indiquer la crainte de l'esclave de voir le dieu s'en saisir avant lui. Mais c'est peu probable, car à ce moment les gâteaux ont été offerts, et la bouillie appartient à la vieille, qui l'a prise par précaution, pour le cas où elle aurait faim pendant la nuit (1).

Voilà tout le monde couché. Un serviteur qu'Aristophane désigne du nom de πρόπολος, et qui est sans doute le zacore, non le prêtre (2), éteint les lampes et invite les malades à dormir (3). Qu'était-ce que ces lampes qu'on éteignait ainsi avant l'heure où le dieu se manifestait d'ordinaire aux suppliants? On lit dans Aristide : « ... C'était après l'heure des lampes sacrées (4). » Et ailleurs : « ... Ayant aperçu un des serviteurs du sanctuaire, je lui demandai où était le prêtre. — Derrière le temple, me dit-il; il s'occupe des lampes sacrées (5). » Il semble qu'il y ait eu un moment particulier de la soirée où l'on allumait sous les portiques des lampes plus ou moins nombreuses. Nous disons sous les portiques, car, d'après le dernier texte d'Aristide, c'est bien en dehors du temple que cette action a lieu; le temple est d'ailleurs fermé, Aristide le dit quelques lignes plus bas, et le prêtre, qui allume lui-même ou qui regarde allumer les lampes, est en dehors du sanctuaire. Où peut-il se trouver, sinon dans le lieu où sont couchés les suppliants? Le passage d'Aristophane paraît un argument décisif en faveur de cette conjecture. C'était donc une cérémonie qui se reproduisait chaque jour, à heure fixe, et à laquelle présidait le prêtre, sorte d'office du soir célébré par les ministres du culte indépendamment des vœux et des prières que chacun pouvait adresser pour sa part au dieu, et destiné peut-être à appeler sur tous la protection d'Asclépios. Les lampes sacrées demeuraient allumées un certain temps, pendant lequel les

(1) Le scoliaste, au vers 673, pense que la bouillie est pour Asclépios.

(2) Voir le scoliaste, au vers 670.

(3) *Plutus*, v. 668-670.

(4) Aristide, I, p. 541 : ... καὶ ἦν μὲν τῆς ὥρας τὸ μετὰ λύχνους τοὺς ἱερούς.

(5) *Id.*, I, p. 447 : ... καί τινα τῶν ὑπηρετῶν ἰδὼν τῶν περὶ τὸ ἱερὸν ἠρόμην ὅπου ὁ ἱερεὺς εἴη · ὁ δ' ἔφη, ἐξόπισθε τοῦ νεώ · καὶ γὰρ εἶναι περὶ λύχνους ἤδη τοὺς ἱερούς.

malades achevaient probablement de s'installer sous les portiques; après quoi le zacore venait les éteindre. Ce n'est pas, croyons-nous, une invention d'Aristophane que cette invitation au sommeil adressée par le ministre divin aux suppliants. La recommandation de rester coi si l'on entend quelque bruit peut paraître suspecte ; le reste ne l'est pas. Sans doute, le zacore traversait les portiques en éteignant toutes les lumières et en engageant les malades à dormir (1). C'était la police du temple qui le voulait ainsi. La nuit sacrée commençait.

Ici, Aristophane nous transporte dans le domaine de la fantaisie. La chasse de Carion à la bouillie est un délicieux petit épisode tel qu'il devait s'en produire par centaines dans ces réunions de suppliants de tout sexe et de toute classe qui encombraient l'Asclépieion; mais cela ne nous apprend rien sur l'incubation. Quant à l'apparition d'Asclépios suivi de Iaso et de Panakeia, ainsi que d'un cadmile portant la pharmacie du dieu, quant au traitement infligé à Néocleidès, à l'intervention miraculeuse des deux serpents, à la guérison instantanée de Plutus, c'est de la poésie. Il doit y avoir pourtant quelque chose de vrai dans ce passage, c'est l'incident du prêtre survenant quand tout le monde dort et recueillant sur les autels les galettes à demi grillées qu'y ont laissées les dévots. C'est son bénéfice à lui; c'est en partie de ces restes qu'il vit ou qu'il fait vivre le personnel placé sous ses ordres (2). Les quelques vers qu'Aristophane consacre à cette scène sont charmants de naturel et de vérité : on imagine ce prêtre tournant avec précaution autour de chaque autel pour voir si un gâteau ou une figue sèche n'en est pas tombé par hasard, et jetant tout ce qu'il trouve dans un sac. Mais ce qui suit est de pure invention. Voici ce qui se passait.

Les malades endormis, l'imagination surexcitée par l'attente de l'apparition du dieu, l'esprit échauffé par l'atmosphère même du sanctuaire, par l'encens qu'on y avait brûlé, par la vue des lampes, par cette prière du soir qui avait dû précéder l'heure du sommeil, le dieu se montrait à eux en songe et leur indiquait, soit un traitement à suivre, soit un acte religieux à accomplir, sorte d'expiation ayant pour objet de les rendre agréables à la divinité et de les conduire par là à la guérison. Les prescriptions médicales étaient variées. Les inscriptions votives trouvées sur la

(1) Cf., dans le récit d'Hippys cité plus haut, p. 28, ces mots : « ... sur leur injonction, elle s'endort, » ἡσυχάζει προσταχθεῖσα.

(2) *Plutus*, v. 676-682.



pente méridionale de l'Acropole n'en reproduisent, par malheur, aucune; mais Aristide en cite quelques curieux exemples. Tantôt le dieu ordonnait de fuir l'eau, tantôt il recommandait au contraire de prendre des bains (1). Il prescrivait aux uns de boire de l'eau de chaux, aux autres du jus de ciguë; il conseillait à d'autres la gymnastique et les ablutions d'eau froide (2). On trouve dans Marc-Aurèle des prescriptions analogues : monter à cheval, prendre des bains froids, marcher les pieds nus (3). Une ordonnance de l'Asclépios de Pergame, rapportée par Philostrate, consistait à manger une perdrix à l'encens (4). Dans une inscription du recueil de Gruter, provenant, à ce qu'on croit, de l'île du Tibre, où il y avait un Asclépieion, nous voyons que le dieu a guéri d'une pleurésie le fils d'un certain Lucius, en lui faisant appliquer sur le côté malade un cataplasme de cendre humectée de vin (5). Une autre inscription du même recueil mentionne le traitement suivant, prescrit à un malade pour le guérir d'un crachement de sang : se nourrir pendant trois jours de pépins de pomme de pin assaisonnés de miel (6). A un aveugle, le dieu avait ordonné de fabriquer un collyre avec le sang d'un coq blanc et de s'en frotter les yeux pendant trois jours (7). Tous ces remèdes étaient, on le voit, fort anodins. L'eau y jouait un grand rôle : Aristide l'appelle « la servante et l'auxiliaire » du dieu, διάκονόν τε καὶ συνεργόν (8). Qu'on s'y baignât ou qu'on la bût, elle était toujours aussi efficace (9). Il fallait voir, l'été, avec quel empressement la foule des fidèles entourait le puits sacré, tous, dit Aristide, se poussant et se bousculant comme un essaim d'abeilles ou comme des mouches autour d'une jatte de lait (10).

Le matin venu, le réveil de l'Asclépieion était bruyant. Chaque

(1) Aristide, I, p. 446 : 'Αλουσίαν προστάττει ὁ Θεός... — Ὄναρ γίγνεται, ἔχον μέν τινα ἔννοιαν λουτροῦ.

(2) *Id.*, I, p. 67 : Τὸν μὲν γύψου πίνειν, τὸν δὲ κωνείου, τὸν δὲ γυμνοῦσθαι καὶ λούειν ψυχρῷ.

(3) Marc-Aurèle, V, 8 : Συνέταξεν ὁ 'Ασκληπιὸς τούτῳ ἱππασίαν ἢ ψυχρολουσίαν ἢ ἀνυποδησίαν.

(4) Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 25 : Ἐπεὶ δ' ἐστί μοι προστεταγμένον ὑπὸ τοῦ κατὰ τὸ Πέργαμον 'Ασκληπιοῦ πέρδικα σιτεῖσθαι λιβανωτῷ θυμιωμένον...

(5) Gruter, p. 71, 2.

(6) *Id.*, *ibid.*, 3.

(7) *Id.*, *ibid.*, 4.

(8) Aristide, I, p. 411.

(9) Voir dans Aristide, I, p. 413, divers miracles opérés par l'eau. — Cf., p. 414, d'intéressants détails sur la source d'Asclépios.

(10) Aristide, I, p. 412.

malade racontait ce que le dieu lui avait prescrit, et le prêtre ou ses subalternes se chargeaient d'exécuter l'ordonnance divine (1). Quand le patient guérissait, quand le miracle si impatiemment attendu se produisait, c'était dans le sanctuaire une grande joie, qui se manifestait par des congratulations sans fin. Nous avons vu les compagnons de douleur de Plutus le féliciter de tout leur cœur d'avoir recouvré la vue. Chaque guérison était une espérance pour ceux qui postulaient encore, une garantie que le dieu les prendrait, eux aussi, en pitié et que leur tour viendrait bientôt.

Les actes pieux commandés par Asclépios étaient également très variés. Tantôt c'était un sacrifice que le dieu réclamait pour lui-même (2), ou un trépied qu'il demandait qu'on lui consacrât (3); tantôt c'était une cérémonie quelconque qu'il ordonnait d'accomplir en l'honneur d'une autre divinité : il enjoignait par exemple à Aristide de sacrifier un bœuf à Zeus sauveur (4). Parmi les inscriptions votives provenant d'Athènes ou d'ailleurs et relatives à Asclépios ou à ses enfants, plusieurs contiennent les mots προστάξαντος τοῦ θεοῦ (5), κατὰ ὄνειρον (6), κατ' ὄναρ (7), ὄναρ ἰδών (8), κατὰ ἐπιταγήν (9), κατ' ἐπίταγμα (10), etc., allusions à des ordres reçus d'Asclépios pendant le sommeil et ayant eu pour conséquence la consécration de quelque offrande (11).

Comme on le voit, c'est par les songes et les apparitions nocturnes que le dieu guérisseur manifestait sa volonté à ceux qui venaient l'implorer. Souvent une nuit ne suffisait pas pour obtenir le songe révélateur. Soit qu'Asclépios tardât à paraître, soit qu'on ne fît pas ce qui était nécessaire pour mériter sa vue, il fallait demeurer plusieurs jours auprès du temple. Philostrate raconte qu'un jeune Assyrien étant venu consulter Asclépios à Æges, le dieu le négligea pendant longtemps, parce qu'il ne ces-

(1) Voir plus haut, p. 33 et suiv.
(2) Aristide, I, p. 472.
(3) *Id.*, I, p. 516.
(4) *Id.*, I, p. 498.
(5) Ἀθήναιον, V, p. 326, n. 5. Cf. *ibid.*, VI, p. 371, n. 6.
(6) *Ibid.*, V, p. 418, n. 9.
(7) Le Bas et Foucart, *Mégaride et Péloponnèse*, 145. Cf. *C. I. A.*, III, 1, 186.
(8) *C. I. A.*, III, 1, 211.
(9) Ἀθήναιον, V, p. 318, n. 39.
(10) *C. I. A.*, III, 1, 163.
(11) Cf. E. Egger, *Revue archéologique*, 1860, I, p. 116. Voir l'article tout entier pour la bibliographie étendue qu'il donne.

sait de boire et de faire bonne chère (1). Singulier spectacle que celui de cette foule allant et venant tout le jour dans le sanctuaire, vaquant à ses besoins comme chez elle, faisant ses ablutions, mangeant, dormant, priant, et, le soir, prise de ce vague respect qu'inspire l'attente de l'inconnu, anxieuse à la pensée que le dieu va se montrer à elle et mettre un terme à ses maux! Qui a vu les mosquées de Constantinople après la guerre turco-russe de 1877, la vaste cour du djami d'Achmet toute remplie d'émigrés, d'hommes, de femmes, d'enfants, couchés ou accroupis à l'ombre de grandes couvertures tendues sur des cordes, ou groupés autour d'une marmite fumante; qui a contemplé sous un rayon de soleil ces physionomies variées, ces vêtements bigarrés, peut se faire une idée de ce qu'était l'Asclépieion quand une pieuse multitude l'emplissait.

Tel devait être en effet l'aspect du sanctuaire. Exposé au midi, abrité par le rocher de l'Acropole des vents qui, passant sur le Pentélique et le Parnès, souvent couverts de neige en hiver, viennent glacer la ville d'Athènes, il était merveilleusement propre à assurer aux malades ce bien-être qui est un premier remède. Tous les établissements de ce genre étaient d'ailleurs disposés de manière à ce que l'air y fût salubre et vivifiant. Tantôt ils étaient situés sur des éminences (2), tantôt on les cachait dans des gorges boisées toutes pleines d'âcres senteurs. Rien d'enchanteur comme le site de l'Amphiaraion, tel qu'il nous apparaît encore aujourd'hui. Le temple et ses dépendances étaient bâtis dans un vallon étroit, sur le bord d'un torrent; d'épais bouquets d'arbres protégeaient le sanctuaire. L'eau courante, la verdure et la bonne odeur de pin qui parfume l'air font encore de ce ravin, que les modernes appellent Mavrodilissi (3), un charmant lieu de repos. Si l'Asclépieion d'Athènes manquait de cette pittoresque parure que donnent aux monuments de beaux ombrages, il rachetait ce désavantage par sa position élevée. De ses deux terrasses, on découvrait la plaine d'Athènes jusqu'au golfe de Phalère, Egine et les montagnes lointaines de l'Argolide. Quand on parcourt aujourd'hui les ruines du sanctuaire, qu'on se promène parmi ces marbres dorés, seuls restes de tant d'édifices, on comprend bien tout ce que devaient avoir de récréant pour les malades ce ma-

(1) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, I, 9.

(2) Plutarque, *Questions romaines*, XCIV.

(3) Voir Newton, *Transactions of the Royal Society of Literature*, sec. ser., vol. V, part. 1, p. 107-152, et part. 2, p. 275-283.

gnifique panorama, ce chaud soleil et cet air pur qui, de nos jours encore, baigne l'Attique et dont la transparence étonne.

Ce que nous venons de dire de l'incubation se rapporte aux jours ordinaires : c'est le train quotidien des supplications et des cures dont l'Asclépieion était le théâtre. Quels ne devaient pas être l'affluence des visiteurs et le nombre des miracles les jours de fête! Nous n'avons là-dessus aucun renseignement précis; mais sans doute, lors de la célébration des Epidauria et des Asclépieia, une foule cent fois plus nombreuse que de coutume envahissait les portiques sacrés. Nous avons parlé de ces παννυχίδες ou veillées saintes qui précédaient les grands sacrifices publics (1). Durant ces nuits que remplissait une religieuse attente et où les suppliants veillaient à la clarté de nombreux flambeaux, des prières étaient dites, des invocations solennelles étaient adressées au dieu. Peut-être était-ce le moment des cures les plus merveilleuses. Dans tous les cas, il devait se passer là quelque chose de plus imposant, de plus propre à frapper les imaginations que dans les simples nuits où les malades s'endormaient près du temple, attendant le songe souhaité.

Après ces cérémonies nocturnes, la fête commençait. Laissons de côté les sacrifices et tout ce qui touche au culte public. Arrêtons nos regards sur la multitude des dévots qui encombrent le sanctuaire : les uns se traînent, malades, et viennent implorer pour eux-mêmes l'assistance du dieu; d'autres mènent un enfant, un parent; les riches font un sacrifice; presque tous portent avec eux quelque offrande qu'ils vont consacrer à Asclépios. Puis, il y a la foule des curieux ou de ceux qui viennent par convenance, sans avoir de grâce spéciale à demander. Puis, c'est toute une armée de marchands, de ces commerçants de bas étage qui vont de foire en foire et dont une solennité publique ne saurait se passer. Pendant la fête qui se célébrait deux fois l'an à Tithorée en l'honneur d'Isis, des marchands forains dressaient aux abords du sanctuaire des baraques en roseaux; on leur achetait, nous dit Pausanias, toute sorte d'objets, des vêtements, des bijoux d'or et d'argent; il y en avait même qui vendaient des esclaves et des bêtes de somme (2). Il en devait être de même à Athènes. Les étrangers et les habitants des dèmes éloignés, qui se ren-

(1) Voir plus haut, p. 39.

(2) Pausanias, X, 32, 15. Cf. la fête instituée par Xénophon à Scillonte en l'honneur d'Artémis, *Anabase*, V, 3, 9. Il s'y donnait des repas aux frais du temple, qui fournissait la farine, le pain, le vin et les friandises.

daient rarement à la ville, se pourvoyaient dans l'Asclépieion des choses nécessaires à leurs travaux ou aux besoins journaliers de la vie. Les vendeurs ambulants leur fournissaient de ces menus ex-voto aux formes variées qu'on suspendait dans le temple, des étoffes, des ustensiles de ménage, des armes, etc. Ces fêtes étaient de véritables marchés, où des désirs profanes, en même temps qu'un pieux zèle, attiraient de nombreux visiteurs (1).

II. — *L'adoration simple. Les intercesseurs. Apollonius de Tyane et Proclus.*

On ne voyait pas dans le sanctuaire que des malades couchés. D'autres, sans doute, assez vigoureux pour se tenir debout, accomplissaient à l'intérieur ou sur le seuil du temple certains rites. Les bas-reliefs votifs nous les représentent la main droite levée, le visage tourné vers le dieu dans une attitude respectueuse et recueillie. C'était la posture consacrée. Peut-être, en levant la main, prononçaient-ils quelques mots; peut-être cet hommage tout extérieur était-il leur unique prière, comme ces signes de croix multipliés que les paysans grecs d'aujourd'hui font sans rien dire devant les images des saints. Le costume obligé de ces suppliants était, pour les hommes, le manteau, laissant à découvert la poitrine et l'épaule droite, pour les femmes, d'amples vêtements qui couvraient la tête (2). L'adoration terminée, les gâteaux ou le sacrifice offerts sur l'autel, ils s'en allaient, laissant dans le sanctuaire des ex-voto munis de dédicaces comme celles-ci : « Une telle à Asclépios et à Hygieia, pour elle-même et pour ses enfants (3). » — « Un tel a dressé cette statue d'Asclépios, pour lui-même et pour le prêtre iacchagoge Dionysios, de Marathon (4)... » Les inventaires font allusion à des offrandes analogues : « Phiale dorée, consacrée par Pyrrhos, du dème d'Acherdous, pour lui-même et pour son fils (5). » — « Phanocrité, pour

(1) Cf., sur les marchés qui se tenaient lors des panégyries antiques, l'ordonnance relative aux mystères d'Andanie, Le Bas et Foucart, *Mégaride et Péloponnèse*, 326_a, commentaire de M. Foucart, p. 174, col. 2.
(2) Voir *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 68 et suiv.
(3) Ἀθήναιον, V, p. 157, n. 12.
(4) *C. I. A.*, III, 1, 163.
(5) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 422, l. 16.

elle-même et pour ses enfants, un gobelet et une mâchoire (1). » — « Corps de femme et bracelet, consacrés par Myrrhiné, pour elle-même et pour son enfant (2), » etc.

A côté de ces dévots, il y avait ceux qui venaient prier le dieu, non pour eux, mais pour un membre de leur famille ou pour un ami. Nous venons de voir des pères, des mères l'invoquer à la fois pour eux-mêmes et pour leurs enfants : d'autres l'imploraient uniquement pour les leurs, absents ou trop malades pour pouvoir faire le saint pèlerinage. Cette classe d'adorateurs est nombreuse. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la série des inscriptions votives trouvées sur la pente méridionale de l'Acropole. Beaucoup sont rédigées comme celles qui suivent : « Phrynon, du dème de Rhamnous, pour son fils Diognétos (3). » — « Meidias et Danaé, ayant fait un vœu, à Asclépios, pour leurs enfants, Hédisté, Sôsiclès et Olympiodôros (4). » — « Pour sa femme, Praxias, ayant fait un vœu, à Asclépios (5). » — « Un tel, du dème de Collytos, ayant fait un vœu, à Asclépios, pour Polyeuctos (6). » — « Thoudosios à Asclépios, pour sa fille Théanô (7), » etc.

Il y avait des personnes pieuses que le dieu chérissait particulièrement. Elles servaient comme d'intermédiaires entre la foule et Asclépios. Cela se rencontre surtout dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Tel était, par exemple, Apollonius de Tyane. Asclépios avait pour lui une vive tendresse. A Æges, il aimait à guérir les malades en sa présence (8). Aussi, le jeune Apollonius était-il souvent appelé à s'entremettre entre le dieu et les patients. L'Assyrien trop ami de la bonne chère, dont on a lu plus haut l'histoire, ne dut le salut qu'à son intervention : « Tu seras sauvé, lui avait dit le dieu, si tu causes avec Apollonius (9). » A Pergame, Asclépios ordonnait aux suppliants de fréquenter Apollonius pour obtenir la guérison (10).

(1) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 423, l. 39.
(2) *Ibid.*, p. 424, l. 47.
(3) Ἀθήναιον, V, p. 161, n. 21.
(4) *Ibid.*, V, p. 417, n. 8.
(5) *Ibid.*, V, p. 415.
(6) *Ibid.*, V, p. 156, n. 7.
(7) *Ibid.*, V, p. 319, n. 41.
(8) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, I, 8 : ... τοῦ Ἀσκληπιοῦ ποτε πρὸς τὸν ἱερέα φήσαντος, ὡς χαίροι θεραπεύων τοὺς νοσοῦντας ὑπ' Ἀπολλωνίῳ μάρτυρι.
(9) *Id.*, *ibid.*, I, 9.
(10) *Id.*, *ibid.*, IV, 1 : ... πολλοὺς γὰρ τῶν ὑγιείας δεομένων ὁ θεὸς ἐκέλευσε προσφοιτᾶν Ἀπολλωνίῳ, τουτὶ γὰρ αὐτός τε βούλεσθαι καὶ δοκεῖν ταῖς Μοίραις.

Le rhéteur Proclus, à Athènes, jouissait auprès du dieu d'un crédit semblable. Comme la fille d'un de ses amis, Asclépigéneia, souffrait d'un mal qui déroutait tous les médecins, Archiadas, le père de la jeune fille, vint trouver Proclus, « comme il avait coutume de le faire dans les grandes occasions, » et le supplier d'intercéder pour sa fille auprès du dieu guérisseur. « Proclus, ayant pris avec lui le grand Périclès, le Lydien, illustre philosophe lui aussi, se dirigea vers l'Asclépieion, pour implorer le dieu en faveur de la malade. Car la ville avait le bonheur de posséder encore ce temple ; le sanctuaire du Sauveur n'avait pas encore été pillé. Tandis que Proclus priait selon les anciens rites, un changement subit se produisit dans l'état de la patiente et elle éprouva un grand soulagement : le Sauveur, en dieu qu'il est, l'avait guérie sans effort. Toutes les formalités religieuses étant accomplies, Proclus se rendit auprès d'Asclépigéneia : elle venait d'être délivrée des souffrances qui la torturaient et était en bonne santé (1). » Cette prédilection d'Asclépios pour le philosophe se manifesta d'une manière éclatante au moment où Proclus mourut. « Il était, nous dit Marinus, entre la veille et le sommeil, lorsqu'il vit un serpent ramper autour de sa tête ; c'était là que l'avait pris tout d'abord la langueur qui l'envahissait. Cette apparition apporta quelque adoucissement à son mal et, si l'impétueux élan de la mort l'eût permis, si son corps eût pu ressentir l'effet de cette action bienfaisante, il fût sorti de là, j'en suis sûr, sain et sauf (2). »

De pareils favoris du dieu étaient rares ; on ne les rencontre, nous l'avons dit, qu'à une très basse époque, alors que le culte d'Asclépios s'est étendu, que l'antique héros d'Epidaure ne se borne plus à guérir, qu'il est devenu, comme nous le verrons plus loin, une sorte de guide, de conseil, auquel on ne demande plus seulement la santé, mais le bonheur sous toutes ses formes.

Il faut placer à côté d'eux les fervents qui n'intercèdent pour personne, mais qui ne peuvent s'empêcher de faire au temple de fréquentes visites. Aristide, à Smyrne, ne quitte guère l'Asclépieion ; il converse avec le prêtre, avec le zacore (3) ; il n'a de satisfaction que quand il peut adorer la statue du dieu (4), ou con-

(1) Marinus, *Proclus*, XXIX.
(2) *Id.*, *ibid.*, XXX.
(3) Aristide, I, p. 473.
(4) *Id.*, I, p. 447.

sacrer dans le sanctuaire quelque offrande (1). Le vaniteux peint par Théophraste, le dévot futile qui a suspendu dans l'Asclépieion un anneau de fer, va chaque jour l'orner de fleurs, le frotter d'huile, afin de le tenir brillant; il l'use à force de le faire reluire (2). C'est qu'il veut que son offrande soit remarquée, qu'elle éclipse toutes les autres; c'est sa manière à lui d'être pieux et de témoigner au dieu sa foi et son amour.

(1) Aristide, I, p. 516.

(2) Théophraste, *Caractères*, XXI : ... καὶ ἀναθεὶς δακτύλιον χαλκοῦν ἐν τῷ Ἀσκληπιείῳ τοῦτον ἐκτρίβειν στεφανῶν, καὶ ἀλείφειν ὁσημέραι.

CHAPITRE II.

LES SUPPLIANTS.

Nous avons vu quelles étaient les pratiques religieuses auxquelles se livrait dans l'Asclépieion la foule des suppliants. Rendons-nous compte maintenant de ce que c'était que cette foule. Qui la composait? Tous ces fidèles ne différaient-ils en rien les uns des autres ou faut-il établir entre eux des distinctions ?

I. — *Les suppliants ordinaires.*

Parmi tant de noms propres contenus dans les inscriptions trouvées sur l'emplacement de l'Asclépieion et relatives au culte du dieu médecin, pas un seul n'appartient à un personnage connu. Tout au plus peut-on supposer qu'un certain Aristophon, du dème d'Azénia, mentionné comme donateur dans un catalogue d'offrandes, était le célèbre Aristophon, contemporain de Démosthène (1). La date probable de l'inscription rendrait une pareille conjecture assez vraisemblable. Parmi les autres noms, aucun n'éveille chez nous de souvenir historique ou littéraire.

Nous sommes donc fort mal renseignés sur la condition des fidèles qui fréquentaient l'Asclépieion. Ils appartenaient sans doute à toutes les classes de la société ; riches et pauvres, grands seigneurs et petites gens venaient implorer le dieu guérisseur. Ce qui semblerait le prouver, c'est la variété des offrandes signalées par les inventaires. Certaines de ces offrandes sont des objets de prix : phiales dorées, mains d'argent, yeux d'or, etc. D'autres sont beaucoup plus modestes : c'est une plaque estampée, un

(1) Ἀθήναιον, VII, p. 87, n. 2, l. 13. Cf. la remarque de M. Koumanoudis à la page 90.

anneau, un lécythe commun, quelques pièces de monnaie, etc. Parmi les adorateurs du dieu se trouvaient des prêtres (1), des zacores (2); les inventaires signalent aussi des médecins (3).

Mais la catégorie de suppliants la plus nombreuse était celle des femmes. Dans les catalogues d'ex-voto, les noms de femmes reviennent à chaque ligne. Le culte d'Asclépios était de nature à les séduire; leur imagination devait trouver là de quoi se satisfaire; ces songes, ces révélations nocturnes, ces miracles, tout en leur inspirant une sainte terreur, les attiraient vers le dieu. Plusieurs noms neutres paraissent désigner des esclaves ou des courtisanes : Aischrion, Simon, Hédytion, Callistion, etc. Sans doute ce monde fournissait à l'Asclépieion une nombreuse clientèle; les superstitions populaires y devaient avoi_ de plus profondes racines qu'ailleurs. Il ne faudrait pas cependant prendre tous les noms en ον cités dans les inventaires pour des noms de femmes de basse condition. L'exemple de Lameidion, femme de Glaukippos, du dème de Collytos, semblerait prouver qu'il n'en était pas toujours ainsi (4).

II. — *Les médecins publics.*

Certaines corporations figuraient parmi les fidèles qui venaient rendre hommage à Asclépios ou solliciter ses faveurs. La plus importante était celle des médecins publics. On ne sait pas bien encore ce que c'était que ces médecins, qui portaient à Athènes et dans le monde grec tout entier le nom de δημοσιεύοντες. Dans l'intéressante étude récemment publiée par M. le docteur Vercoutre sur la médecine publique chez les anciens (5), on voit que le δημοσιεύων était probablement le directeur d'un ἰατρεῖον mis à sa disposition par la cité et pourvu par elle de médicaments, d'instruments de médecine et de chirurgie, de lits, etc. C'est là que, payé par l'Etat, le médecin public exerçait son art et soignait gratis les malades qui venaient le consulter; il était secondé par tout un personnel d'esclaves à l'entretien desquels la cité subvenait. Il faut nous figurer ces ἰατρεῖα, au moins les plus importants,

(1) Ἀθήναιον, V, p. 419, n. 10.
(2) *C. I. A.*, III, 1, 102.
(3) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 422, l. 13, p. 431, l. 17.
(4) *Ibid.*, II, p. 423, l. 33.
(5) *Revue archéologique*, 1880, XXXIX, p. 99-110, 231-246 (331-346, par suite d'une erreur de pagination), 309-321, 348-362.



comme de timides essais d'hôpitaux laïques, particulièrement réservés aux pauvres, qui y recevaient des soins actifs et intelligents. L'institution des médecins publics remontait à une époque fort reculée. Le premier ou l'un des premiers dont l'histoire fasse mention est ce Démocède, dont Hérodote raconte longuement les aventures (1); mais les δημοσιεύοντες devaient avoir une origine plus ancienne encore. Il y en avait dans toutes les cités grecques : on connaît l'inscription copiée à Carpathos par M. Wescher et contenant un décret du peuple des Βρυκούντιοι en l'honneur du médecin public Ménocritos de Samos (2). Ce curieux document nous apprend que la médecine publique était largement exercée chez les Carpathiens. Il en était de même, selon toute vraisemblance, dans les autres îles de l'Archipel et dans les grandes cités ioniennes d'Asie Mineure. A Athènes, voici sur les δημοσιεύοντες quelques renseignements qui compléteront ceux qu'a pu réunir M. Vercoutre.

Le δημοσιεύων athénien était élu par le procédé de la χειροτονία (3). Le choix du médecin ou des médecins publics de la cité avait lieu dans une assemblée spéciale (4), où les candidats présentaient eux-mêmes, à ce qu'il semble, et faisaient valoir leurs titres, s'il faut appliquer à l'élection des δημοσιεύοντες certain passage de Xénophon où il est question d'une charge conférée à des médecins par l'Etat sous le nom de ἰατρικὸν ἔργον (5). Pour combien de temps ces médecins étaient-ils nommés? Quels étaient leurs appointements? Quelles obligations les liaient envers l'Etat? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'ils étaient payés par la République et qu'ils fournissaient gratuitement leurs soins aux malades (6) : c'est là ce qui les distinguait essentiellement des autres médecins, des ἰδιωτεύοντες, qui exerçaient pour leur compte propre et d'une façon toute privée (7).

(1) Hérodote, III, 125 et suiv.

(2) *Revue archéologique*, 1863, VIII, p. 469.

(3) Voir le scoliaste d'Aristophane, au vers 1030 des *Acharniens* : ... δημοσίᾳ χειροτονούμενοι ἰατροὶ καὶ δημόσιοι προῖκα ἐθεράπευον.

(4) Platon, *Gorgias*, 455 *b* : ... ὅταν περὶ ἰατρῶν αἱρέσεως ᾖ τῇ πόλει σύλλογος ἢ περὶ ναυπηγῶν ἢ περὶ ἄλλου τινὸς δημιουργικοῦ ἔθνους...

(5) Xénophon, *Mémorables*, IV, 2, 5.

(6) Diodore de Sicile, XII, 13, 4.

(7) Platon, *Politique*, 259 *a*; *Gorgias*, 514 *e*. Il arrivait parfois que des médecins se constituaient médecins publics sans appointements, c'est-à-dire offraient gratuitement leurs services à la cité. C'était, semble-t-il, le cas d'un certain Pheidias, en l'honneur duquel avait été rédigé le décret suivant, trouvé parmi les ruines de l'Asclépieion. *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 256b : 'Επὶ Φερε-

L'inscription suivante, trouvée parmi les ruines de l'Asclépieion, nous donne de précieux renseignements sur les rapports qui existaient à Athènes entre les médecins publics et le sanctuaire du dieu guérisseur. «... Proposition d'Acrotimos, fils d'Aischias, du dème d'Icaria : considérant que c'est une antique coutume pour les médecins publics d'offrir deux fois l'an un sacrifice à Asclépios et à Hygieia en leur nom propre et au nom des malades qu'ils ont guéris, à la Bonne Fortune, le Conseil a décidé que les proèdres qui tomberaient au sort mettraient en délibération, dans la prochaine assemblée, la proposition ci-exprimée, pendant la discussion sur les choses sacrées, » etc. Le marbre est brisé quelques lignes plus bas, à l'endroit où le texte pourrait devenir intéressant (1). Tout mutilé qu'il est, ce document est instructif. Nous y voyons : 1° que les médecins publics étaient nombreux à Athènes, puisqu'ils se réunissaient deux fois l'an pour offrir un sacrifice d'action de grâces à Asclépios et à sa fille Hygieia; 2° qu'ils formaient une sorte de corporation ayant des intérêts communs et sans doute une caisse à elle, où l'on prenait l'argent nécessaire à ces cérémonies religieuses que tous les membres de l'association célébraient de concert. En quoi consistaient ces solennités pour lesquelles tous les médecins publics

κλέους ἄρχοντος ἐπὶ τῆς Οἰνεῖδος ἑβδόμης πρυτανείας, ᾗ Ἐπιχαρῖνος Δημοχάρους Γαργήττιος ἐγραμμάτευεν · Γαμηλιῶνος δευτέρᾳ μετ' εἰκάδας, ἐνάτει καὶ εἰκοστεῖ τῆς πρυτανείας · ἐκκλησία · τῶν προέδρων ἐπεψήφιζεν Φυλαξίας Φανίου Ἀναγυράσιος καὶ συμπρόεδροι · ἔδοξεν τῷ δήμῳ · Εὐβουλίδης Εὐβούλου Ἐλευσίνιος εἶπεν · ἐπει[δ]ὴ [Φ]ειδίας ὁ ἰατρὸς διατελεῖ π[ρ]άττων τὰ συμφέροντα τῷ δήμῳ τῷ Ἀθηναίων καὶ τοὺς δεομένους Ἀθηναίων θεραπεύων [φ]ιλοτίμως καὶ νῦν ἐπιδέδω[κε]ν ἑαυτὸν δημοσιεύειν δωρε[ὰ]ν ἐνδεικνύμενος τὴν εὔνοιαν ἣν ἔχει πρὸς τὴν πόλιν · ἀγαθεῖ τύχει δεδόχθαι τῷ δήμῳ, ἐπαινέσαι Φειδίαν Ἀπολλ[ω]νίου Ῥόδιον εὐνοίας ἕνεκα [κ]αὶ ἐπιμελε(ί)ας ἣν ἔχων διατελεῖ πρὸς τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν θαλλοῦ στεφάνῳ · ἀναγράψαι δὲ τόδε τὸ ψήφισμα τὸν γραμματέ[α] τὸν κατὰ πρυτανείαν ἐν στή[λ]ει λιθίνει καὶ στῆσαι ἐν τῷ[ι] Ἀσκληπιείῳ. — L'archontat de Phéréclès est de l'année 304.

(1) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 352[b]. Voici ce fragment tout entier : Ἐπὶ Διογείτονος ἄρχοντος ἐπὶ τῆς Δημητριάδος δωδεκάτης πρυτανείας, ᾗ Θεόδοτος Θεοφίλου Κειριάδης ἐγραμμάτευεν · Σκιροφοριῶνος ὀγδόει μετ' εἰκάδας · ἐκκλησία κυρία · τῶν προέδρων ἐπεψήφιζεν Διόδωρος Ἐπιχάρου Κόπρειος καὶ συμπρόεδ[ρ]οι · ἔδοξεν τῷ δήμῳ · Ἀκρότιμος Αἰσχίου Ἰκαριεὺς εἶπεν · ἐπειδὴ πάτριόν ἐστιν τοῖς ἰατροῖς ὅσοι δημοσιεύουσιν θύειν τῷ Ἀσκληπιῷ καὶ τεῖ Ὑγιείᾳ δὶς τοῦ ἐνιαυτοῦ ὑπέρ τε αὐτῶν καὶ τῶν σωμάτων ὧν ἕκαστοι ἰάσαντο, ἀγαθεῖ τύχει δεδόχθαι τεῖ βουλεῖ, τοὺς προέδρους οἳ ἂν λάχωσιν εἰς τὴν ἐπιοῦσαν ἐκκλησίαν χρηματίσαι περὶ τούτων ἐν ἱεροῖς, γνώμην δὲ ξυμβάλλεσθαι τῆς βουλῆς εἰς [τὸν δῆ]μ[ον ὅ]τι δοκεῖ τεῖ βουλεῖ, τὸν [ἱερέα (?) τὸν ἀεὶ λα]νχάνοντ[α...]. — M. Kœhler rapporte cette inscription à la première moitié du troisième siècle avant J.-C.

d'Athènes se donnaient rendez-vous dans l'Asclépieion? D'abord en un sacrifice, l'inscription nous le dit formellement; peut-être, en outre, chaque médecin consacrait-il au dieu une offrande particulière. C'était, dans tous les cas, une coutume très ancienne, comme l'indique la formule πάτριόν ἐστιν. Ces jours-là, la corporation devait être en fête; on fermait probablement les ἰατρεῖα et l'on marquait par des réjouissances la satisfaction d'avoir remercié le dieu guérisseur pour toutes les cures heureuses qui s'étaient opérées sous son patronage.

On a souvent opposé la médecine laïque à la médecine religieuse (1). On a cru découvrir entre les médecins formés à l'école toute scientifique des professeurs de médecine et les prêtres guérisseurs, simples praticiens plus ou moins expérimentés, une sorte d'antagonisme, fort explicable, si l'on suppose, comme cela paraît vraisemblable, qu'ils se faisaient concurrence les uns aux autres et se volaient réciproquement leurs clients. Rien ne nous dit, en effet, que cet antagonisme n'ait pas existé, que cette concurrence n'ait pas eu lieu. Quand la médecine fut sortie des sanctuaires, où elle avait pris naissance, elle dut de bonne heure renier son origine et se poser en rivale des établissements religieux où elle s'était formée. Ces établissements, de leur côté, étant devenus, avec le temps, des foyers de superstition où les naïfs étaient exploités sans scrupule, les médecins s'en émurent, mais tout en protestant contre le charlatanisme des prêtres, ils demeurèrent toujours pleins de respect pour le dieu au nom duquel s'exerçaient ces déloyales pratiques. C'est ce que prouve l'inscription dont nous venons de citer le passage le plus intéressant. Le bon accord régnait, comme on le voit, entre les médecins publics d'Athènes et l'Asclépieion. A l'exemple des ministres sacrés, ces médecins se plaçaient, pour opérer, sous la protection du dieu guérisseur et de sa fille. Ce touchant hommage rendu aux deux divinités ὑπέρ τε αὑτῶν καὶ τῶν σωμάτων ὧν ἕκαστοι ἰάσαντο, en leur nom propre et au nom des malades guéris par chacun d'eux, témoigne assez de leur vénération pour Asclépios et pour Hygieia, qu'ils considéraient comme leurs patrons.

Cette subordination de la science à la religion, cette dévotion du médecin, même laïque, au dieu tout-puissant de qui vient tout salut et dont il n'est que l'instrument, se retrouvent dans les prescriptions des écrits hippocratiques. Au lieu des incantations

(1) Voir Malgaigne, *Journal de chirurgie*, 4e année, 1846, IV, p. 340; Daremberg, *Revue archéologique*, 1869, XIX, p. 261 et suiv.

et des diverses pratiques superstitieuses qu'emploient les charlatans contre l'épilepsie, l'auteur du traité *De la maladie sacrée* conseille les sacrifices, les vœux, les supplications (1). L'auteur de l'opuscule intitulé *Du régime*, tout en exhortant le lecteur, afin d'échapper aux songes fâcheux, à ne pas se fier uniquement à la prière, en reconnaît l'efficacité (2). Plus loin, comme remède à la mélancolie, il conseille d'adorer les dieux (3). On lit tout au long dans le traité *De la bienséance* : « Pour l'ensemble des maladies et des symptômes, la médecine est, dans la plupart des cas, pleine de révérence à l'égard des dieux. Devant les dieux, les médecins s'inclinent; car la médecine n'a pas une puissance qui surabonde (4). » Il y avait donc, même chez les hommes de science, une foi dans le surnaturel que rien n'ébranlait. La médecine, malgré ses progrès et son incontestable supériorité sur l'empirisme pratiqué dans les Asclépieia, s'avouait dans certains cas impuissante, et l'appel à l'assistance divine restait toujours, pour les savants comme pour les ignorants, pour les médecins comme pour la foule, la dernière ressource et le suprême espoir.

III. — *Les Asclépiastes.*

Y avait-il à Athènes une société d'Asclépiastes? Un fragment de décret très mutilé trouvé parmi les ruines de l'Asclépieion porterait à le croire (5). La restitution [δεδόχθαι τοῖς Ἀσκ]ληπιασ[ταῖς], proposée par M. Kœhler, paraît fort admissible; les mots [τ]ὸ κοινό[ν], qu'on distingue quelques lignes plus haut, seraient un argument en faveur de cette lecture.

Il est rarement question d'Asclépiastes dans les nombreuses inscriptions relatives aux associations religieuses. Il y en avait à Aulai, en Cilicie. Les Ἀσκληπιασταὶ οἱ ἐν Αὐλαῖς sont mentionnés dans une inscription découverte sur la côte voisine du golfe de Symé, publiée pour la première fois par Hamilton (6) et plus

(1) *De la maladie sacrée*, 1 : ... θύειν τε καὶ εὔχεσθαι καὶ ἐς τὰ ἱερὰ φέροντας ἱκετεύειν τοὺς θεούς.

(2) *Du régime*, IV, 87 : ... καὶ τὸ μὲν εὔχεσθαι πρέπον καὶ λίην ἐστὶν ἀγαθόν · δεῖ δὲ καὶ αὐτὸν ξυλλαμβάνοντα τοὺς θεοὺς ἐπικαλέεσθαι.

(3) *Ibid.*, IV, 88.

(4) *De la bienséance*, 6 : ... ἐν γὰρ τοῖσιν ἄλλοισι πάθεσι καὶ ἐν συμπτώμασιν εὑρίσκεται τὰ πολλὰ πρὸς θεῶν ἐντίμως κειμένη ἡ ἰητρική. Οἱ δὲ ἰητροὶ θεοῖσι παρακεχωρήκασιν · οὐ γὰρ ἔνι περιττὸν ἐν αὐτέῃ τὸ δυναστεῦον.

(5) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 617b.

(6) *Researches in Asia Minor*, II, n. 301.



correctement ensuite par M. Wescher (1). Un décret éranistique copié dans l'île de Rhodes par M. J. Martha signale également une société qui avait à la fois pour patrons Asclépios, Apollon et Aphrodite (2). Faut-il compter au nombre des Asclépiastes le conseil sacré dont il est question dans une inscription de très basse époque, faussement attribuée par Bœckh à la ville d'Oponte (3) et appartenant à la cité béotienne d'Hyettos (4)? Ce conseil porte le nom de ἱερὰ γερουσία τοῦ Σωτῆρος Ἀσκληπιοῦ; il fait des décrets et administre les biens de la communauté. Le texte ne dit pas comment cette communauté subsistait ni quelle en était l'organisation; il nous renseigne seulement sur ses revenus et sur la manière dont ils s'accroissaient par les donations des fidèles qui avaient eu à se louer du dieu.

Si la société à laquelle se rapporte le décret auquel nous renvoyons était une société d'Asclépiastes, nous devons la compter parmi les corporations qui se réunissaient à de certains jours dans l'Asclépieion pour y offrir des sacrifices, y célébrer des fêtes. C'est dans le sanctuaire du dieu médecin que devaient être conservés tous les actes concernant la communauté, les décrets rendus par elle en l'honneur de ses bienfaiteurs, les lois relatives à son organisation, etc. L'existence à Athènes d'une société d'Asclépiastes modifierait un peu l'opinion qu'il faut avoir, suivant M. Foucart, des associations religieuses chez les Athéniens, à savoir, que toutes avaient pour patrons des dieux de provenance étrangère (5). Ici, la divinité honorée serait une divinité du pays. Mais l'inscription est trop incomplète pour permettre de rien affirmer à cet égard.

(1) *Revue archéologique*, 1864, X, p. 471.
(2) *Bull. de corr. hellén.*, IV, p. 138 et suiv.
(3) *C. I. G.*, 1755.
(4) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 502, n. 11.
(5) Foucart, *Associations religieuses*, p. 109.

CHAPITRE III.

LES VŒUX. LES DISCOURS SACRÉS D'ÆLIUS ARISTIDE.

Que demandaient-ils au dieu tous ces suppliants dont nous avons essayé d'esquisser les physionomies variées ? Si l'on excepte les corporations, comme les médecins publics et les Asclépiastes, qui venaient accomplir dans le sanctuaire certains rites déterminés, la plupart de ceux qui fréquentaient l'Asclépieion n'avaient qu'un but, qu'un désir : guérir eux-mêmes ou obtenir la guérison pour les leurs. La force physique, la vigueur du corps, en un mot, la santé, voilà ce qu'on demandait à ce dieu, que l'art représentait sous les traits d'un personnage robuste, à la large poitrine, à la barbe drue, fortifié dès l'enfance par la rude vie qu'il avait menée sur le mont Titthion, en Argolide (1), ou dans les forêts sauvages du Pélion (2).

De là à l'invoquer en présence du danger, il n'y avait qu'un pas; il ne devait pas seulement réparer le mal une fois venu : il devait le prévenir. C'est ainsi qu'avant de partir pour une campagne, on se recommandait à lui, ou que, dans une bataille, on lui promettait une offrande, si l'on sortait sain et sauf de la mêlée. Un curieux ex-voto d'Athènes paraît faire allusion à un vœu de ce genre. C'est un bas-relief, par malheur très mutilé, provenant des fouilles de la Société archéologique et représentant le dieu assis, le bras gauche nonchalamment posé sur le dossier de son siège; à ses côtés, se tient Hygieia; devant lui, sont rangés quatre suppliants, une femme, un enfant et deux hommes. Sur l'architrave de l'édicule, on lit :

...σ]ωθεὶς ἐκ [τ]ῶμ πολέμων καὶ λυτρωθε[ὶ]ς,
...ων ἐλευθερωθ[εὶς, ἀνέθη]κεν (3).

(1) Pausanias, II, 26, 3-6.
(2) Apollodore, III, 3 ; Eratosthène, *Catastérismes*, 40, éd. Westermann.
(3) *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 157, n. 4. Cf. *ibid.*, II, p. 86.

Le commencement et le milieu de l'inscription manquent. Mais le sens de la scène se devine aisément. Un soldat, fait prisonnier, a promis à Asclépios de lui consacrer une offrande s'il revoyait sa patrie. Racheté, revenu sain et sauf au foyer domestique, après avoir traversé maint péril, il témoigne au dieu sa reconnaissance en lui faisant don d'un bas-relief où lui-même sans doute figure accompagné de toute sa famille. La sculpture, probablement de l'époque romaine, est peu soignée; le style en est lourd, le travail grossier. Le sentiment qui a présidé à la consécration de l'offrande n'en est pas moins touchant. Il est intéressant de constater le rôle que joue ici Asclépios : ce n'est plus le dieu médecin que nous connaissons, c'est une divinité tutélaire qu'on invoque dans les dangers pressants, une sorte d'ange gardien auquel on se confie pendant le combat ou durant les souffrances de la captivité.

Une autre offrande du même genre se rencontre parmi les débris trouvés sur la pente méridionale de l'Acropole. C'est une plaque de marbre pentélique qui ne paraît détachée d'aucun ex-voto; elle-même tenait lieu d'ex-voto, fixée sans doute aux parois du temple, comme ces tablettes de marbre blanc portant des inscriptions en lettres d'or, dont la piété populaire tapisse les murs de certaines de nos églises. On y lit ces mots : Νι......ανορος Σ.....ιδης, σωθὶς (*sic*) ἐκ μεγάλου κινδύνου, Ἀσκληπιῶι καὶ Ὑγιείαι εὐχήν (1). Le mot κίνδυνος est vague et peut faire allusion à une maladie. Mais les malades, en général, se contentaient de faire graver leur nom et celui du dieu, avec ou sans ἀνέθηκεν; le motif pour lequel ils avaient consacré leur offrande était sous-entendu. Il est probable qu'il s'agit ici de quelque danger particulier n'appartenant pas à la catégorie des maux pour lesquels on invoquait ordinairement Asclépios (2). L'auteur de la dédicace, sauvé de ce danger par la bienveillante intervention du dieu, lui en témoigne sa gratitude.

Ce n'est pas seulement à Athènes qu'on regardait Asclépios comme un dieu sauveur, sous la protection duquel on se plaçait dans les périls imminents. Plusieurs inscriptions recueillies par M. K. Stéphanos dans l'île de Syra contiennent les remercie-

(1) Ἀθήναιον, V, p. 156, n. 9.

(2) La même expression se retrouve dans une inscription où rien ne fait croire qu'il s'agisse d'une guérison. Voir Le Bas, *Attique*, 32 :

Σωθεὶς ἐγ μεγάλων κινδύνων, εἰκόνα τήνδε
στῆσεν Λυσίμαχος Παλλάδι Τριτογενεῖ.
Λυσίμαχος Λυσιθείδου Ἀγρυλῆθεν.

ments de matelots qui l'avaient imploré pendant la tempête et qu'il avait secourus. Voici une de ces inscriptions : Εὐχαριστοῦμεν τῷ [᾿Ασκ]ληπιῷ οἱ ἐν τῷ μειλη[σιακῷ πλοίῳ (?), Ἡρ]ακλεί[δ]ης Κ]αλπεύς (1). Elle est incomplète, mais la restitution de M. Stéphanos est très vraisemblable; le sens de la dédicace n'est d'ailleurs pas douteux. En voici une autre analogue : Εὐχαριστοῦμεν θεῷ ᾿Ασκληπιῷ Παῦλ[ο]ς κ[αὶ] Αἴαντ[ί]ς, Ἡρακλείδης, Νείκων (2). D'autres monuments épigraphiques, également trouvés dans l'île, paraissent dus à des navigateurs qui, avant de prendre la mer, avaient demandé à Asclépios de leur accorder une heureuse traversée ; celui-ci, par exemple : ᾿Ασκληπιὲ μέγα, [σῶσον Εὐ]τύχη....ἁγνάς (3). Aristide raconte qu'un jour, se rendant à Chio, le navire à bord duquel il avait pris passage fut assailli, à la hauteur des îles Drymousa et Pélé, par un violent ouragan. Des vagues énormes soulèvent le vaisseau, que le courant entraîne vers la pleine mer; l'équipage s'agite et perd la tête; les passagers crient. Lui, cependant, invoque Asclépios : Ὦ ᾿Ασκληπιέ, dit-il, et aussitôt le vent tombe, la mer se calme ; ce seul mot a suffi pour assurer le salut du navire et de ceux qu'il porte (4). Souvent, quand la mer était mauvaise, le dieu se montrait lui-même aux navigateurs et leur tendait une main secourable. Plusieurs, dit Aristide, l'ont vu et ont été sauvés ainsi du naufrage (5).

Cette conception d'un Asclépios préservateur expliquerait assez bien, semble-t-il, un bas-relief, malheureusement fort incomplet, découvert parmi les ruines de l'Asclépieion. On y voit Asclépios debout, la main droite sur la hanche; derrière lui, une femme drapée, Iaso peut-être, ou Panakeia, pose la main gauche sur l'épaule droite du dieu, tandis que de la main droite pendante elle tient une situla; près d'elle, une autre femme, dont la tête et le buste ont disparu, lui saisit le bras. Devant les trois divinités comparaît un suppliant coiffé d'un pilos et vêtu d'une tunique courte; il a la main droite levée, suivant la coutume, en signe d'adoration; derrière lui, on aperçoit les naseaux d'un cheval dont le corps n'existe plus, toute la partie droite du bas-relief ayant été brisée. Une inscription était gravée sur deux

(1) K. Stéphanos, Ἐπιγραφαὶ τῆς νήσου Σύρου, Athènes, 1875, p. 80, n. 33.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 80, n. 34. Cf. n. 35.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 79, n. 31. Cf. n. 30.
(4) Aristide, I, p. 468.
(5) *Id.*, I, p. 68.

lignes dans le champ de la scène, au-dessus de la tête du suppliant : il n'en reste plus que quelques lettres, qui ne donnent aucun sens (1). On sait, et nous aurons plus loin l'occasion d'y revenir, toutes les difficultés que présente l'interprétation du cheval. Peut-être sur ce marbre sa présence est-elle tout simplement une allusion à quelque voyage que le personnage au pilos et à la tunique courte se prépare à entrependre, et pour l'heureuse issue duquel il vient invoquer Asclépios. Peut-être aussi ce personnage, revenu dans ses foyers, exprime-t-il au dieu sa reconnaissance pour la protection qu'il lui a accordée.

Mais où cette croyance à un Asclépios tutélaire éclate avec le plus de force, c'est dans les *Discours sacrés* et quelques autres opuscules du rhéteur Aristide. On connaît l'histoire de ce célèbre malade (2). Poursuivi pendant dix-sept ans par un mal dont la nature nous échappe, mais qui paraît lui avoir causé de terribles souffrances, il avait mis toute sa confiance dans le dieu guérisseur, et c'est pour reconnaître les bienfaits d'Asclépios qu'il composa les six discours qui nous sont parvenus sous le titre de Ἱερῶν λόγοι. C'est une biographie indigeste où il est difficile de démêler la suite des divers événements de la vie de l'auteur. Aristide, esprit confus, écrivain sans talent, est obscur et ennuyeux à lire. Il se dégage pourtant de ce fatras un sentiment qui sert de lien à toutes les parties de l'ouvrage : c'est une sorte d'amour mystique pour Asclépios, pour le dieu sauveur à qui le rhéteur doit la vie. Ce ne sont que récits de songes dans lesquels le dieu, apparaissant à Aristide, lui a donné de salutaires ordonnances, que descriptions de traitements suivis, d'actes pieux accomplis pour remercier Asclépios ou solliciter de lui de nouvelles faveurs. Partout se trahit une imagination frappée, un esprit malade, obsédé par la préoccupation du merveilleux, du surnaturel, ardent à croire, avide de miracles, prompt à la prière, plein d'attendrissements pieux et d'enthousiasmes reconnaissants pour le héros guérisseur, dispensateur de tous les biens. Il serait trop long de citer tous les passages où se manifeste particulièrement cette dévotion singulière; les *Discours sacrés* sont d'ailleurs, nous venons de le dire,

(1) *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 161, n. 23; Von Duhn, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 214 et suiv., pl. XIV.

(2) Voir sur Aristide : Philostrate, *Vies des sophistes*, II, 9; J. Masson, *Collectanea historica ad Aristidis vitam*, tome III de l'édition Dindorf; Waddington, *Mémoire sur la chronologie de la vie du rhéteur Ælius Aristide*, Paris, Impr. impér., 1867, etc. Consulter surtout Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'antiquité*, III, Paris, 1880, p. 299 et suiv.

un tissu de récits fades sur lesquels il serait fastidieux d'insister. Quelques exemples suffiront. Voici le songe que le néocore Philadelphos conta un jour à Aristide, qui venait d'en avoir un à peu près semblable : « Philadelphos, autant qu'il m'en souvient, crut voir dans le théâtre sacré une grande foule d'hommes vêtus de blanc, venus là pour adorer le dieu ; debout au milieu d'eux, je discourais et faisais l'éloge d'Asclépios, disant, entre autres choses, comment plus d'une fois, par des moyens divers, il avait éloigné de moi la mort, et tout récemment encore, en m'ordonnant de boire de l'absinthe mêlée de vinaigre ; je ne m'étais point fait prier. Il parlait aussi, je crois, de je ne sais quel escalier sacré, d'une apparition et de la puissance merveilleuse du dieu. Tel est le songe de Philadelphos ; quant à moi, voici ce qui m'arriva. Je me voyais sous les propylées du temple au milieu d'une grande foule, comme les jours où l'on purifie le sanctuaire ; les assistants étaient vêtus de blanc ; tout était en rapport avec la solennité qui allait s'accomplir. Alors j'adressai un discours au dieu, et, entre autres noms, je lui donnai celui d'arbitre de la destinée, parce que c'est lui qui règle la destinée des hommes. Je puisais l'éloquence dans le souvenir de mes propres aventures. Ensuite, il fut question de l'absinthe, je ne sais trop comment, mais il en fut question en termes fort clairs, ainsi que de mille autres choses où se révélait manifestement la protection du dieu. Il me semblait le toucher et sentir qu'il était là en personne ; j'étais entre la veille et le sommeil ; je voulais voir, mais je craignais que l'image ne disparût ; je prêtais l'oreille et j'entendais, moitié rêvant, moitié voyant ; mes cheveux étaient droits sur ma tête, et je pleurais de joie, rempli d'un doux orgueil. Quel mortel rendrait par la parole toutes ces impressions ? Seuls, les initiés sont capables de les connaître et de les comprendre (1). »

On voit ce que c'est que cette foi et les transports qu'elle fait naître. Un jour, dans un de ces entretiens intimes qu'Aristide avait souvent avec le dieu, Asclépios lui ayant demandé de consacrer dans son temple un trépied d'argent, cette grave affaire devient pour le pieux rhéteur une nouvelle cause d'exaltation. Quelle dédicace inscrire sur ce trépied ? Quelle épigraphe y faire graver, digne de lui-même et du dieu ? « Le jour où devait avoir lieu la consécration, ce jour-là même, à ce qu'il me semble, ou peu de temps auparavant, vers l'aurore ou un peu plus tôt, une épigraphe divine me fut suggérée ; elle était ainsi conçue : Illus-

(1) Aristide, I, p. 473 et suiv.

tre entre les Grecs, Aristide a consacré ce trépied, lui le glorieux compositeur de discours éternels. Je me voyais gravant sur mon offrande cette inscription et consacrant le tout à Zeus. Aussitôt, je m'efforçai de garder dans ma mémoire cette épigraphe, me réjouissant dans mon sommeil et tout en m'éveillant, la méditant et la répétant, afin qu'elle ne pût m'échapper; je parvins ainsi à la retenir. Nous délibérâmes alors en commun, le prêtre, les néocores et moi, et résolûmes de consacrer le trépied dans le sanctuaire de Zeus Asclépios; il n'y avait pas d'endroit préférable. C'est ainsi que mon rêve se réalisa (1). »

Cette dévotion enthousiaste au dieu de la médecine n'apparaît pas seulement dans les *Discours sacrés*. On la retrouve dans divers autres écrits composés en l'honneur d'Asclépios et de ses enfants. Aristide avait fait l'éloge du dieu dans un opuscule intitulé Λαλιὰ εἰς Ἀσκληπιόν; il avait chanté en prose, dans un discours ayant pour titre Ἀσκληπιάδαι, les Asclépiades Podalire et Machaon, Hygieia, Iaso, Panakeia, etc. Un autre de ses ouvrages, Εἰς τὸ φρέαρ τοῦ Ἀσκληπιοῦ, est un panégyrique ampoulé de la source sacrée d'Asclépios. Là, comme dans les Ἱερων λόγοι, se manifestent une foi vive, un mysticisme ardent; mais ce ne sont plus des songes et des miracles que l'auteur place sous nos yeux, ce sont les qualités du dieu qu'il exalte dans un langage plein d'emphase. « Asclépios, possédant la toute-puissance, a voulu, dit-il, faire aux hommes du bien de toutes les manières en donnant à chacun ce qui lui convient. Le plus grand et le plus universel de ses bienfaits est d'avoir assuré l'immortalité de notre race par la succession des êtres, d'avoir institué le mariage et la procréation, et fait en sorte que les aliments, en s'introduisant dans le corps et en s'y répandant, y entretinssent la santé. A chaque homme en particulier, il a donné des arts, des professions et des genres de vie variés; à tous, sorte de remède commun, il a imposé le travail et l'action, s'en servant pour conserver la vigueur dans les corps. Ouvrant à tous son sanctuaire, il s'est fait un devoir de s'ingénier nuit et jour, pour satisfaire ceux qui lui demandent ou qui lui demanderont son assistance (2). » Voilà le dieu médecin transformé en une sorte de grand démiurge occupé à surveiller la marche du monde et travaillant sans relâche au bonheur des mortels. Aristide le dit en propres termes : « C'est lui qui conduit et qui règle tout; c'est le sauveur de toute chose

(1) Aristide, I, p. 516.
(2) *Id.*, I, p. 65.

et le gardien des immortels (1). » C'est aussi le plus humain et le plus philanthrope des dieux, θεῶν ὁ πραότατος καὶ φιλανθρωπότατος (2).

Il y a loin de là, comme on le voit, à la piété toute simple de l'Athénien du quatrième siècle, qui ne demandait à Asclépios que la santé et qui, guéri, consacrait dans le sanctuaire son humble offrande avec ces mots : Ἱπποθέρσης Ἀσκληπιῶι (3). Au temps d'Aristide, les choses étaient bien changées. La foule, superstitieuse et passionnée, voulait une religion théâtrale où dominât le merveilleux; les mystères orientaux, si goûtés déjà au quatrième et au troisième siècle avant notre ère, avaient auprès d'elle un immense succès. Quelques esprits cultivés cherchaient d'autre part, dans une foi vive en un dieu unique, dans une dévotion spéciale à l'une des nombreuses figures du vieux panthéon grec, un remède contre cette multiplicité d'obligations, contre cet éparpillement de devoirs que le paganisme imposait aux croyants. Le culte d'Asclépios était de nature à satisfaire ce double besoin. Avec ses miracles, le dieu guérisseur séduisait la multitude; c'était l'époque où le faux prophète Alexandre attirait à lui tout un peuple de crédules en lui montrant Asclépios sous la figure d'un serpent (4). Les délicats, de leur côté, voyaient dans le dieu médecin la personnification de leur idéal. Asclépios n'était-il pas au nombre de ces divinités chevaleresques, que d'antiques légendes représentaient comme ayant souffert pour l'humanité? Foudroyé par Zeus pour avoir trouvé le moyen de ressusciter les morts, il avait, comme Prométhée, payé cher son dévouement aux hommes (5). Ce dieu, victime de sa philanthropie, était bien fait pour inspirer l'amour. On le consultait en toute circonstance, et bien des gens, grâce à ses sages avis, rétablissaient leurs affaires (6). C'était un conseiller, presque un directeur de conscience,

(1) Aristide, I, p. 64 : Οὗτός ἐσθ' ὁ τὸ πᾶν ἄγων καὶ νέμων σωτὴρ τῶν ὅλων καὶ φύλαξ τῶν ἀθανάτων.

(2) *Id.*, I, p. 409. Cf. l'épithète de Φιλόλαος, donnée à Asclépios par les habitants d'Asôpos, en Laconie, Pausanias, III, 22, 9.

(3) Ἀθήναιον, V, p. 415, n. 2.

(4) Lucien, *Alexandre ou le faux prophète*, XIII et suiv.

(5) Diodore de Sicile, IV, 71; Philostrate, *Héroïque*, XI, 1; Apollodore, III, 4.

(6) Voir Aristide, I, p. 68 : Ἕτεροι δέ γε φήσουσιν ὡς πράγματα ἄττα κατώρθωσαν ὑποθήκαις ἀκολουθήσαντες τοῦ Θεοῦ. Cf. un peu plus bas : Σοφίσματα πυκτικὰ πυκτῇ τινι τῶν ἐφ 'ἡμῶν ἐγκαθεύδοντι προειπεῖν λέγεται τὸν Θεόν · οἷς ἔδει χρησάμενον καταβαλεῖν τινα τῶν πάνυ λαμπρῶν ἀνταγωνιστῶν. Μαθήματα δὲ ἡμῖν γε καὶ

auquel on soumettait toutes les difficultés, et qui aidait à les résoudre, un confident de tous les instants, un refuge, un consolateur.

μέλη καὶ λόγων ὑποθέσεις καὶ πρὸς τούτοις ἐννοήματα αὐτὰ καὶ τὴν λέξιν, ὥσπερ οἱ τοῖς παισὶ τὰ γράμματα.

CHAPITRE IV.

LES EX-VOTO.

Il nous reste à étudier les ex-voto que la piété populaire consacrait dans le sanctuaire du dieu médecin. Et d'abord, quels sont, parmi eux, ceux qui étaient destinés à rendre Asclépios favorable? Quels sont ceux qui avaient pour objet de lui exprimer la gratitude des suppliants? Il y a là une première distinction à faire, et les circonstances dans lesquelles les ex-voto étaient consacrés seront un premier élément de classification. Il y en a un deuxième, qui est la nature même des offrandes. Sans parler des réparations faites au temple, des embellissements introduits dans le sanctuaire, tous travaux qui peuvent être considérés comme autant d'offrandes, puisqu'on en consignait le souvenir dans des inscriptions dédicatoires contenant la formule ἀνέθηκεν, mais qui se rattachent plutôt au culte public qu'au culte privé, et dont il a été question dans la première partie de ce travail, les ex-voto offerts à Asclépios et à ses enfants étaient très variés. Il y a d'abord les bas-reliefs, dont les fouilles récentes ont fourni une centaine de spécimens et qui, rapprochés des monuments analogues découverts antérieurement, nous éclairent singulièrement sur le caractère du culte populaire dont le dieu guérisseur était l'objet. Il y a de plus les statues, les inscriptions commémoratives, les trépieds, les vases et toute cette multitude d'offrandes dont les inventaires donnent le catalogue. Il y a enfin une classe d'ex-voto fort intéressante et qui mérite une place à part dans la série des objets dont l'Asclépieion était rempli : ce sont les pæans et les hymnes que certains malades laissaient dans le sanctuaire, gravés sur des stèles. Examinons ces différents dons et essayons de déterminer le sens attaché à chacun d'eux; voyons ce qu'ils signifiaient et quels rapports ils pouvaient avoir soit avec les céré-

7

monies religieuses accomplies par les suppliants, soit avec les vœux adressés par eux à Asclépios et à Hygieia.

I. — *Circonstances dans lesquelles les ex-voto étaient consacrés.*

A quel moment avait lieu la consécration de l'offrande? Etait-ce quand le suppliant venait remercier le dieu de l'avoir secouru et pour lui exprimer sa reconnaissance? Etait-ce lorsqu'il venait l'implorer, afin de l'adoucir et de se le rendre favorable? On peut, avec quelque attention, arriver à reconnaître que la totalité des offrandes consacrées dans l'Asclépieion doit être divisée en deux grandes catégories : les unes sont des témoignages de la gratitude des fidèles; elles ont été consacrées, la faveur une fois obtenue; les autres ont eu pour objet de concilier au suppliant la bienveillance du dieu, d'appeler sur lui sa protection.

A la première classe appartiennent évidemment les ex-voto munis de dédicaces comme celles qui sont citées plus haut, où il est question d'un malheur évité, d'un péril dont on est sorti sain et sauf, grâce à l'intervention toute-puissante d'Asclépios. Tels sont le bas-relief consacré par le prisonnier racheté, les plaques commémoratives gravées par les navigateurs sauvés du naufrage (1). Là, le moment de la consécration de l'offrande ne peut donner lieu a aucune hésitation : c'est bien certainement après l'obtention d'une faveur, et pour remercier le dieu de cette faveur, que ces ex-voto ont été offerts.

Il faut ranger dans la même catégorie tous les monuments votifs portant une dédicace dans laquelle figure le mot χαριστήριον ou εὐχαριστήριον. Ces monuments sont rares dans la collection des ex-voto provenant de la pente méridionale de l'Acropole. Il y en a pourtant quelques-uns. Le mot χαριστήριον se lit par exemple dans une inscription dédicatoire gravée sur la base d'une statuette qui représentait sans doute Asclépios et qui avait été consacrée par un certain Aphrodisios, pour son fils Eutychidès (2). Les dédicaces ainsi rédigées sont en général de l'époque romaine.

Les expressions εὐχήν, εὐξάμενος sont plus difficiles à expliquer. Il semble pourtant que la première indique toujours que l'offrande

(1) Voir plus haut, p. 89 et suiv.

(2) Ἀθήναιον, V, p. 155, n. 5. Cf. *ibid.*, V, p. 326, n. 6; VI, p. 280, n. 12. Cf. aussi *C. I. A.*, III, 1, 132 (copié sur les degrés du Parthénon); Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς, 1840, n. 441 (Anaphé); *C. I. G.*, 2429 (Milo); Ἀθήναιον, V, p. 31, n. 22 (Paros).



a été consacrée par le suppliant pour s'acquitter d'un vœu. Ce qui le prouverait, c'est la présence du mot εὐχήν dans certaines inscriptions où il ne peut s'expliquer autrement, par exemple dans la dédicace citée plus haut, un tel, σωθὶς (*sic*) ἐκ μεγάλου κινδύνου Ἀσκληπιῶι καὶ Ὑγιείαι εὐχήν (1). Ici, σωθίς et les mots qui en dépendent montrent bien qu'il s'agit d'un événement accompli, d'un danger en présence duquel l'auteur de la dédicace a fait un vœu à Asclépios et dont il rend grâce au dieu de l'avoir tiré. Après εὐχήν, il faut sous-entendre ἀνέθηκεν. C'est l'expression latine *votum solvit.* Tel paraît être également le sens de εὐχήν dans les autres inscriptions dont la rédaction est moins explicite (2).

Le mot εὐξάμενος s'explique de la même manière. Εὔχομαι signifie faire un vœu, promettre à la divinité un sacrifice, une offrande, si elle exauce la prière qu'on lui adresse. Les ex-voto qui portent une dédicace où figure εὐξάμενος sont donc encore des ex-voto consacrés après l'obtention d'un bienfait sollicité et pour remercier le dieu de ce bienfait. En général, cette expression, qui est rare dans les dédicaces trouvées sur la pente Sud de l'Acropole, fait allusion à un vœu formulé au nom de quelque personne chère au suppliant, et se trouve précédée ou suivie de ὑπέρ et d'un génitif; il n'était pas d'usage, semble-t-il, d'employer εὐξάμενος quand il s'agissait d'un vœu qu'on avait fait pour soi-même (3).

Telles sont les ressources fournies par les inscriptions pour reconnaître les offrandes consacrées, la bienveillance du dieu une fois éprouvée. Quant aux ex-voto sans dédicace, ils sont fort embarrassants; rien dans une statue d'Asclépios dressée sur un piédestal, dans un bas-relief, dans un de ces mille objets mentionnés par les inventaires, n'indique que l'offrande soit une action de grâces plutôt qu'un don propitiatoire. Cependant, certains bas-reliefs, par les scènes qu'ils représentent, appartiennent manifestement à la première catégorie. Un marbre bien connu, découvert il y a longtemps et publié dans l'Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς, est de ce nombre (4). On y distingue un malade couché; près de lui, est assis un médecin; un personnage de haute taille, nu jusqu'à la ceinture et qui paraît être Asclépios, se tient debout, la main droite étendue, au chevet du patient; du côté opposé, s'avancent

(1) Voir plus haut, p. 90.
(2) Voir Ἀθήναιον, V, p. 156, n. 8; p. 160, n. 19 et 20; p. 316, n. 31; p. 325, n. 4; VI, p. 280, n. 10 et 11.
(3) Voir Ἀθήναιον, V, p. 156, n. 7; p. 415; p. 417, n. 8; VI, p. 279, n. 9.
(4) Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς, 1839, n. 286.

deux suppliants. L'objet de la consécration de ce bas-relief nous semble facile à saisir : le malade au-dessus duquel Asclépios étend la main a recouvré la santé et, pour prouver au dieu sa reconnaissance, il lui a consacré une plaque votive rappelant le moment précis où le dieu sauveur l'a délivré de son mal. Sur un autre marbre attique, mais dont on ignore la provenance exacte, est figurée une scène analogue. On y voit, du côté gauche, la tête d'un malade couché sur un lit; derrière le lit, un personnage nu jusqu'à la ceinture, probablement un médecin, approche du visage du patient un objet difficile à distinguer; à droite, Asclépios, dont la tête manque, se tient debout, appuyé sur un bâton autour duquel s'enroule un serpent (1). Citons enfin un curieux fragment provenant des fouilles de l'Acropole. Le marbre est brisé de tous les côtés, mais on y aperçoit encore une femme debout, recevant d'Asclépios une cylix qui contient sans doute quelque salutaire potion (2). Evidemment, ces monuments faisaient tous allusion à une intervention du dieu, à une guérison miraculeuse opérée par lui et dont on avait voulu perpétuer le souvenir.

Toutes les scènes figurées sur les bas-reliefs votifs ne sont pas aussi claires. Les ex-voto consacrés en souvenir et par reconnaissance d'un bienfait obtenu étaient pourtant, croyons-nous, les plus nombreux. Dans le malheur, on invoquait Asclépios, lui promettant, s'il était secourable, un don quelconque ; la prière exaucée, on payait sa dette; mais on ne donnait rien pour rien : c'était toujours un marché, une sorte de contrat passé avec la divinité et qui liait les deux parties. L'antiquité n'a pas connu cette prière humble, toute de résignation et d'amour, que recommande le christianisme : dans la prière antique, il y a toujours une menace, la menace de frustrer la divinité de l'honneur qu'on lui promet, si elle reste sourde aux prières qu'on lui adresse. L'homme commence, c'est beaucoup; il fait les premiers pas : c'est au dieu de suivre. Telle est l'idée inhérente à tous les vœux, et qui permet d'affirmer que parmi les ex-voto consacrés dans l'Asclépieion, le plus grand nombre était destiné à acquitter les suppliants d'une obligation contractée par eux envers le dieu.

(1) Ce monument appartient au musée de la Société archéologique et porte le nº 2897 des Λίθινα. Voir *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 81, note 1.

(2) *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 168, n. 79. Cf. le monument décrit par Suidas, I, 2, p. 1142, éd. Bernhardy, au mot Θεόπομπος. Voir, dans les *Denkmäler und Forschungen*, 1851, p. 314 et suiv., un article de Stark, où cette description est longuement commentée.

Il n'en est pas moins vrai qu'un très grand nombre aussi avait pour objet de rendre Asclépios favorable et de concilier aux dévots sa bienveillance. Tels sont les ex-voto qui étaient consacrés en vertu d'un ordre formel du dieu, à la suite d'un songe ou d'une apparition. C'était comme une peine imposée par la divinité au suppliant qui lui demandait ses faveurs : cette fois, c'était elle qui faisait ses conditions et posait les termes du marché. Tous les ex-voto dont les dédicaces contiennent la formule κατ' ἐπίταγμα, προστάξαντος τοῦ θεοῦ, κατ' ὄναρ, etc. (1), doivent être rangés dans cette catégorie. Beaucoup d'autres, qui ne portent aucune inscription, ainsi que plusieurs des objets signalés par les inventaires, les anneaux, les pièces de monnaie, etc., appartiennent sans doute aussi à la même classe. Les offrandes propitiatoires devaient être en général de peu de prix : il n'est guère vraisemblable qu'il fût d'usage, seulement pour amadouer le dieu, de lui faire de riches et coûteux présents; mais on lui offrait une bague, un tétradrachme, un vase commun, un bijou de médiocre valeur, etc. De même, dans les panégyries de la Grèce moderne, on voit de pieux pèlerins malades suspendre devant les saintes images de ces plaquettes d'argent repoussé représentant un homme, une femme, un enfant, un cœur, etc.; d'autres allument un cierge : autant de modestes offrandes qui tiennent lieu de prière et qui sont destinées à attirer sur celui qui les fait la faveur divine.

Voyons maintenant de quelle nature étaient ces offrandes variées qui remplissaient l'Asclépieion et cherchons à nous rendre compte de l'idée représentée par chacune d'elles.

II. — *Les bas-reliefs votifs.*

Les plaques votives trouvées sur la pente méridionale de l'Acropole ont été, depuis les fouilles de la Société archéologique, plus d'une fois décrites et étudiées (2). Il n'est pas inutile d'y revenir, afin de préciser le sens des différentes scènes qu'on y voit figurées et d'examiner de près l'art de ces petites compositions, œuvres grossières la plupart du temps, mais pleines d'idées et de sentiments dont l'expression naïve ne manque pas d'un certain charme.

On sait ce que représentent ces marbres. Le plus souvent, le

(1) Voir plus haut, p. 75.

(2) Voir *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 156-169; II, p. 65-94; Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 243-245, pl. XVIII; Von Duhn, *ibid.*, p. 214-222, pl. XIV, XV, XVI, XVII; *id.*, *Archäologische Zeitung*, 1878, p. 139 et suiv.



lieu de la scène est un temple : une coupe longitudinale permet de distinguer à l'intérieur, d'un côté Asclépios seul ou Asclépios accompagné d'Hygieia, quelquefois d'une ou de plusieurs divinités étrangères ; de l'autre, des suppliants plus ou moins nombreux. La nature de l'action exprimée varie : tantôt les suppliants se contentent d'adorer le dieu, la main droite levée; tantôt ils mènent avec eux une victime qu'ils s'apprêtent à sacrifier ou portent quelque offrande qu'ils vont consacrer dans le sanctuaire. Sur d'autres bas-reliefs, Asclépios est représenté veillant au chevet d'un malade ou lui administrant un remède réparateur. Telles sont les scènes le plus ordinairement reproduites sur ces ex-voto.

Nous avons essayé ailleurs de montrer que toutes ces scènes faisaient allusion à des faits réels (1). L'adoration simple est l'image de ce qui se passait dans le temple lorsque des dévots venaient y confier au dieu le secret de leurs maux ou lui rendre grâce de les avoir secourus; c'est ainsi qu'ils levaient la main, ainsi qu'ils se tenaient debout, la poitrine découverte, silencieux et recueillis (2). De même, le sacrifice rappelle un sacrifice réellement offert par les personnages représentés. Quand la scène n'a pas le temple pour théâtre, quand elle est placée par exemple dans la chambre d'un malade et que nous voyons Asclépios étendant la main au-dessus de la tête du patient, comme pour le défendre, ou lui présentant un remède, l'allusion est plus claire encore : c'est bien une scène de la vie réelle que l'artiste a voulu peindre ; ce qu'il a représenté, c'est le moment où le dieu a manifesté sa bonté toute-puissante, c'est l'instant précis de la guérison, du miracle. Cela parle aux yeux, comme ces tableaux que les aveugles portent suspendus au cou et sur lesquels une main inhabile a fixé le souvenir de la catastrophe où ils ont perdu la vue, une mine qui fait explosion, une chaudière qui éclate, etc.

Ainsi, rien de symbolique dans ces bas-reliefs ; tout s'y explique par ce que nous savons du culte et des croyances populaires. Le lieu même de la scène, ce temple figuré par deux pilastres soutenant un toit, indique que l'artiste s'est attaché, jusque dans le cadre de sa composition, à respecter la vérité. N'exagérons rien cependant : il y a toujours dans ces représentations quelque chose de conventionnel. Par exemple, quand la scène se passe à l'intérieur du temple, le sculpteur, pour être tout à fait exact, devrait se borner à reproduire la statue du dieu telle qu'elle se dressait

(1) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 68-85.
(2) Voir plus haut, p. 78.



au fond de la cella; mais, par un naturel écart d'imagination, il transforme cette froide et impassible statue en la personne même d'Asclépios; au lieu d'un symbole, auquel, il est vrai, la piété naïve des Grecs attribuait une intelligence, une volonté, il met sous nos yeux un personnage vivant qui regarde les suppliants debout devant lui et paraît sensible à leurs hommages. La seule différence qui distingue ce personnage des autres, c'est qu'il est plus grand qu'eux et qu'il les domine de sa haute taille, moyen simple de marquer la supériorité des dieux sur les mortels. Mais c'est un homme comme eux; comme eux, il respire, et la variété des poses que lui donne l'artiste, tout en respectant les traits essentiels sous lesquels l'art a coutume de le représenter, contribue encore à rendre ces tableaux animés et vivants.

Il y a donc, dans ces compositions, un mélange de réalisme et de fantaisie; ce sont des scènes copiées d'après nature, mais librement traitées, et où se révèle une imagination souvent capricieuse. Ce qui les caractérise toutes, c'est que le symbolisme n'y a point de part, et que pour en rendre compte, l'explication la plus terre-à-terre, la plus voisine des usages de la vie de chaque jour sera toujours la meilleure et celle qui aura le plus de chance d'être la vraie.

Il y a pourtant une catégorie de bas-reliefs votifs à laquelle une méthode d'interprétation aussi simple ne paraît pas, au premier abord, pouvoir convenir : ce sont les bas-reliefs représentant le banquet. On sait en quoi consiste cette scène. A l'intérieur d'un temple semblable à celui qui sert de cadre à la plupart des plaques votives, un homme barbu, souvent coiffé d'un modius, est accoudé sur un lit; à ses pieds est assise une femme drapée; près du lit se dresse une table chargée de mets. Dans la partie du bas-relief opposée à ce groupe, des personnages plus ou moins nombreux et d'une taille inférieure à celle des deux premiers, s'avancent, conduisant d'ordinaire une victime. Quelquefois, à l'un des angles du bas-relief, apparaît une tête de cheval figurée de profil. Ces marbres ne portent en général aucune inscription. Il y a des exceptions.

On a beaucoup disserté sur le sens de ces représentations. Sans remonter jusqu'à Zœga, dont le recueil contient la reproduction de deux marbres de ce genre (1), Le Bas, dans l'*Expédition de*

(1) Zœga, *Li bassirilievi antichi di Roma*, I, p. 42, pl. XI, et p. 166, pl. XXXVI. Le bas-relief de la planche XI, sur lequel un cheval tout entier se trouve figuré, ne paraît pas appartenir à la série des monuments que nous étudions.



Morée, en a publié un analogue. Pour lui, ces monuments sont des monuments votifs et doivent être assimilés aux χαριστήρια ou εὐχαί que les fidèles reconnaissants consacraient au dieu médecin et à sa fille (1). Welcker est du même avis (2). Au contraire, Stephani, dans son volumineux mémoire intitulé *Héraclès au repos*, et M. Hollænder, dans une étude spéciale consacrée aux banquets, ont soutenu que ces marbres étaient des marbres funéraires représentant des morts héroïsés, auxquels leur famille offre le repas traditionnel (3). Telle est l'opinion adoptée par Bötticher (4); telle est la théorie défendue par M. Max Fränkel dans un intéressant article sur une scène de banquet découverte à Nice (5), et par M. Kœhler, à propos des bas-reliefs trouvés à Athènes sur l'emplacement de l'Asclépieion (6). En Grèce, M. Koumanoudis s'est rangé du côté des Allemands (7). En France, M. Dumont a repris, il y a quelques années, la thèse de Le Bas et de Welcker : dans un travail encore inédit, et qu'il a bien voulu me communiquer, sur les banquets funèbres, il a essayé de montrer que, contrairement à l'opinion généralement admise en Allemagne, les monuments dont nous cherchons à préciser le sens étaient des ex-voto consacrés à Asclépios et à Hygieia par la reconnaissance de malades guéris.

C'est cette dernière hypothèse qui paraît la plus vraisemblable. Considérons, en effet, la forme de ces bas-reliefs. Plusieurs sont d'assez grande dimension; mais il y en a d'autres d'une taille si exiguë, qu'on peut difficilement supposer qu'ils aient jamais été placés sur un tombeau. Plus d'un est de cette espèce, parmi ceux que signale M. Dumont dans son mémoire. On a peine à se figurer que de pareilles plaquettes de marbre sculptées aient figuré sur une sépulture. Cela ressemble bien plutôt à des ex-voto destinés, à l'aide de l'appendice ou témoin laissé par le sculpteur à la

(1) *Expédition scientifique de Morée*, II, Paris, 1833, p. 109 et suiv., pl. 62.

(2) *Alte Denkmäler*, II, Göttingen, 1850, p. 232-285, pl. XIII, 23, 24, 25. Voir particulièrement p. 271 et suiv.

(3) Stephani, *Der ausruhende Herakles*, p. 91 et suiv., pl. III, 1 et 2, dans les *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 6e série, VIII, 1855 ; Holländer, *De anaglyphis sepulcralibus græcis quæ cœnam repræsentare dicuntur*, Berlin, 1865.

(4) *Philologus*, XVIII, 1862, p. 403 ; *Königliches Museum*, p. 127, n. 235, Berlin, 1872.

(5) *Archäologische Zeitung*, 1875, p. 148 et suiv.

(6) *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 245.

(7) Ἀθήναιον, V, p. 328, note.

partie inférieure, à être fixés sur quelque support, qu'à des monuments funéraires servant à indiquer la dernière demeure d'un parent défunt.

Il y a plus. Les inscriptions, nous l'avons dit, sont rares sur ces bas-reliefs. Or, le propre du monument funéraire, c'est d'être muni d'une inscription donnant au moins le nom du mort honoré. La plupart des stèles ou des amphores de marbre qui représentent des scènes d'adieu portent des inscriptions quelquefois assez étendues. Les bas-reliefs mêmes qui reproduisent le banquet funèbre montrent souvent le nom du mort gravé sur l'architrave de l'édicule qui encadre la scène, tandis que les monuments qui nous occupent sont rarement pourvus d'inscriptions, comme assez clairs par eux-mêmes et parlant assez aux yeux pour n'avoir besoin d'aucun commentaire. Il y a cependant des exceptions. Le bas-relief publié par M. Fränkel (1) porte l'inscription dédicatoire suivante, tracée à la partie supérieure du monument : Ἥδυλος ἀ[νέ]θηκε; au-dessous de Ἥδυλος, dans le champ de la scène, on lit : E[ὐ]κόλο. M. Fränkel, qui prend ce monument pour un monument funéraire, voit dans la formule ἀ[νέ]θηκε l'expression de l'hommage rendu au mort, désigné sous le nom d'Eucolos, par Hédylos, son parent sans doute ou son ami. Ainsi, non seulement le banquet figuré sur ce marbre aurait eu pour objet de rappeler le repas funéraire célébré par les parents ou les amis du défunt, mais l'image même de ce banquet, l'allusion à ce souvenir serait une offrande consacrée au mort par la piété des siens. Ne serait-il pas plus naturel, au lieu de recourir à une explication aussi subtile, de voir dans E[ὐ]κόλο le nom, au génitif, du père de Hédylos, nom ajouté probablement après coup et dans le champ de la scène, parce que la place manquait plus haut? Le verbe ἀ[νέ]θηκε indiquerait que le monument est un monument votif, rien de plus, et un monument votif élevé, non à un mort divinisé, mais à un dieu. Malgré les nombreux exemples réunis par M. Fränkel d'inscriptions funéraires contenant ἀνέθηκε, cette formule est rare dans les inscriptions de cette classe, et, comme le remarque l'auteur lui-même, elle se rencontre surtout à l'époque romaine; or le bas-relief de Nice nous paraît appartenir à la belle époque de l'art grec. M. Fränkel le rapporte au troisième ou au deuxième siècle avant l'ère chrétienne : nous le placerions un peu plus haut. Si l'exécution en est grossière, le style en est bon et le nom E[ὐ]κόλο, que nous considérons comme un génitif,

(1) *Article cité.*

pour E[ὔ]κόλο(υ), nous confirmerait dans l'opinion que ce petit monument date d'un temps où le mot ἀνέθηκε, s'il se rencontre dans les inscriptions funéraires, s'y rencontre très rarement.

S'il faut apporter d'autres preuves, ce que nous savons de la religion des anciens s'oppose à ce qu'on regarde les monuments dont nous essayons de déterminer le sens comme des monuments funéraires. Nous avons fait allusion plus haut à ce fait, que jamais les Grecs ne laissaient dans leurs sanctuaires rien qui pût rappeler la mort (1); à plus forte raison n'y ensevelissaient-ils jamais. Or, les scènes de banquet trouvées sur la pente méridionale de l'Acropole proviennent des ruines de l'Asclépieion et figuraient, du moins il est permis de le croire, dans le téménos du dieu médecin. Bien que peu nombreuses, il est impossible qu'elles aient servi à décorer des sépultures renfermées dans le sanctuaire. Si certains édifices d'un caractère funèbre, comme le monument de Calôs, étaient compris dans l'enceinte sacrée, cela ne prouve nullement qu'il fût d'usage d'enterrer dans cette enceinte. Ce monument, en admettant qu'il se trouvât dans l'Asclépieion, était un hérôon qui, différent des sépultures privées, pouvait, soit à cause de son ancienneté, soit en vertu d'antiques légendes, faire partie des édifices bâtis près du temple d'Asclépios sans blesser les croyances qui excluaient des sanctuaires tout monument funéraire.

D'autres raisons encore peuvent être alléguées. Si les scènes que nous étudions rappellent la scène connue du banquet funèbre, si le personnage couché, la femme assise à ses pieds, la table servie, si certains détails auxquels on attribue d'ordinaire un sens symbolique, comme la tête de cheval, paraissent accuser le caractère funéraire de ces monuments, il n'est pas moins évident qu'il y a entre eux et les ex-voto à Asclépios et à Hygieia une grande ressemblance. Comme sur les ex-voto, on y voit en effet des personnages de petite taille dans le costume et l'attitude des suppliants. Comme Asclépios, l'homme accoudé sur le lit est barbu; la femme assise est drapée à la manière d'Hygieia; quelquefois, un serpent, déroulant ses anneaux dans le champ de la scène, semble affirmer par sa présence que le banquet représenté est bien offert en l'honneur du dieu médecin.

Enfin, si jusqu'ici la provenance de ces marbres, mal connue ou tout à fait ignorée, ne pouvait être d'aucun secours pour en éclairer le sens, il n'en est pas de même aujourd'hui. Nous sa-

(1) Voir la première partie, *Le culte public*, p. 52.

vons où l'on a trouvé de ces bas-reliefs : c'est sur l'emplacement de l'Asclépieion, et ce fait, qui justifie l'opinion que ces monuments ne peuvent être des monuments funéraires, prouve en même temps d'une manière décisive que ce sont des monuments votifs se rattachant au culte du dieu guérisseur.

Il reste à savoir si c'est bien Asclépios qui est toujours représenté sur ces marbres. A voir l'accoutrement qui distingue sur quelques-uns d'entre eux le personnage couché, on serait tenté de le prendre pour Sérapis. Le modius ou calathos qu'il porte sur la tête paraîtrait le prouver. La femme assise sur le bord du lit ou sur un siège élevé placé tout auprès serait alors Isis. Il n'y aurait à cela rien de surprenant. On sait que le culte des divinités égyptiennes s'introduisit d'assez bonne heure chez les Athéniens (1). Nous avons vu qu'on a trouvé parmi les ruines de l'Asclépieion quelques monuments relatifs à Sérapis, qui semble, à une certaine époque, avoir été honoré sur la pente méridionale de l'Acropole (2). Il est donc fort possible que quelques scènes de banquet soient des offrandes à Sérapis et à Isis. Les scènes analogues où le personnage couché est représenté la tête nue seraient des ex-voto à Asclépios et à Hygieia. Peut-être aussi figurait-on quelquefois le dieu guérisseur sous les traits de Sérapis, qui avait avec lui plus d'un rapport.

Quoi qu'il en soit, ces bas-reliefs, comme les autres plaques votives dont il a été question plus haut, trouvent, croyons-nous, leur explication dans les usages religieux et les habitudes du culte populaire. On se souvient en effet, à propos des fêtes d'Asclépios, qu'une des cérémonies qui accompagnaient ces fêtes ou certaines d'entre elles consistait à coucher sur un lit une des statues de bois du dieu médecin et à lui servir sur une table placée devant lui un repas somptueux (3). De là, dans les décrets honorifiques rendus par le Conseil ou par le peuple en faveur des prêtres d'Asclépios qui se sont dignement acquittés de leur sacerdoce, l'expression : τὴν τράπεζαν ἐκό[σμησεν καλῶς καὶ φιλοτί]μως (4). De là aussi, dans les mêmes décrets, ou dans des décrets analogues : ἔστρωσεν δὲ καὶ τὰς κλ[ίνας] (5). C'étaient en effet deux des meubles les plus nécessaires du temple que le lit et la table. On les trouvait non

(1) Pausanias, I, 18, 4.
(2) Voir la première partie, *Le culte public*, p. 19, note 4.
(3) Voir la première partie, p. 38 et suiv. Cf. p. 24.
(4) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda nova*, 373[b].
(5) *C. I. A.*, II, 1, *Addenda et corrigenda*, 453[b]. Cf. *ibid.*, 453[e].

seulement dans les Asclépieïa, mais dans tous les autres sanctuaires. C'étaient deux pièces indispensables à la célébration du culte. Il est inutile de renvoyer ici aux textes et aux inscriptions que nous avons cités ailleurs comme preuves à l'appui de ce fait (1). Contentons-nous d'ajouter à ces témoignages quelques témoignages nouveaux. Dans une inscription de Smyrne à laquelle nous avons eu déjà l'occasion de renvoyer, et qui est relative à nous ne savons quel dieu, il est fait mention d'une table en marbre de Lesbos placée près de la statue de la divinité (2). La table jouait un rôle dans le culte d'Héraclès (3). Hérodote parle d'un temple de Zeus, à Babylone, dans lequel, près de la statue du dieu, on voyait dressée une table d'or (4). Le même auteur mentionne des lits placés dans d'autres temples de Babylone près des images des dieux (5). Il y avait également un lit dans les sanctuaires où les associations religieuses d'Athènes célébraient leurs cultes mystiques : une prêtresse d'un thiase athénien est louée dans une inscription, parce que ἔστρωσε καὶ κλίνην εἰς ἀμφότερα τὰ 'Αττίδεια (6). Des lits et des tables figuraient parmi les présents qu'il était d'usage d'offrir aux dieux (7). Il est inutile d'insister. C'était, dans tous les sanctuaires, une des cérémonies essentielles du culte public que cet attablement de la divinité devant des repas richement servis (8); la στρῶσις τῆς κλίνης et la κόσμησις τῆς τραπέζης étaient deux des premiers devoirs du prêtre. C'était aussi, pour les particuliers, une manière de prouver leur respect ou de témoigner leur reconnaissance aux dieux que de déposer sur la table toujours dressée près de leur statue des mets qu'ils étaient censés absorber; il est probable seulement que dans ce cas le lit demeurait vide; l'idole sacrée n'y prenait place que lors des fêtes publiques. Pausanias cite de cette coutume un curieux exemple : on adorait, paraît-il, à Chéronée, le sceptre fabriqué jadis pour Zeus par Héphaistos; cette précieuse relique était exposée tour à tour chez chacun des ministres chargés de veiller sur elle; tout le jour, on lui offrait des sacrifices ou l'on plaçait sur une table

(1) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 76-78.
(2) Voir la première partie, *Le culte public*, p. 10, note 4, et p. 17, note 4.
(3) *C. I. A.*, I, 4.
(4) Hérodote, I, 183.
(5) *Id.*, I, 181 et 182.
(6) Foucart, *Associations religieuses*, p. 196, n. 8, l. 8.
(7) Voir, par exemple, Hérodote, I, 50.
(8) Voir Kœhler, *Hermès*, VI, p. 107, sur les *lectisternia*, à propos de deux inscriptions où il est question du *lectisternium* de Pluton.

dressée devant elle de la viande et toute sorte de gâteaux, καὶ αἱ θυσίαι ἀνὰ πᾶσαν ἡμέραν θύονται, καὶ τράπεζα παράκειται παντοδαπῶν κρεῶν καὶ πεμμάτων πλήρης (1). Comme on le voit, l'habitude des repas sacrés était si générale, que des objets même n'ayant pas forme humaine, mais revêtus d'un caractère divin, avaient part à cet honneur; c'était une des formes les plus usuelles de la dévotion populaire.

C'est là, suivant nous, qu'il faut chercher la véritable explication de la scène du banquet sur les bas-reliefs votifs à Asclépios et à Hygieia. Ce banquet figuré sur le marbre n'est qu'une image du banquet offert aux deux divinités par les personnages représentés. Comme la scène du sacrifice rappelle un sacrifice réel, de même la scène du repas sacré fait allusion, sur les monuments où elle se rencontre, à un repas effectivement servi au dieu guérisseur et à sa fille. Ce qui le prouverait encore, c'est que cette cérémonie n'a pas toujours, à ce qu'il semble, été reproduite de la même manière. Les bas-reliefs où l'on voit le dieu couché et près de lui Hygieia assise sur le bord du lit, paraissent en général dater d'une époque assez récente. Le banquet est figuré d'une tout autre manière sur un marbre provenant de la pente Sud de l'Acropole et qui appartient certainement à un temps plus reculé (2). Toute la partie droite manque; mais on distingue encore, un peu avant la cassure, un coin de table chargé de gâteaux; la gauche du monument est occupée par Asclépios debout et deux femmes, peut-être Iaso et Panakeia (3). Voilà certes un banquet tout différent de ceux que nous connaissons. Ne pourrait-on pas voir dans l'attitude donnée plus tard aux divinités sur les marbres de cette classe un des effets de ce réalisme qui, avec le temps, pénétra l'art et le transforma? Longtemps peut-être on reproduisit le banquet comme il est figuré sur le bas-relief que nous venons de décrire; puis, il vint un moment où, au lieu de la posture calme et indifférente qui était celle des dieux sur les monuments de cette sorte, on coucha le héros guérisseur sur un lit; on lui mit dans la main un rhyton; on représenta Hygieia prenant sur la table les mets qui y étaient placés et les offrant à son père; en un mot, on apporta dans la composition de ces scènes un plus grand souci de la vraisemblance. Ce n'était pas la reproduction exacte

(1) Pausanias, IX, 40, 12.
(2) Voir la planche III.
(3) Comme dans la scène du *Plutus*. Cf. l'ex-voto décrit plus haut, p. 91 et suiv.



de la vérité, puisque très probablement, dans ces repas offerts par les particuliers, l'image du dieu n'occupait pas le lit sacré; mais, comme sur les marbres rappelant la scène du sacrifice on représentait le dieu lui-même recevant l'hommage des suppliants, ainsi dans le banquet c'était le dieu en personne qui était censé faire honneur au festin, et consommer les gâteaux et les friandises déposés sur la table par la piété des fidèles.

Ce n'est pas que tout soit clair sur ces monuments. Si le sens général de la scène est facile à saisir, il y a des accessoires dont l'interprétation offre de grandes difficultés : de ce nombre est la tête de cheval encadrée dans une lucarne à l'un des angles de certains bas-reliefs (1). Y verrons-nous, avec Le Bas, une allusion au cheval de Thanatos, prêt à emporter le malade au nom duquel les personnages représentés viennent invoquer le dieu, si Asclépios ne s'y oppose (2)? Une pareille explication paraît bien cherchée. Sans doute, le cheval a sur beaucoup de monuments grecs une signification funéraire : mais en est-il toujours ainsi? Ne rappelle-t-il pas aussi quelquefois certains usages de la vie antique? Les documents nous font défaut pour rendre compte de sa présence sur les bas-reliefs votifs au dieu médecin. Peut-être se rapporte-t-il à quelque légende de la vie d'Asclépios ou à quelque cérémonie jadis célébrée en son honneur, puis tombée en désuétude et dont le souvenir seul avait subsisté. D'après Pausanias, on voyait à Epidaure, dans le hiéron d'Asclépios, une inscription fort ancienne où il était dit qu'Hippolyte avait sacrifié au dieu vingt chevaux (3). Etait-il d'usage, dans l'ancien culte, d'immoler des chevaux au dieu guérisseur? Le cheval était une victime réservée à certains dieux. Sur un des sommets du Tay-

(1) Nous ne parlons ni du serpent, attribut naturel d'Asclépios, ni de l'arbre, qui nous paraît pouvoir être identifié avec l'arbre figuré sur d'autres ex-voto au dieu médecin. Voir la première partie, *Le culte public*, p. 18.

(2) *Expédition scientifique de Morée, mémoire cité*, p. 112. Welcker, *dissertation citée*, p. 261 et suiv., range parmi les monuments funéraires les bas-reliefs où se trouve la tête de cheval et ne considère comme des ex-voto à Asclépios et à Hygieia que ceux sur lesquels elle ne figure pas. Pour lui, cet accessoire doit être expliqué soit par la condition du mort, soit, d'une manière plus générale, par l'affection des anciens pour les chevaux, qui tenaient dans leur vie une grande place. Voir, sur le cheval, Letronne, *Revue archéologique*, 1846, 1re partie, p. 1-11, p. 214-220, p. 345-363; Le Bas, *ibid.*, p. 84-98; Letronne, *Revue archéologique*, 1848, 1re partie, p. 353-362. Cf. aussi Friedländer, *De operibus anaglyphis in monumentis sepulcralibus græcis*, 1847, § 3.

(3) Pausanias, II, 27, 4 : Χωρὶς δὲ ἀπὸ τῶν ἄλλων ἐστὶν ἀρχαία στήλη, ἵππους δὲ Ἱππόλυτον ἀναθεῖναι τῷ θεῷ φησὶν εἴκοσι.

gète, il y avait un lieu consacré à Hélios : on y sacrifiait des chevaux (1). A Athènes même, on offrait, du temps de Lucien, un cheval blanc au Scythe Toxaris, ce médecin adoré sous le nom de Ξένος Ἰατρός en souvenir du remède qu'il avait imaginé pour sauver les Athéniens de la peste (2). Etait-ce à quelque coutume semblable, anciennement pratiquée dans le culte d'Asclépios, que faisait allusion la tête de cheval ? Non qu'elle rappelât le sacrifice d'un cheval réellement fait par les suppliants, mais peut-être était-elle un de ces dons symboliques dont les petites gens gratifiaient les dieux, comme les terres cuites figurant une victime, comme ce concombre perché sur quatre baguettes et simulant un bœuf, offrande des Locriens, trop pauvres pour faire la dépense d'un bœuf véritable (3).

Faut-il voir dans la tête de cheval une preuve que les personnages représentés invoquent le dieu pour eux-mêmes et pour leurs animaux ? Le cheval est-il là à titre de suppliant, lui aussi, et n'a-t-on sculpté que sa tête parce que tout entier il eût pris trop de place ? Nous avons proposé ailleurs cette explication (4). L'anecdote de l'homme qui conduit son cheval malade dans le temple de Sérapis, l'Asclépios égyptien, et qui l'en ramène guéri (5), semblerait la justifier. Certains usages religieux de la Grèce moderne la rendent plus vraisemblable encore. Il n'est pas rare de rencontrer dans les églises grecques de petits chevaux, de petits mulets d'argent, faits au repoussé, et suspendus devant les images des saints : ce sont des offrandes consacrées par des paysans dont le cheval ou le mulet était malade, et qui sont venus prier le saint de lui rendre la santé. Faut-il attribuer à un sentiment semblable la présence du cheval sur les bas-reliefs qui nous occupent ?

Telles sont quelques-unes des hypothèses qu'on peut faire : aucune, on le voit, n'est satisfaisante. Quoi qu'on suppose, on trouvera toujours des textes à l'appui. Mais qui prouvera qu'on est tombé juste ? D'ailleurs, que répondre à des questions comme celles-ci : pourquoi ne rencontre-t-on la tête de cheval que sur les bas-reliefs représentant le banquet ? Pourquoi ne figure-t-elle que sur certains de ces bas-reliefs ? etc. De nouvelles découvertes sont nécessaires pour éclaircir ces obscurs problèmes : jusque-là,

(1) Pausanias, III, 20, 4.
(2) Lucien, *Le Scythe*, I et II.
(3) Pseudo-Plutarque, *Proverbes*, 24.
(4) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 78-80.
(5) Elien, *De la nature des animaux*, XI, 31.

on ne fera jamais que de vaines conjectures. Ce qu'il importe de retenir, c'est que ces marbres ne diffèrent pas des autres ex-voto à Asclépios, et que, comme eux, ils sont, sauf de rares détails qui ont peut-être un caractère symbolique, des reproductions plus ou moins arrangées dans la forme, mais toujours exactes quant au fond, d'usages existants et de scènes réelles.

Terminons par quelques mots sur l'art des bas-reliefs votifs en général. Ceux qui les fabriquaient n'étaient pas des artistes, mais de simples marbriers. Quelques-uns de ces ex-voto, les plus anciens, se font pourtant remarquer par une exécution assez soignée. Tel est par exemple celui où l'on voit un suppliant debout en tunique courte, le pilos sur la tête (1); tel est aussi le bas-relief reproduit sur notre planche III : ce dernier surtout est un beau spécimen de la sculpture industrielle du quatrième siècle. L'attitude nonchalante et méditative d'Asclépios, figuré debout, appuyé sur un long bâton noueux, les cheveux serrés par un étroit ruban, la tête légèrement inclinée sur la poitrine, témoigne d'un souci de la grâce et d'une habileté qu'il est rare de rencontrer chez les auteurs de ces petits monuments. Les deux femmes placées derrière le dieu sont traitées avec esprit; l'une d'elles, représentée le visage de face, rassemble avec les deux mains les plis flottants de son manteau, tandis que sa compagne, aux longues tresses déroulées sur la nuque et portant la double tunique des caryatides, lui pose la main gauche sur l'épaule, geste familier qui contribue à l'harmonie du groupe et marque avec simplicité la parenté des deux déesses.

Les autres ex-voto sont plus négligés; il y en a de tout à fait mauvais. Mais sur tous, on voit observés un petit nombre de canons qui ne paraissent pas s'être sensiblement modifiés avec le temps. Le type adopté pour chaque divinité est toujours le même. Asclépios est toujours le dieu chevelu et barbu que nous connaissons, une sorte de Zeus, avec moins de majesté, ou d'Héraclès, moins musculeux et plus noble (2). Hygieia est une forte fille, ordinairement vêtue d'une tunique et d'un manteau; elle se tient debout aux côtés de son père. Les autres dieux, quand ils sont associés à Asclépios et à Hygieia, sont représentés chacun avec ses attributs et dans le costume qui lui est propre, Athéna cas-

(1) Voir plus haut, p. 91.

(2) Voir, sur les représentations d'Asclépios, sur ses attributs, etc., *Une visite médicale au musée des antiques*, par le docteur F. Andry, dans la *Gazette médicale de Paris*, 1850, extrait, p. 14 et suiv.

quée, armée de la lance et du bouclier (1), Déméter assise sur une espèce de boisseau, quelque symbole peut-être de l'ἀγέλαστος πέτρα (2), Coré portant deux torches allumées (3), etc. Quant aux suppliants, toujours plus petits que les dieux, ils font le geste connu de l'adoration. Notre planche IV donne une idée de la manière dont s'y prenait l'artiste pour grouper ces personnages d'un rang inférieur. On y voit, sur un fragment de bas-relief provenant des fouilles de la Société archéologique, cinq adorateurs, sans compter le jeune esclave qui conduit la victime ni la servante qui ferme la marche, la tête surmontée d'un grand baquet à demi recouvert d'un morceau d'étoffe. Parmi ces cinq personnes, qui toutes sans doute appartiennent à la même famille, les deux premières, un homme et une femme, ont la main droite levée et semblent absorbées dans la contemplation d'Asclépios et d'Hygieia placés en face d'elles. Près de la femme, et la tenant par un des plis de sa tunique, une jeune fille de seize à dix-huit ans est debout ; à sa gauche, on distingue un homme et un enfant, le premier, la main droite levée, la main gauche sur la hanche, le second enveloppé dans un ample manteau trop grand pour lui et tournant la tête d'un air distrait, sans paraître se douter de la gravité de l'acte auquel on l'associe. Ce ne sont pas des portraits que ces cinq figures ; il n'y a rien de personnel dans la physionomie de ces divers suppliants : la femme ressemble à toutes les femmes ; les hommes, barbus, ont l'aspect qui convient aux personnages mâles d'un certain âge. Ce qu'a voulu le sculpteur, c'est reproduire exactement le nombre des membres de la famille, rien de plus, et, comme ces photographes à qui l'on impose la tâche ingrate de fixer les traits de toute une maisonnée, il les a disposés du mieux qu'il a pu, en observant seulement certaines convenances commandées par la nature même du monument, telles que le geste de la main droite et le recueillement général répandu sur tout le tableau.

Qu'on imagine maintenant ces bas-reliefs enluminés à l'aide d'une polychromie simple, mais aux tons voyants, comme ceux que trahissent les quelques traces de couleur bleue et rouge encore apparentes sur plusieurs d'entre eux, et l'on comprendra ce que pouvaient être ces petites compositions, assez peu intéressantes comme œuvres d'art et la plupart de très médiocre valeur,

(1) *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 164, n. 34.
(2) *Ibid.*, I, p. 163, n. 32. Cf. notre planche II.
(3) *Ibid.*

mais précieuses pour l'archéologie et pour l'histoire, parce qu'elles placent sous nos yeux quelques-unes des scènes les plus ordinaires du culte d'Asclépios, tel que le pratiquaient les particuliers.

III. — *Offrandes diverses.*

Parmi les autres offrandes qui remplissaient le sanctuaire, il en est plusieurs qui nous sont parvenues plus ou moins bien conservées : tels sont quelques bases et quelques fragments de statues. Le plus grand nombre ne nous est connu que par la mention qui en est faite dans les inventaires. Tous ces dons répandus dans l'enceinte sacrée et à l'intérieur du temple devaient former un ensemble des plus curieux et des plus riches (1). Essayons de nous rendre compte de ce que pouvait être cette précieuse collection.

Quelques-unes des inscriptions votives trouvées dans les fouilles de la Société archéologique sont gravées sur des bases de marbre de différente grandeur. Des trous, des traces de scellements, encore visibles sur plusieurs de ces bases, prouvent qu'elles supportaient des statues, des trépieds ou d'autres objets analogues. Il devait y avoir, en effet, tout autour du temple, un grand nombre de statues du dieu. On se souvient que, d'après Pausanias, l'Asclépieion d'Athènes était remarquable par les nombreuses statues d'Asclépios et de ses enfants qu'on y voyait dressées (2). Elever une statue au dieu médecin, c'était à la fois se montrer reconnaissant et contribuer pour sa part à la décoration du sanctuaire, à l'enrichissement de cette espèce de musée, plein d'attrait pour les fidèles qui le fréquentaient et pour les étrangers qui venaient le visiter (3).

Mais ce n'étaient pas seulement les statues du dieu et de ses enfants qui peuplaient l'enceinte de l'Asclépieion. On y voyait aussi des statues de malades guéris. C'était l'usage, dans certains Asclépieia, de perpétuer ainsi le souvenir des guérisons miraculeuses. Une inscription de Milo paraît faire allusion à cette cou-

(1) L'Asclépieion d'Epidaure contenait un grand nombre d'objets d'or et d'argent, comme l'indique ce passage de Diodore, XXXVIII, 7 : Ὁ Σύλλας χρημάτων ἀπορούμενος ἐπέβαλε τὰς χεῖρας τρισὶν ἱεροῖς, ἐν οἷς ἀναθημάτων ἀργυρῶν τε καὶ χρυσῶν πλῆθος ἦν, ἐν μὲν Δελφοῖς τῷ Ἀπόλλωνι καθιερωμένα, ἐν Ἐπιδαύρῳ δὲ τῷ Ἀσκληπιῷ, ἐν Ὀλυμπίᾳ δὲ τῷ Διί.

(2) Pausanias, I, 21, 4. Cf. *C. I. A.*, III, 1, 163.

(3) Voir la première partie, *Le culte public*, p. 15 et suiv.

tume : il y est question d'un mari et d'un fils qui ont consacré, l'un la statue de sa femme, l'autre celle de sa mère à Asclépios et à Hygieia (1). Il en était de même sans doute à Athènes. Si l'on n'en trouve aucune preuve parmi les dédicaces des simples particuliers, l'inscription dédicatoire suivante, gravée par ordre du Conseil, l'atteste suffisamment : Ἡ βουλ[ὴ] Σωσικλῆν Ἡσιόδου Σφή[ττιον] ἰαθέντα Ἀσκληπιῶι καὶ Ὑ[γιείαι], προστάξαντος τοῦ [θεοῦ] (2). Deux pieds, demeurés scellés à la base sur laquelle on lit ces mots, indiquent que cette base supportait une statue, la statue de Sôsiclès, qui avait probablement été l'objet d'une faveur toute spéciale du dieu guérisseur.

Des tableaux fixés aux parois intérieures du temple et représentant des suppliants sauvés proclamaient aussi la toute-puissance d'Asclépios. Sur un fragment d'inscription découvert il y a plusieurs années et provenant, selon toute vraisemblance, de l'Asclépieion, on déchiffre les mots εἰκονικοὶ πίνακες, qui semblent désigner des portraits peints de malades guéris (3).

Outre les statues, l'enceinte sacrée contenait des trépieds dressés sur des piédestaux, offrandes de chorèges, heureux, pour une faveur obtenue du dieu, de lui consacrer le prix de leur victoire (4). Des stèles commémoratives rappelaient des bienfaits reçus, quelques-unes peut-être des remèdes ordonnés, comme ceux dont parle Strabon à propos des Asclépieia d'Epidaure, de Côs et de Tricca (5).

Parmi les ex-voto qui garnissaient l'intérieur du temple, il faut compter des terres cuites de formes variées. On en a trouvé dans les fouilles différents spécimens. Modestes présents des fidèles qui n'avaient pas le moyen d'en offrir d'autres, elles représentent tantôt un coq, allusion peut-être à l'usage probablement fort ancien et tombé de bonne heure en désuétude de sacrifier un coq à Asclépios (6), tantôt un enfant, tantôt un personnage drapé, Asclépios lui-même, etc. Rien d'ailleurs ne prouve que ces terres cuites aient été particulières à l'Asclépieion ; on en a

(1) *Bull. de corr. hellén.*, III, p 256.

(2) Ἀθήναιον, VI, p. 371, n. 6.

(3) *C. I. A.*, II, 1, 639. — Cf. Kœhler, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 254. — Plusieurs sociétés religieuses d'Athènes décernaient comme récompense à leurs bienfaiteurs un portrait peint sur un panneau de bois. Voir Foucart, *Associations religieuses*, p. 37.

(4) Voir *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 68b.

(5) Strabon, VIII, 374.

(6) Platon, *Phaidon*, 118.

trouvé de semblables ailleurs. Elles sont, pour la plupart, d'un travail grossier et n'ont aucune valeur d'art (1).

Mais ce qui donne le mieux l'idée de la richesse et de la variété des offrandes de l'Asclépieion, ce sont les inventaires (2). Tout d'abord, on est frappé, quand on parcourt ces longs catalogues, du nombre de membres humains dont ils font mention. Quelquefois, c'est le corps tout entier de la personne guérie dont une reproduction, probablement fort réduite, a été offerte au dieu sauveur; de là ces mots : σῶμα ἀνδρεῖον, σῶμα γυναικεῖον. Le plus souvent, c'est une partie du corps, la partie malade, que le suppliant a consacrée en souvenir de la guérison miraculeuse dont il a été l'objet. Il y a des visages tout entiers et des parties de visage (προσώπου τὸ κάτω, πρόσωπο(ν) ἥμυσυ), des yeux, des bouches, des nez, des mâchoires, des dents, des oreilles (ὦτα, ὠτάρια), des cous, des seins (τιτθός, τιτθή, τιτθίον), des mains (χεῖρες, χειρίδια), des doigts, des genoux, des jambes, des pieds, des parties honteuses d'homme et de femme (αἰσχρόν (?), ἥβη (?), αἰδοῖον), des hanches, des poitrines, des cœurs. Beaucoup de ces offrandes sont en or ou en argent; d'autres sont simplement dorées (ὀφθαλμοὶ ἐπίχρυσοι); il y en a qui sont travaillées avec art et faites de plusieurs matières (χεὶρ χρυσῆ καὶ ἀργυρᾶ καὶ χ[αλκ]ῆ καὶ λιθίνη). On se figure aisément ce que pouvaient être ces divers ex-voto en examinant quelques ex-voto semblables, la plupart munis de dédicaces, trouvés sur la pente méridionale de l'Acropole (3) ou, bien antérieurement, à d'autres endroits, et conservés aujourd'hui, soit au musée de la Société archéologique (4), soit sur l'Acropole, dans un bâtiment provisoire attenant à la maison des gardiens. Mais ces différentes offrandes sont en marbre, tandis que celles qu'énumèrent les inventaires sont faites presque toutes d'un métal précieux. Le nombre des yeux consacrés est à remarquer. Dans un des catalogues, on trouve écrit ou l'on peut restituer presque à coup sûr le mot ὀφθαλμοί environ cent dix fois (5).

(1) Voir J. Martha, *Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la Société archéologique d'Athènes*, Introduction, p. XXVI et suiv.

(2) Voir, dans la première partie, *Le culte public*, p. 58, note 6, l'indication des divers inventaires ou fragments d'inventaires de l'Asclépieion que nous possédons jusqu'ici.

(3) Ἀθήναιον, V, p. 160, n. 19 et 20; p. 163, n. 28; p. 316, n. 31; p. 413 et suiv.; VI, p. 279, n. 9; p. 280, n. 10; p. 375, n. 11.

(4) Nos 1554 et 1843 des Λίθινα. Beaucoup de ces offrandes ne portent pas de numéro.

(5) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 430 et suiv. — Aujourd'hui encore on rencon-

Outre ces offrandes, dont le sens est parfaitement clair, les inventaires en signalent d'autres qui ne se rattachent pas moins intimement à la médecine et ne se rencontrent guère parmi les offrandes appartenant à d'autres sanctuaires. Ce sont des instruments de chirurgie, tels que des sondes (καθετήρ, μήλη), des boîtes à drogues en marbre de Paros (κυλιχνίδες παρίου λίθου) ou faites d'une matière plus délicate et renfermées dans des gaînes en bois (ἐν ἐλύτρ(ωι) ξυλίνωι). On devine qui a consacré ces objets : ce sont des médecins, pour appeler sur leurs clients la protection du dieu ou le remercier de les avoir secondés dans leurs cures.

D'autres offrandes ont avec le culte d'Asclépios des liens moins évidents. Tels sont les nombreux vases qui figurent dans les inventaires. Il y en a de toute forme et de toute grandeur, depuis le modeste pot de terre (χυτρίδιον), jusquà la vaisselle d'argent dont se servaient les prêtres dans les cérémonies (ἀργυρώματα οἷς οἱ ἱερεῖς ἐχρῶντο). Voici par ordre alphabétique les noms de ces différents vases : ἀλάβαστρον, δῖνος, ἡδυπότιον, χαρχήσιον, κύαθος, κυμβίον, κυμβίδιον, λήκυθος, ληκύθιον, οἰνοχόη, ποτήριον, ποτηρίδιον, ῥυτοφιάλιον, σκάφιον, τραγέλαφος, φιάλη, φιάλιον, χυτρίδιον. Il se peut que d'autres mots désignent encore des vases, ἀσπίδες, par exemple, qui revient plusieurs fois, θηρίκλειον. Peut-être les mots γρύψ, ἔλαφος sont-ils des noms de rhytons à tête de griffon et à tête de cerf. Peut-être par κέρατα, κεράτιον, faut-il entendre des cornes à boire. On voit, dans tous les cas, combien ces vases étaient variés : ils formaient certainement une des sections les plus riches du trésor de l'Asclépieion.

Il y avait aussi des objets de toilette, tels que cassettes à parfums (ἐξάλειπτρον), miroirs, éventails en bois munis d'une chaîne d'or (ῥιπὶς ξυλίνη ἁλύσιον ἀργυροῦν ἔχουσα), coiffures de femme (θολία), vêtements (χλαμύς), chaussures (ὑποδημάτων γυναικε(ίων) ζεύγη). Ajoutons quelques objets usuels, comme un oreiller de laine (προσκεφάλαιον ἐρεοῦν), des étrilles à l'usage des baigneurs (στλεγγίδες), une clé (κλείδιον πεντεβάλανον). Des pierres précieuses figuraient parmi toutes ces offrandes, mais il est difficile de les identifier avec celles que nous connaissons aujourd'hui : elles sont désignées par les mots ἴασπις, σάρδιον, λιθάριον στρογγύλον διάλευκον, λυγγούριον. Des objets d'un usage fréquent dans les cérémonies du culte, tels que cassolettes (λιβανωτίς), encensoirs (θυμιατήριον), trépieds (τριποδίσκος), sont mentionnés également. Puis, ce sont des instruments

tre fréquemment en Grèce une espèce d'ophthalmie originaire de l'Egypte et appelée le *trachôme*. Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. le docteur Anagnostakis, professeur à l'Université d'Athènes.



de musique, une lyre, une flûte; des animaux en or, en argent, en pierre, en bois, des dauphins, des dragons, des serpents, des écrevisses (?) (καρκίνος), des cigales; puis des fruits, un pavot, probablement en or ou en argent, un fruit en bronze appelé σιδησικύα, qui paraît tenir à la fois du concombre et de la grenade. Les pièces de monnaie sont nombreuses : ce sont des tétradrachmes, des drachmes, des trioboles. Il y a des anneaux (δακτύλιοι), des sceaux (σφραγῖδες, σφραγίδια) en verre, en pierre, en métal; les motifs ciselés sur quelques-uns d'entre eux sont décrits (σφραγίδιον ἔνι αἰετός, σφραγὶς ἔνι ταῦ[ρος]). Enfin, divers objets qui ne rentrent dans aucune catégorie déterminée complètent cette intéressante collection : ce sont de petites fleurs, sans doute en métal (ἀνθέμιον), des chaînes pour les pieds (πέδαι), des couronnes, des coquillages en pierre, des osselets faits de vertèbres de chevreuil soudées d'argent ou dorées (ἀστράγαλοι δορκάδεοι ἀργυρίωι δεδεμέ(νοι), ἀστραγάλιον ἐπίχρυ(σον), etc.

Il y a, dans ces longues listes d'offrandes, des mots nouveaux dont le sens nous échappe; il y en a d'autres dont la signification précise est difficile à déterminer. De ce nombre est τύπος. Ce mot désigne souvent chez les auteurs une représentation quelconque en bois, en pierre, en métal, l'image d'un objet qu'on a essayé de reproduire en ronde bosse (1). Plus ordinairement, τύπος signifie une représentation en relief. C'est le sens qu'il a dans un passage d'Hérodote où il est question des τύποι ἐγγεγλυμμένοι qui garnissent les parois intérieures d'un temple (2). Pausanias, décrivant un puits qui se trouvait devant le temple d'Apollon Lycien, à Argos, dit qu'on y voyait ἐν τύπῳ un taureau et un loup luttant l'un contre l'autre; une jeune fille, sans doute Artémis, lançait au taureau une pierre (3). Tel est, à ce qu'il semble, le sens de τύπος dans les inventaires. Il y désigne des bas-reliefs représentant soit des scènes à plusieurs personnages, soit des membres humains ou d'autres offrandes. Ainsi, la phrase suivante : τύπος μέγ[ας ἔγ]μακτο[ς], ἔνεισι προσευχόμενοι Καλλιστὼ, Ἀφόβητος (4), signifie : grand bas-

(1) Hérodote emploie τύπος pour désigner les momies, II, 86 : Οἱ προσήκοντες ποιεῦνται ξύλινον τύπον ἀνθρωποειδέα... Cf. Eschyle, *Les Sept contre Thèbes*, v. 488 :

Ἱππομέδοντος σχῆμα καὶ μέγας τύπος.

(2) Hérodote, II, 148 : ... οἱ δὲ τοῖχοι τύπων ἐγγεγλυμμένων πλέοι.

(3) Pausanias, II, 19, 7 : Ἔστι δὲ ἔμπροσθεν τοῦ ναοῦ βόθρος, πεποιημένα ἐν τύπῳ ταύρου μάχην ἔχων καὶ λύκου, σὺν δὲ αὐτοῖς παρθένον ἀφιεῖσαν πέτραν ἐπὶ τὸν ταῦρον. Ἄρτεμιν δὲ εἶναι νομίζουσι τὴν παρθένον.

(4) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 424, l. 56.

relief sculpté représentant Callistô et Aphobétos priant. A chaque instant on rencontre des expressions comme celle-ci : τύπος ἔνι προσευχόμενος ; ce sont des bas-reliefs sur lesquels on ne voit qu'un suppliant. Presque toutes ces images étaient sans doute en métal. Il y en a d'ailleurs dont la matière est spécifiée : [τύ]ποι ἀργυροῖ, ἔνι προσευχομένη (1). D'autres fois, on trouve simplement : τύ[πο]ς χρ[υ]-σοῦ(ς), [τυ]πίον χρυσοῦν, τυπίον ἀργυροῦν, etc. C'étaient probablement de petites plaques métalliques sur lesquelles on voyait un dessin fait au repoussé, soit un ou plusieurs personnages dans le costume et l'attitude des suppliants, soit un ou plusieurs corps d'hommes ou de femmes, comme ici : [τύ]πος δύο σώματα ἔχων Καλλίπ-που Φαληρέ(ως) κ[αὶ Μίκ]ας (2), ou une partie du corps : τυπίον ὀφθαλμοὺς ἔχον χρυσοῦ(ς) (3). Il y avait de ces τύποι qui étaient fixés sur une petite planche : [τ]ύπος πρὸς πινακίωι, ἐν ὧι ἔνι σῶμα γυναικός (4) — τύπος ἐμ π[ιν]ακίωι, ἔνι σῶμα ἀνδρός (5) — τύπος ἐμ πλαισίωι, ἔνι γυ[νὴ πρ]οσευχομέ[νη] (6) — τυπ[ί]δια ἐπὶ σανιδίου (7). Quelquefois, au lieu d'employer le mot τύπος ou l'un de ses diminutifs au nominatif, l'inscription s'exprime ainsi : tel objet [ἐν] τύπωι (8). De toute façon, comme on le voit, et de quelque manière que τύπος soit placé, il a toujours le même sens.

Telles sont les offrandes que nous font connaître les catalogues sacrés. Plusieurs de ces offrandes se rencontrent aussi dans les inventaires des autres temples ; les phiales, les vases, etc. se retrouvent dans les comptes du Parthénon (9). C'était le mobilier commun à tous les cultes, le fond obligé du trésor de tous les sanctuaires. Mais d'autres ont un caractère spécial, tout particulier à l'Asclépieion. Tels sont les membres humains, les instruments de médecine et de chirurgie, les τύποι représentant des scènes d'adoration. Le temple d'Artémis Brauronia se distinguait, comme on sait, par le nombre des vêtements de femme qu'il renfermait (10) ; le sanctuaire de Héra, dans l'île de Samos, était re-

(1) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 421, II, l. 11.
(2) *Ibid.*, p. 434, l. 50.
(3) *Ibid.*, p. 435, l. 66.
(4) *Ibid.*, p. 422, l. 27.
(5) *Ibid.*, p, 422, l. 26. Les inventaires emploient indifféremment πρὸς πινακίωι et ἐμ πινακίωι, plus souvent πρός, qui paraît avoir le même sens que ἐν. Voir Sophocle, *Trachiniennes*, v. 371.
(6) *Bull. de corr. hellén.*, II, p. 424, l. 45.
(7) *Ibid.*, p. 427, l. 87.
(8) *Ibid.*, p. 422, l. 14-15.
(9) Voir Michaëlis, *Der Parthenon*, Leipzig, 1871, p. 287 et suiv.
(10) *C. I. G.*, 155.

marquable par la garde-robe pourvue d'habits et d'ornements de toute sorte qu'y possédait la déesse (1). Ce qui fait l'originalité de l'Asclépieion, ce sont ces mille objets ayant avec le culte d'Asclépios un rapport intime, ce sont tous ces dons où revivent dans leur naïveté les croyances populaires relatives au dieu guérisseur, à sa toute-puissance, à ses miracles.

IV. — *Les hymnes.*

A ces offrandes variées, il faut en ajouter d'autres d'une nature toute différente : ce sont les inscriptions métriques, les hymnes, les pæans que certains malades guéris faisaient graver sur des stèles et laissaient dans l'enceinte sacrée comme monuments de leur gratitude envers le dieu. Peu de divinités ont été plus exaltées qu'Asclépios. N'était-ce pas lui aussi qui provoquait les plus vifs élans de reconnaissance? Il était naturel que ces sentiments passionnés qu'il inspirait cherchassent, pour s'exprimer, d'autres moyens que ceux que pouvait leur fournir l'humble prose. Seule, la poésie, avec son harmonie, sa cadence, son luxe d'épithètes sonores, était capable de rendre ces tendresses infinies qui s'emparaient des dévots, quand le dieu les avait comblés de ses faveurs. Aussi le culte d'Asclépios a-t-il donné naissance à toute une littérature. Non seulement les particuliers, mais les villes célébraient en vers les louanges du héros guérisseur et de ses enfants. Philostrate parle d'un pæan de Sophocle qui se chantait à Athènes aux fêtes du dieu, probablement aux Asclépieia (2). Lucien mentionne un chant sacré composé en l'honneur d'Asclépios par le poète Isodémos de Trézène (3). Il y avait aussi un pæan d'Aristide, où le dieu médecin était associé à Héraclès, comme l'indique le refrain : Ἰὴ παιὰν Ἥρακλες Ἀσκληπιέ (4). Athénée cite un pæan du poète Ariphron de Sicyone où étaient vantées les vertus d'Hygieia (5). Nous n'avons de ces poésies que de courts fragments ; souvent nous ne les connaissons que par une simple allusion. Les marbres, heureusement, nous dédommagent et nous permettent d'apprécier mieux que nous ne pourrions le faire à l'aide

(1) Carl Curtius, *Inschriften und Studien zur Geschichte von Samos*, Lübeck, 1877, p. 10 et suiv.
(2) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, III, 17.
(3) Ou Alisodémos : Lucien, *Eloge de Démosthène*, XXVII.
(4) Aristide, I, p. 514.
(5) Athénée, XV, 702 *a*.

des textes la valeur de ces compositions d'un caractère tout spécial.

Ce sont en général des œuvres fort médiocres et tout à fait impersonnelles, où sont accumulées, à grand renfort d'expressions homériques, les lieux communs les plus vulgaires. Les épithètes de bienheureux, de vénérable, de bienveillant, d'illustre, etc., sont prodiguées au dieu. Tantôt on rappelle quelque épisode de sa vie légendaire, son éducation par le centaure Chiron, sur les sommets boisés du Pélion (1); tantôt, s'adressant directement à lui, on l'interpelle en ces termes : « Eveille-toi, dieu secourable, roi des peuples, doux enfant du fils de Latone et de la vénérable Corônis. Secoue le sommeil de tes paupières et écoute la voix de tes fidèles qui, joyeux, invoquent ta puissance, aimable Asclépios, et tout d'abord celle d'Hygieia. Eveille-toi, dieu guérisseur, et entends ton hymne. Salut (2)! » Suit une copie du pæan d'Ariphron en l'honneur d'Hygieia. L'inscription se termine par un long morceau consacré à l'éloge de Télesphore.

D'autres fois, ce sont des remerciements où éclate une naïve et touchante piété. Voici par exemple les vers qu'un zacore adresse au dieu : « Ecoute ce que veut te dire ton fidèle zacore, Asclépios, enfant du fils de Latone. Comment pourrai-je aller dans ta demeure toute d'or, dieu bienheureux, dieu souhaité, tête chérie, comment le pourrai-je, privé de ces pieds qui me servaient autrefois à gagner ton sanctuaire, si toi-même, par un effet de ta bienveillance, tu ne m'y conduis après m'avoir guéri, afin que je te contemple, ô mon dieu, toi dont l'éclat surpasse celui de la terre au printemps! — Voici la prière que te fait Diophantos. Sauve-moi, dieu bienheureux, dieu fort; guéris cette méchante goutte, au nom de ton père, à qui j'adresse mille vœux. Personne, parmi les mortels qui habitent la terre, ne peut apporter de remède à de pareilles souffrances : toi seul, dieu bienheureux, en as le pouvoir; ce sont les dieux tout-puissants qui t'ont donné aux hommes, présent inappréciable! pour prendre en pitié leurs maux et les soulager. — O bienheureux Asclépios, dieu guérisseur, c'est grâce à ton art que Diophantos, débarrassé de son incurable et horrible mal, n'aura plus désormais l'allure d'une écrevisse; il

(1) Ἀθήναιον, VI, p. 143, n. 24. Cf. *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 171b.

(2) *C. I. A.*, III, 1, 171. Voir la même inscription, *C. I. G.*, 511, et le commentaire de Bœckh, p. 477-479. — Cf. *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 171c-171k.



ne marchera plus sur des épines, mais il aura bon pied, comme tu l'as voulu (1)! »

Ce qui distingue ce morceau, c'est l'accent personnel qui l'anime; les poésies de ce genre sont d'ordinaire plus banales. On sent une émotion vraie dans la prière de ce vieux serviteur qui demande au dieu de le guérir et dans l'élan de sa joie, après qu'Asclépios l'a délivré de la goutte qui le torturait. Ces compositions poétiques appartiennent en général à l'époque romaine. Auparavant, on est plus simple; la reconnaissance s'exprime plus sobrement et avec moins d'emphase.

Il arrivait souvent que, au lieu de composer soi-même ou de faire composer un chant nouveau, on gravait sur le marbre une poésie ancienne, restée populaire parmi les adorateurs du dieu. Nous avons rencontré tout à l'heure sur une stèle l'hymne d'Ariphron : la Société archéologique a retrouvé dans ses fouilles les premiers mots du pæan de Sophocle en l'honneur d'Asclépios, avec

(1) Ἀθήναιον, VI, p. 141, n. 23; *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 171ₐ; Kaibel, *Supplementum epigrammatum græcorum*, etc., p. 210, n. 1025ₐ. — Nous croyons qu'il n'est pas inutile de reproduire en entier le texte de ce curieux morceau, tel que le donne M. Dittenberger dans son *Corpus* :

Διοφάντου) Σφηττ(ίου).

Τάδε σοὶ ζάκορος φίλιος λέγω,
Ἀσκληπιέ, Λητοΐδου πάϊ·
πῶς χρύσεον ἐς δόμον ἵξομαι
τὸν σόν, μάκαρ ὦ πεποθημένε,
θεία κεφαλά, πόδας οὐκ ἔχων,
οἷς τὸ πρὶν ἐς ἱερὸν ἤλυθον,
εἰ μὴ σὺ πρόφρων ἐθέλοις ἐμέ
ἰασάμενος [π]άλιν εἰσάγειν,
ὅπως σ' ἐσίδω, τὸν ἐμὸν θεόν,
τὸν φαιδρότερον χθονὸς εἰαρινᾶς;

Τάδε σοὶ Δίοφαντος ἐπεύχομαι·
σῶσόν με, μάκαρ, σθεναρώτατε,
ἰασάμενος ποδάγραν κακήν,
πρὸς σοῦ πατρὸς, ᾧ μεγάλ' εὔχομαι·
οὐ γάρ τις ἐπιχθονίων βροτῶν
τοιῶνδε πόροι λύσιν ἀλγέων.
Μόνος εἶ σύ, μάκαρ θεῖε, σθένων·
σὲ γὰρ θεοὶ οἱ πανυπείροχοι·
δῶρον μέγα, τὸν φιλελήμονα,
θνητοῖς ἔπορον, λύσιν ἀλγέων.

[Τρισμ]άκαρ, ὦ Παιὰν Ἀσκληπιέ, σῆς ὑπὸ τέχνης
[ἰαθ]εὶς Διόφαντος ἀνίατον κακὸν ἕλκος
οὐκέτι καρκινόπους ἐσορώμενος οὐδ' ἐπ' ἀκάνθας
ὡς ἀγρίας βαίνων, ἀλλ' ἀρτίπος, ὥσπερ ὑπέστης.

cet en-tête : Σοφοκλέους (1). Les quelques mots dont se compose l'inscription ne peuvent donner une idée de ce qu'était le morceau tout entier. Mais c'était bien là, à ce qu'il semble, et quoi qu'on en ait dit (2), le fameux pæan dont Sophocle était l'auteur. Les caractères de l'inscription attestent le second siècle de l'ère chrétienne. Sans doute, quelque dévot, voulant témoigner au dieu sa reconnaissance, n'avait rien imaginé de mieux que de reproduire sur une base de marbre l'hymne célèbre, que tous connaissaient pour l'entendre chanter chaque année le jour des Asclépieia (3).

(1) Ἀθήναιον, V, p. 340.
(2) Dittenberger, *C. I. A.*, III, 1, *Addenda et corrigenda*, 171ᵅ. Cf. Bücheler, *Rheinisches Museum*, XXXII, p. 318.
(3) Voir Kaibel, *Supplementum epigrammatum græcorum*, etc., p. 207, n. 1025ᵃ.

CONCLUSION

Avons-nous réussi, dans les pages qui précèdent, à faire connaître l'organisation et le caractère de l'Asclépieion d'Athènes? Nous osons l'espérer. Après nous être efforcé d'éclaircir la topographie du sanctuaire, de reconstituer par l'imagination l'ensemble des monuments qui le remplissaient, nous avons énuméré les différents fonctionnaires civils et religieux qui y étaient attachés; nous avons passé en revue les fêtes et les cérémonies diverses que le prêtre y célébrait au nom de l'Etat; nous avons cherché à nous rendre compte de la manière dont les biens sacrés y étaient administrés. Puis, considérant la pieuse multitude qui venait chercher auprès du dieu un remède à ses souffrances, nous nous sommes demandé quels rites spéciaux, distincts des rites publics, étaient accomplis par elle dans le temple; nous avons essayé de pénétrer parmi cette foule, d'en distinguer les éléments; nous avons examiné les vœux adressés par ces suppliants au dieu guérisseur, ainsi que les offrandes consacrées par eux pour se concilier la faveur d'Asclépios ou pour le remercier de ses bienfaits.

Asclépios nous apparaît-il, après l'étude que nous venons de faire, comme une des principales figures du panthéon athénien? Non, certes : auprès d'Athéna, de Dionysos, de Déméter, antiques protecteurs de l'Attique, vénérables divinités dont les mythes sont étroitement liés à l'histoire d'Athènes, le héros d'Epidaure reste un personnage secondaire, une sorte de démon inférieur, dont l'influence sur l'esprit public est loin d'égaler celle des grands dieux. Il n'a même pas le privilège exclusif des cures merveilleuses : Sérapis, Isis, le Divin Médecin font comme lui des miracles; Zeus Hypsistos, adoré probablement sur la colline

où l'on croit reconnaître aujourd'hui les restes du Pnyx (1), rend la santé aux malades ; la Mère des dieux est consultée par ceux qui souffrent (2) ; Apollon, Athéna Hygieia, Héraclès Alexicacos opèrent de miraculeuses guérisons. Asclépios n'en est pas moins le dieu médecin par excellence : c'est lui qu'on implore dans les circonstances graves ; c'est lui qu'on fête et qu'on chante, afin qu'il étende sur la cité tout entière sa bienfaisante protection. Si son sanctuaire à Athènes n'a jamais eu la réputation des Asclépieia de Côs, de Smyrne, de Pergame, s'il n'a pas, comme eux, produit d'illustres écoles de médecins, la persistance avec laquelle nous le voyons fréquenté pendant des siècles témoigne du respect dont les Athéniens ne cessèrent jamais de l'entourer. Bâti en plein cœur d'Athènes, sur le flanc de l'Acropole, près des temples les plus vénérés de la cité, il est tout rempli de somptueux édifices élevés par la munificence de l'Etat, tout encombré de riches offrandes entassées par la piété des simples citoyens. Le voisinage d'Epidaure en accroît encore l'importance. L'intime union qui existe entre Asclépios et trois des plus grandes divinités d'Athènes, Dionysos, Déméter et Coré, rehausse l'éclat du culte qui y est pratiqué. Restituer à ce culte, mal connu, sa physionomie propre, lui rendre la place qui lui appartient parmi les autres cultes athéniens, telle est la tâche que nous avons entreprise, heureux si, dans le tableau que nous avons essayé de peindre, nous avons pu rencontrer la couleur vraie, le ton juste.

Mais en nous occupant de l'Asclépieion d'Athènes, ce n'est pas ce sanctuaire seul que nous avons appris à connaître : nous nous sommes fait par là même une idée de ce que devaient être, dans le monde grec tout entier, les nombreux Asclépieia qui y étaient répandus. Quelle utilité avaient ces temples et que faut-il penser du rôle qu'ils ont joué dans la vie religieuse des anciens ? On a beaucoup médit des Asclépieia ; on les a pris pour des institutions nuisibles au progrès de la science médicale ; M. Daremberg, si versé dans la connaissance des antiquités grecques, a considéré les prêtres d'Asclépios comme d'insignes charlatans qui faisaient métier d'exploiter la crédulité des ignorants et des naïfs (3) ; on a

(1) Voir *C. I. G.*, 497-507. Cf. E. Curtius et J. A. Kaupert, *Atlas von Athen*, p. 26, pl. V.

(2) C'est ce que nous apprennent plusieurs dédicaces trouvées à Athènes et adressées Μητρὶ θεῶν εὐαντήτῳ ἰατρείνῃ. Voir Foucart, *Associations religieuses*, p. 199 et suiv.

(3) *Revue archéologique*, 1869, XIX, p. 262.

cru découvrir chez les anciens eux-mêmes une répugnance profonde pour ces supercheries exercées sous le couvert de la religion, et M. Malgaigne a défini la scène du *Plutus* une « satire sanglante et impitoyable d'un charlatanisme tellement reconnu, que le poète ne craignait pas de le livrer aux risées de tout le peuple d'Athènes (1). »

Est-ce être juste que de parler ainsi? Disons d'abord qu'il faut mal connaître Aristophane pour porter sur lui un pareil jugement. Non, la scène du *Plutus* n'est pas une satire sanglante de ce qui se passait dans l'Asclépieion. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la prétendue impiété du comique athénien : ses sorties contre les dieux ne sont que de spirituelles boutades destinées à faire rire; le public ne s'y méprenait pas. Ce qu'Aristophane, en conservateur qu'il est, en partisan des anciennes croyances et des anciennes mœurs, attaque et poursuit, ce sont les rites bizarres et mystérieux des religions venues de l'Orient; mais les vieux cultes d'Athènes, comme le culte d'Asclépios tel qu'on le pratiquait au cinquième et au quatrième siècle, il les prend au sérieux, et la liberté même avec laquelle il s'en moque prouve son attachement à leurs usages : il ne les croit pas atteints par ses plaisanteries (2).

Quant à la condamnation prononcée contre l'institution des Asclépieia, elle nous semble mal fondée. Avec ses vastes portiques mis à la disposition des malades, avec son prêtre et tout son personnel sacré chargé de recevoir les suppliants et de veiller à leur bien-être, l'Asclépieion, au quatrième siècle, nous apparaît comme un établissement de bienfaisance fonctionnant sous le regard de la divinité, avec le concours et les encouragements de l'Etat. C'est, quoi qu'on en ait dit (3), un hôpital à la fois civil et religieux, où les riches viennent chercher d'utiles conseils, où les pauvres trouvent un asile, où les médecins eux-mêmes se rendent, pour puiser de salutaires inspirations et placer leur art sous le patronage du dieu qui en est l'inventeur. C'est là ce qui, de tous les temples anciens, fait de l'Asclépieion un des plus ori-

(1) *Essai sur l'histoire et l'organisation de la chirurgie et de la médecine grecques avant Hippocrate*, p. 340. Cf. *id.*, *Lettres sur l'histoire de la chirurgie*, dans la *Gazette des hôpitaux* (feuilleton), 1842, p. 329 et suiv., p. 345 et suiv.

(2) Voir Jules Girard, *La religion dans Aristophane*, *Revue des Deux-Mondes*, 1878, août, p. 589-615, et novembre, p. 391-417.

(3) Cf. Gauthier, *Recherches historiques sur l'exercice de la médecine*, etc., p. 232 et suiv.

ginaux, un de ceux qu'il est le plus intéressant de connaître et d'étudier.

En fut-il toujours ainsi? A Athènes, comme ailleurs, le culte d'Asclépios dégénéra; les Asclépieia, administrés d'abord par leurs prêtres avec une entière bonne foi, se transformèrent; premiers berceaux de la médecine, ils devinrent le refuge de toutes les superstitions et finirent par ne plus vivre que de miracles. Ce furent ces miracles mêmes qui firent leur force. Avec leurs prophéties et leurs apparitions, leurs oracles et les guérisons subites qu'on y opérait, avec tout ce merveilleux des cérémonies qui y étaient pratiquées, ils purent soutenir la concurrence des religions mystiques qui de plus en plus envahirent le monde grec et se substituèrent aux antiques croyances; les émotions puissantes qu'on y ressentait, les transports exaltés qui s'y emparaient des fidèles étaient bien faits pour séduire une multitude grossière, toujours prête à recourir au surnaturel pour chercher un remède à ses maux. Aussi, parmi tous les cultes de l'ancienne Grèce, le culte du dieu médecin demeura-t-il longtemps un des plus populaires.

Qui oserait dire qu'il n'a pas survécu au paganisme? Si l'on veut se faire aujourd'hui une idée de ce qu'étaient ces pèlerinages antiques accomplis par de pieux croyants pour obtenir la santé, il faut se rendre à la panégyrie qui a lieu chaque printemps dans l'île de Tinos en l'honneur de la Panaghia; aucune fête de la Grèce moderne ne reproduit mieux, croyons-nous, les cérémonies qui se célébraient jadis dans l'Asclépieion. En approchant de l'île, on aperçoit une foule d'embarcations qui se dirigent vers le port : ce sont des pèlerins venus de tous les points de l'Archipel, des côtes d'Asie Mineure et jusque des échelles de la mer Noire. Rien de pittoresque, si c'est le soir et que la lune brille, comme le spectacle de cette petite flotte, dont les voiles tendues projettent sur la mer de grandes ombres : barques et caïques, goëlettes et bombardes naviguent de conserve, s'interpellant et se hêlant; la voix, rasant l'eau, s'entend de très loin et l'on distingue jusqu'aux moindres paroles. Un cri d'enfant, un aboiement de chien avertissent que ce ne sont pas là des voyageurs ordinaires : le caboteur de l'Archipel a pris à son bord toute sa famille, et père, mère, enfants, vont adorer la Panaghia et solliciter ses faveurs.

Grande est la confusion quand tout ce monde débarque; les femmes, surtout, avec leurs bagages, encombrent le quai. Une foule curieuse regarde les pèlerins. A mesure qu'ils arrivent, ils montent la longue avenue dallée qui conduit au monastère. Des femmes font ce trajet en marchant sur les genoux et sur les mains; on se

signe à leur vue. Parvenus au couvent, les fidèles s'établissent où ils peuvent : tout est déjà plein ; les derniers venus campent dehors. La nuit se passe, ainsi que le lendemain. Voici l'heure de la veillée sainte, de la παννυχίς antique. On s'étouffe dans l'église ; chacun veut baiser les images. L'évêque paraît, accompagné de son clergé, et l'office commence ; ce sont d'interminables litanies chantées d'une voix nasillarde et sur un ton très haut ; l'assistance répond ἀμήν, tandis que des fusées sont tirées dans la cour en signe de réjouissance et que ceux qui n'ont pu pénétrer dans le sanctuaire causent et rient entre eux bruyamment. Le culte grec a de ces gaietés ; l'austérité de notre catholicisme l'effaroucherait. Cela dure jusqu'au matin. Le lendemain, on apprend que dans les hypogées sacrées, là où se trouvent l'eau lustrale et les reliques des saints, la Panaghia a fait des miracles, qu'un aveugle a vu, qu'un sourd a entendu, qu'un boiteux s'est mis à marcher droit, qu'un fou a recouvré la raison. Tous ces prédestinés se répandent dans le bourg, où les dévots leur font fête ; on leur donne des enfants à bénir et l'on touche avec respect leurs vêtements. Beaucoup, c'est le plus grand nombre, s'en retournent aussi malades qu'ils étaient venus, mais ils ont au cœur une invincible espérance, et la panégyrie de l'année suivante les trouvera prosternés à la même place, priant avec la même ferveur, animés de la même foi.

FIN.

APPENDICE [1]

Les quatre fragments d'inscription qui suivent, signalés par M. Kœhler (2), n'ont pas encore été publiés. Nous les donnons d'après une copie et un estampage. Deux d'entre eux, *a* et *d*, se lisent sur deux blocs de marbre différents; les deux autres, *b* et *c*, sont gravés, l'un sur la face, l'autre sur la tranche du même morceau de stèle. L'inscription était tracée στοιχηδόν sur une plaque de marbre pentélique épaisse de 0^{m},12 environ. Hauteur des lettres, 0^{m},01 (3).

a)

Α Κ Α Ι Τ
Ι Ε Ρ Ω Ν Π Ρ Ο
Ο Κ Ρ Ι Τ Ο Σ Ε Ι
Ε Φ Ι Τ Ε Υ Σ Ε Κ Α Ι
Ι Η Σ Ε Κ Ο Σ Μ Η Σ Α Σ
Ι Ο Σ Α Π Α Ν Τ Ε Λ Ε
Ο Κ Α Λ Λ Ι Α Σ Σ
Π Ι Τ Ο Υ Τ
Ρ Ι

b)

Ε Κ Τ
Τ Ε Σ Κ
Ι Ο Υ Τ Ο Ι
Π Ο Τ Ο Ξ Υ Λ Ο Π
Ν Δ Ρ Ο Σ Ε Π Ι Τ C
Ε Υ Α Σ Θ Η Τ Α Ξ
Α Ι Τ Α Λ Ο Ι Π Α
Ρ Ο Σ Ι Δ Ρ Υ Σ Α
Τ Ο Σ Ε Π Ι Τ Ο Υ
Η Κ Α Ι Κ Α Τ Ε Σ
Σ Α · Τ Ο Τ Ε Μ Ε Ι
\ Ε Ι Τ Ω Ι Ε Λ

c)

.Ο
Ο Τ Ε
Ν Κ Α
Γ Ε Ν Ι
\ Ε Θ Ε
Ε Υ Σ Ε
Ο Ν Ο
: Τ Ο Δ
· Α Τ Ο
Σ Γ Ε
Τ Ο Ι

(1) Voir p. 13.
(2) *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen*, II, p. 241, note 2.
(3) Les caractères employés ici ne reproduisent pas exactement la forme de ceux de l'original. Le *thêta* a, au milieu, un point et non une barre; le *mu* a les jambages écartés; le *sigma* est ouvert.

d)

Ν Ε Λ Θ Ω Ι · Ε Θ Ϲ
Ο Ι Σ Τ Ο Ι Σ Μ Ε Γ /
Ι Γ Ε Τ Ο Ε Σ Τ Ο Ε /
Ν Κ Α Ι Ο Ι Κ Ο Θ Ε '
Ψ Α Μ Ε Ν Ο Σ Δ Ι Α
\ Γ Ε Ν Δ Ε Τ . . Ε Φ
Τ Η Λ · Μ Α Χ Ο · · Α
Σ Α Μ Α Η Λ Θ Ε Ν Υ Ι
Ο Υ Τ Ω Σ Ι Δ Ρ Υ Θ Ͱ
Τ Ο Δ · Α Γ Α Ν Ε Γ Ι
\ Ο Α Ρ Χ Ο Ν Τ Ο Σ Κ
Τ Α Σ Ε Γ Ι Τ Ο
Ⅎ . . Κ Ε Σ Η Μ Φ Ε Σ Β
Ω Ρ Ι Ο Κ Α Ι Ε Ν Ι Α
Ι Α Ι Γ Ο Η Σ Α Ι Α Ν
Υ Τ Ο Ε Υ
Ϝ Γ Ι Τ

Une restitution est impossible. Tout au plus dans chaque fragment peut-on arriver à compléter quelques mots. On lit par exemple dans le fragment *a :* l. 1, καὶ; — l. 2, [ἱ]ερῶν; — l. 3, [Θε]όκριτος; — l. 4, ἐφ[ύ]τευσε καὶ; — l. 5, κοσμήσας; — l. 7, Καλλίας; — l. 8, [ἐ]πὶ τούτ[οις].

Dans *b*, nous avons à gauche le commencement des lignes : l. 1, ἐκ τ...; — l. 4-5, [ἀ-]νδρὸς ἐπὶ τ[ούτοις]; — l. 5-6, [κατεσκ-]ευάσθη τὰ; — l. 6-7, [κ-]αὶ τὰ λοιπὰ; — l. 7-8, [π-]ροσιδρύσα[το]; — l. 9, ἐπὶ τού[τοις]; — l. 10, καὶ κατέσ[τησεν]; — l. 11, τὸ τέμε[νος]; — l. 12, τῶι.

Dans *c*, les dernières lettres à droite marquent la fin des lignes, mais le fragment est en si mauvais état, qu'aucun mot complet n'y peut être déchiffré.

Dans *d*, on distingue : l. 2, [ἐν τοῖς Παναθηναί]οις τοῖς μεγ[άλοις] (?); — l. 3, ἐς τὸ Ἐ[λευσίνιον (?)]; — l. 4, καὶ οἴκοθε[ν]; — l. 5, διὰ; — l. 7, Τηλ[ε]μαχο...; — l. 8, ἅμα ἦλθ[ε]ν; — l. 9, οὕτως ἱδρύθ[η]; — l. 10, τὸ δ[ὲ] ἅπαν; — l. 11, [...λου ou δου] ἄρχοντος; — l. 12, ἐπὶ; — l. 13, ἡμφεσβ[ητ...]; — l. 14, [χ]ωρίου καὶ; — l. 15, ποῆσαι.

Si mutilés que soient ces quatre fragments, un rapide examen suffit pour convaincre, 1° qu'ils appartiennent tous quatre à la même inscription; 2° que cette inscription est la suite de l'inscription publiée par M. Koumanoudis, Ἀθήναιον, VI, p. 138, n. 15. Les cinq fragments sont tous de la même écriture et gravés στοιχηδόν sur des morceaux de marbre ayant tous la même épais-

seur. La forme des caractères et ο mis pour ου indiquent la première moitié du quatrième siècle.

De quoi est-il question dans ces quatre fragments inédits? Les mots κοσμήσας, [κατεσκ]ευάσθη, [π]ροσιδρύσα[το], κατέσ[τησεν], τὸ τέμε[νος], οὕτως ἱδρύθ[η], montrent qu'il s'agit de constructions ou de réparations faites dans un lieu sacré. Nous savons, grâce au fragment publié par M. Koumanoudis, quel est ce lieu : c'est l'Asclépieion; mais nous ignorons en quoi consistaient les agrandissements ou embellissements signalés par l'inscription.

Quelques-unes des personnes pieuses aux frais desquelles ces travaux ont été exécutés sont nommées dans les fragments *a* et *d*. L'une d'elles, Télémachos (*d*, l. 7), nous est déjà connue par les premières lignes du fragment publié dans l'Ἀθήναιον. Deux autres bienfaiteurs du sanctuaire, Théocritos et Callias, sont cités dans *a*.

A la ligne 2 du fragment *d*, nous avons cru pouvoir restituer [ἐν τοῖς Παναθηναί]οις τοῖς μεγ[άλοις]. Si, en effet, c'est à une fête que s'applique l'épithète dont il ne reste plus que les trois premières lettres, cette fête ne peut être que celle des Panathénées, aucune autre fête athénienne ne comportant l'adjectif μεγάλα.

La fin du nom d'un archonte figure à la onzième ligne du même fragment. Le marbre n'en donne que la dernière et peut-être l'avant-dernière lettre. Il serait téméraire de vouloir le restituer.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

LE CULTE PUBLIC.

DEUXIÈME PARTIE.

LE CULTE PRIVÉ.

TABLE DES PLANCHES




Fascicule XXIII . Pl. 1.
M





Ernest Thorin, Edit. *Héliog. Dujardin.*





Ernest Thorin, Edit. *Héliog. Dujardin.*





Ernest Thorin. Edit.

Héliog. Dujardin.



